

Entreprises magazine

Numéro 107 – Mai/Juin 2021 – 8 EUR



Innovation

Dossier pages 26 - 61

Relevez le Défi de la Cyber-Résilience



Depuis 20 ans, EBRC gère et protège vos informations sensibles et vous accompagne pour relever le défi de la Cyber-Résilience, **en toute sérénité.**

Découvrez notre offre **Trusted Services Europe**



TRUSTED DATACENTRE, CLOUD & MANAGED SERVICES



www.ebrc.com



News

4 Brèves

Carte blanche

20 Kee Pränz Philip, kee Cahen, kee Kersch, kee Bausch a kee Schwaarzen, mee Brandy, Lutz a Salvi

Communication

21 L'événement de demain sera plus riche

Entreprendre au féminin

22 Caroline Lieffrig : « Ne vous laissez pas influencer par les préjugés »

Formation tout au long de la vie

24 lifelong-learning.lu passe la barre des 10.000 formations !

Dossier Innovation

26 Innover, c'est quoi ?

30 Des aides pour encourager les investissements durant la crise sanitaire

32 À vos côtés pour innover

34 Coup de projecteur sur l'innovation : un antidote au statu quo

36 ParLuxite – De l'innovation et des hautes technologies

38 Des répercussions durables de la crise sur le management

39 Digital Nomads ou travailleurs sans bureau fixe

42 Comprendre le consommateur de demain, un impératif de survie !

44 CK Group – Des solutions numériques sur mesure

46 EBRC – Une gamme complète de services de continuité d'activité

47 La signature électronique, une innovation au service des relations contractuelles ?

50 L'importance de bien choisir son prestataire informatique

52 Devenez un vrai profiler

53 Les nouvelles technologies ont-elles changé votre vie ? Résultats du sondage paru en avril sur le site lesfrontaliers.lu

54 La crise a-t-elle freiné l'innovation dans l'entreprise ?

55 L'intrapreneuriat, nouveau canal d'innovation

56 Le prototype, allié de vos démarches d'innovation

58 Comment l'IA peut nous aider à mieux décider

59 R&D et innovation européennes à l'épreuve de la crise sanitaire

60 La HealthTech, un plus pour notre santé et pour l'économie

61 Technologies de la santé – Appels aux partenariats publics-privés via www.research-collaboration.lu

Bon à savoir

62 Télétravail et temps de travail

À nos frontières

64 La TVA sur les voitures de société bientôt payées dans le pays de résidence ?

Etapas gourmandes

66 Les 7 food trucks incontournables du Luxembourg

Auto

67 508 SW PSE : Peugeot sort les griffes

70 Beauty case

72 Livres

74 Musique

Editeur / Régie publicitaire /

Media & Advertising S.à r.l.
223, rue de Cessange • L-1321 Luxembourg
Tél : (352) 40 84 69 • Fax : (352) 48 20 78

Directeur de la publication /

Rédacteur en chef /
Isabelle Couset
E-mail : icouset@yahoo.com

Rédaction /

Alex Barras, Isabelle Couset, Quentin Deuxant,
Sébastien Lambotte, Michel Nivoix, Michaël Peiffer,
Jeanne Renauld

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce numéro : Marc Hostert, Netty Thines, INFPC, Luxinnovation, House of Startups, Martine Borderies, Kevin d'Antonio, M^e Audrey Rustichelli, M^e Nicolas Hamblenne, Jérémy Laurensis, Philippe Docquier, Chrystelle Thévenot-lesfrontaliers.lu et M^e Céline Lelièvre

Mise en page / Tessy Vandermerghel / weprint, Luxembourg

Impression / weprint, Luxembourg

Parution bimestrielle

Abonnements

1 an – 6 numéros : 40 EUR
2 ans – 12 numéros : 72 EUR

Media & Advertising S.à r.l. collecte et traite, en qualité de responsable de traitement, vos données personnelles conformément aux lois et règlements en vigueur. Vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles, et dans la mesure prévue par la réglementation applicable, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition, du droit de demander l'effacement de tout ou partie des données ou une limitation du traitement, de porter plainte auprès de la CNPD. Pour exercer ces droits ou en savoir plus, contactez icouset@yahoo.com.



© 2021 – Media & Advertising S.à r.l. – Toute reproduction est interdite. Tous droits réservés. Des reproductions peuvent être autorisées en ligne par luxorr (Luxembourg Organisation For Reproduction Rights) - www.lord.lu

COMMISSION EUROPÉENNE DES MESURES VISANT À GARANTIR L'ÉGALITÉ DE RÉMUNÉRATION POUR UN MÊME TRAVAIL

Transparence des rémunérations: égalité de rémunération entre hommes et femmes pour un même travail

Fiche d'information | 4 Mars 2021

"À travail égal, rémunération égale. Et pour garantir l'égalité de rémunération, il faut de la transparence. Les femmes doivent savoir si leur employeur les traite de manière équitable. Et lorsque ce n'est pas le cas, elles doivent avoir la possibilité de se défendre et d'obtenir ce qu'elles méritent."

Présidente Ursula von der Leyen, Commission des droits des femmes et de l'égalité des genres du Parlement européen, le 4 mars 2021.

La rémunération équitable pour un même travail ou un travail de même valeur est un droit dans l'UE depuis 1957. Toutefois, dans l'UE, les femmes gagnent moins que les hommes et l'écart de rémunération entre hommes et femmes est actuellement de 14,1 %.

La proposition de la Commission sur la transparence des rémunérations vise à faire en sorte que les hommes et les femmes dans l'UE reçoivent une rémunération égale pour un même travail. Les mesures proposées permettraient non seulement aux travailleurs de faire valoir leurs droits, mais aussi aux entreprises d'attirer et de conserver les talents, ce qui aurait une incidence positive sur la rentabilité des entreprises et le fonctionnement du marché intérieur.

Que propose la Commission?

Afin de veiller au respect du principe de l'égalité des rémunérations pour un même travail, la Commission propose des mesures de transparence des rémunérations et un mécanisme visant à mieux faire appliquer le droit à l'égalité de rémunération. Les mesures proposées sensibiliseraient davantage aux conditions de rémunération au sein de l'entreprise et doteraient les employeurs et les travailleurs de plus d'outils permettant de remédier aux discriminations en matière de rémunération au travail. Elles permettraient de remédier à un certain nombre de facteurs contribuant à l'écart de rémunération existant.

Travailleurs

- Informations sur le niveau de rémunération lors de l'embauche
- Plus d'obligation de communiquer les antécédents en matière de rémunération
- Informations sur le niveau de rémunération et la rémunération moyenne pour un même travail pendant la durée du contrat
- Droit à l'indemnisation envisagée en cas de discrimination en matière de rémunération fondée sur le sexe, y compris recouvrement des arriérés de salaire et des frais de justice
- Recours individuels et collectifs en matière d'égalité de rémunération

Employeurs (comportant plus de 250 salariés):

- Publication d'informations sur l'écart de rémunération entre hommes et femmes
- Communication en interne des différences de rémunération entre les travailleurs féminins et masculins relevant d'une même catégorie
- Évaluation conjointe des rémunérations si l'écart de rémunération entre hommes et femmes au sein d'une même catégorie de travailleurs est supérieur à 5 % et ne peut être justifié par des facteurs objectifs et non sexistes
- Plus facile de détecter les inégalités de rémunération collectives ou non intentionnelles
- Possibilités d'attirer et de conserver les meilleurs talents

Pourtant, l'écart de rémunération entre hommes et femmes dans l'UE est toujours de **14,1%**

En conséquence, l'écart entre hommes et femmes en matière de pensions de retraite est de **30%**

Les États membres doivent entre au plus tard des outils et méthodes permettant de déterminer ce qui constitue un travail de même valeur conformément à la proposition de la Commission.

Les organisations pour l'égalité de traitement et les partenaires sociaux doivent pour un rôle important pour garantir le respect du droit à l'égalité de rémunération.

Le 4 mars dernier, la **Commission européenne** a présenté une **proposition** sur la transparence des rémunérations afin de faire en sorte que **les femmes et les hommes reçoivent une rémunération égale pour un même travail**. La proposition, qui est une priorité politique de la présidente von der Leyen, établit des mesures en matière de transparence des rémunérations, comme les informations sur les rémunérations pour les demandeurs d'emploi, le droit de connaître les niveaux de rémunération des travailleurs accomplissant le même travail, ainsi que des obligations pour les grandes entreprises de communiquer des informations sur l'écart de rémunération entre hommes et femmes. La proposition renforce également les outils permettant aux travailleurs de faire valoir leurs droits et facilite l'accès de ces derniers à la justice. Les employeurs ne seront pas autorisés à demander aux demandeurs d'emploi leurs antécédents en matière de rémunération et devront fournir des données anonymisées sur la rémunération à la demande du salarié. Les salariés auront également droit à une indemnisation en cas de discrimination en matière de rémunération.

Les nouvelles mesures sensibiliseront davantage aux conditions de rémunération au sein de l'entreprise et doteront les employeurs et les travailleurs de plus d'outils permettant de remédier à la discrimination en matière de rémunération au travail. Elles permettront également de remédier à plusieurs facteurs importants contribuant à l'écart de rémunération existant

La proposition législative se concentre sur 2 points essentiels : le 1^{er} concerne les mesures visant à garantir la transparence en matière de rémunération pour les travailleurs et les employeurs : **transparence des rémunérations pour les demandeurs d'emploi** (les employeurs devront fournir des informations sur le niveau de rémunération initial ou une fourchette correspondante dans l'offre d'emploi ou avant l'entretien d'embauche. Les employeurs ne seront pas autorisés à demander aux éventuels candidats leurs antécédents en matière de rémunération) ; **droit à l'information pour les salariés** (les travailleurs auront le droit de demander à leur employeur des informations sur leur niveau de rémunération individuel et sur les niveaux de rémunération moyens, ventilés par sexe, pour les catégories de travailleurs accomplissant le même travail ou un travail de même valeur) ; **informations sur l'écart de rémunération entre hommes et femmes** (les employeurs comptant au moins 250 salariés devront publier des informations sur l'écart de rémunération entre les travailleurs féminins et masculins dans leur organisation. Ils devront également fournir, à usage interne, des informations sur l'écart de rémunération entre les travailleurs féminins et masculins par catégorie de travailleurs accomplissant le même travail ou un travail de même valeur) ; **évaluation conjointe des rémunérations** (lorsque les informations sur la rémunération indiquent un écart de rémunération entre hommes et femmes d'au moins 5 %, que l'employeur ne peut justifier sur la base de facteurs objectifs et non sexistes, celui-ci devra procéder à une évaluation des rémunérations en coopération avec les représentants des travailleurs. Le 2^e point vise un meilleur accès à la justice pour les victimes de discriminations en matière

de rémunération : **indemnisation des travailleurs** (les travailleurs victimes d'une discrimination en matière de rémunération fondée sur le sexe pourront obtenir une indemnisation, y compris le recouvrement intégral des arriérés de salaires et des primes ou paiements en nature qui y sont liés) ; **charge de la preuve pesant sur l'employeur** (il incombera par défaut à l'employeur, et non au travailleur, de prouver l'absence de discrimination en matière de rémunération) ; **sanctions, y compris amendes** (les États membres devraient établir des sanctions spécifiques en cas de violation de la règle relative à l'égalité de rémunération, et notamment un montant minimum d'amendes) ; **les organismes pour l'égalité de traitement et les représentants des travailleurs** (ils pourront agir dans le cadre de procédures judiciaires ou administratives au nom des travailleurs, ainsi qu'introduire des recours collectifs en matière d'égalité de rémunération.

La proposition est soumise à l'approbation du Parlement européen et du Conseil. Une fois la directive adoptée, les États membres auront 2 ans pour la transposer en droit interne. ✓

https://ec.europa.eu/info/files/proposal-binding-pay-transparency-measures_fr

AUGMENTATION DES LIQUIDATIONS

Selon le dernier décompte du **ministère de la Justice/STATEC**, les tribunaux luxembourgeois ont prononcé **116 faillites** en mars 2021 (65 en mars 2020 et 139 en mars 2019) et **183 entreprises ont été en liquidation**.

Pour le moment, il n'y a pas d'augmentation significative du nombre de faillites, même si au vu de la situation particulière liée à la COVID-19, le STATEC s'attend à une augmentation du nombre de faillites dans les mois à venir.

Par contre, la **forte progression des liquidations** relevée depuis 2020 continue. En mars 2021, les tribunaux luxembourgeois en ont prononcé 183 (53 en mars 2020 et 60 en mars 2019). En dehors des sociétés holding et des fonds de placement, on note une augmentation plus particulière de celles-ci

Cérémonie Annuelle

**Great
Place
To
Work®**

**L'ENTREPRISE À
L'ÈRE POST-COVID**

À quoi aspirent les collaborateurs ?

- S'inspirer sur la thématique
- Découvrir les Best Workplaces™ Luxembourg 2021

**3
JUIN
2021**

Plus d'informations sur
www.greatplacetowork.lu

Nos sponsors

securex


up2you'

ictjob.lu

jobs.lu

dans les branches du Commerce (Code NACE 45-47), de l'Hébergement et de la Restauration (Code NACE 55-56) et des Activités spécialisées, scientifiques et techniques (Code NACE 69-75).

Les statistiques sur les faillites se basent sur le relevé des décisions judiciaires issu du Registre de commerce et datant du 26 avril 2021 pour les données les plus récentes (le mois d'avril n'est donc pas pris en compte).

Le *Dashboard Faillites et Liquidations* est téléchargeable gratuitement sur <https://statistiques.public.lu>. 

Sources : STATEC, Statnews n° 22, *Forte progression des liquidations en mars. Le nombre de faillites retrouve son niveau d'avant la crise sanitaire*, Lucia Gargano, du 28 avril 2021.

PRIX DES LOGEMENTS AU LUXEMBOURG EN 2020

TOUJOURS À LA HAUSSE

Selon l'étude conjointe du **STATEC** et de l'**Observatoire de l'Habitat**, *Le logement en chiffres*, les prix des appartements et maisons confondus ont augmenté de **16,7 % au 4^e trimestre 2020 par rapport au 4^e trimestre 2019**. La hausse annuelle moyenne en 2019 était de 10,1 %, 7,1 % en 2018, 5,6 % en 2017 et 6,0 % en 2016.


En moyenne, un appartement en construction est entre 15 % et 20 % plus cher qu'un objet existant d'une surface comparable.

Dans le canton de Luxembourg, le prix moyen d'une maison s'élève à environ 1.350.000 EUR, plus du double du prix moyen dans le nord du pays.

Au cours de l'année 2020, le marché immobilier résidentiel a particulièrement bien résisté à la crise sanitaire. Le nombre total de transactions a légèrement diminué sur le marché de la Vente en État Futur d'ACHÈVEMENT (VEFA), du fait du report de la commercialisation de certains projets de logements, mais l'activité sur le marché de l'existant (pour les appartements comme pour les maisons) s'est maintenue à des niveaux très comparables à ceux des années précédentes. Le ralentissement observé au 1^{er} trimestre et surtout au 2^e trimestre 2020 a été compensé par un regain d'activité au cours des 3^e et

surtout 4^e trimestres 2020. Les pics d'activité observés certaines années au 4^e trimestre s'expliquaient généralement par un changement réglementaire qui rentrait en vigueur au 1^{er} janvier de l'année suivante, et générait un surcroît d'activité avant la réforme. Au 1^{er} janvier 2021, 2 changements réglementaires sont intervenus et ont pu impacter certains acheteurs : la réduction de l'avantage fiscal pour les investisseurs (avec le taux d'amortissement accéléré réduit à 5 % sur 5 ans, contre 6 % pendant 6 ans précédemment) et les nouvelles recommandations de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) concernant l'octroi de crédit. Néanmoins, l'ampleur des changements réglementaires introduits n'explique qu'en partie l'augmentation du nombre de transactions au 4^e trimestre 2020, qui traduit également un dynamisme certain sur le marché de l'immobilier résidentiel au Luxembourg.

Pour le 4^e trimestre 2020, **Eurostat** constate également une augmentation du prix des logements de **5,4 % dans la zone euro** et de **5,7 % dans l'UE** par rapport au même trimestre de 2019. Pour la zone euro, celle-ci constitue la plus forte augmentation annuelle depuis le 4^e trimestre 2006.

Parmi les États membres pour lesquels les données sont disponibles, les plus fortes augmentations annuelles du prix des logements au 4^e trimestre 2020 ont été observées au Luxembourg (+ 16,7 %), au Danemark (+ 9,8 %) et en Lituanie (+ 9,4 %). Par rapport au trimestre précédent, les plus fortes hausses ont été observées à Chypre et au Luxembourg (+ 4,7 % chacun), en Lituanie (+ 3,9 %) et en Estonie (+ 3,8 %), tandis que des baisses ont été observées seulement en Espagne (- 0,8 %) et en Hongrie (- 0,7 %). 

Sources : STATEC, Observatoire de l'Habitat, *Le logement en chiffres*, avril 2021.

<https://statistiques.public.lu>
<http://observatoire.liser.lu>

Eurostat, communiqué de presse euroindicateurs n° 40/2021, *4^e trimestre 2020 comparé au 4^e trimestre 2019 – Le prix des logements en hausse de 5,4 % dans la zone euro – Hausse de 5,7 % dans l'UE* du 8 avril 2021.

<https://ec.europa.eu/eurostat>

PWC LUXEMBOURG

LANCEMENT DE STRATEGY&



Andrew McDowell, associé, PwC Luxembourg / Strategy&.

Photo-PwC Luxembourg Olivier Toussaint

PwC a renforcé ses activités de conseil (Advisory) au **Luxembourg** grâce au lancement de **Strategy&**, son pôle de conseil en stratégie mondial et l'admission d'**Andrew McDowell** au sein de ses associés.

Strategy& accompagne les activités de ses clients, de la formulation de la stratégie à sa mise en œuvre, en alliant son savoir-faire en matière de conseil stratégique aux vastes ressources du réseau PwC. Comptant plus de 3.000 professionnels dans les grands centres économiques du monde entier, Strategy& est le seul pôle de conseil intégré à l'échelle d'un réseau de cabinets de services professionnels.

Andrew McDowell a rejoint PwC Luxembourg en qualité de nouvel associé Strategy&. Économiste de formation et possédant des compétences microéconomiques et macroéconomiques approfondies, il a acquis plus de 25 ans d'expérience en matière d'élaboration de politiques économiques et financières aux plus hauts niveaux d'institutions nationales et européennes. Il exerçait auparavant des fonctions au sein de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), où il était responsable des domaines Énergie, Agriculture, Finances, Économie et Évaluation.

Ce pôle de conseil est dirigé par **Matt Moran**, Deputy Advisory Leader de PwC Luxembourg, qui accompagne les clients dans le domaine des fusions et acquisitions et dans l'élaboration de leur stratégie. Il a près de 30 ans d'expérience, à la fois en tant que conseiller et cadre dirigeant/donneur d'ordre dans le secteur des services financiers,

notamment dans le secteur bancaire, dans celui de la gestion d'actifs et dans le secteur de l'assurance.

L'équipe luxembourgeoise de Strategy& devrait s'agrandir au cours de l'année. ✓

www.pwc.lu

KLEOS FRANCHIT UNE ÉTAPE-CLÉ



Kleos Scouting Mission artwork.
Photo-Kleos Space

Kleos Space S.A., fournisseur de données de reconnaissance de radiofréquence par satellites (DaaS), a confirmé que son 2^e groupe de satellites, la **Mission de Vigilance Polaire (KSF1)**, a franchi l'étape-clé de l'examen critique de la conception du matériel pour un lancement en milieu d'année à bord d'un Falcon 9 de SpaceX. Géré aux Pays-Bas par le développeur de satellites **ISISPACE**, le franchissement de cette étape importante d'avancement de la conception garantit que les satellites de la Mission de Vigilance Polaire de Kleos peuvent entrer dans la phase d'assemblage et de validation.

Les satellites KSF1 de la Mission de Vigilance Polaire devraient être lancés mi-2021 à bord d'un Falcon 9 de SpaceX, dans le cadre d'un contrat de covoiturage avec Spaceflight Inc. Les satellites seront lancés sur une orbite héliosynchrone de 500-600 km, complétant l'orbite à 37° de la Mission d'Exploration de Kleos, lancés avec succès début novembre 2020 et en phase de mise en service et de test.

Les satellites de Kleos détecteront et géolocaliseront les transmissions de radiofréquences maritimes afin de fournir des renseignements basés sur les activités mondiales, améliorant les capacités de renseignement, de surveillance et de

reconnaissance (ISR) des entités gouvernementales et commerciales lorsque le système d'identification automatique (AIS) est mis en échec, que les images sont floues ou que les cibles sont hors de portée de patrouille.

Kleos Space S.A. a également signé un nouveau contrat avec le fournisseur de partage de charges utiles **Spaceflight Inc.** pour le lancement de son **3^e groupe de satellites (KSF2)** en décembre 2021 à bord d'une fusée Falcon 9 de SpaceX, élargissant ainsi la constellation. Les 4 satellites de la Mission de Patrouille Polaire KSF2 seront lancés sur une orbite héliosynchrone de 500-600 km et complètent les 1^{er} et 2^e groupes de satellites. ✓

www.kleos.space
www.isispace.nl
<https://spaceflight.com>

CHANTIERS DE CONSTRUCTION, PROMOTEURS IMMOBILIERS ET PARTICULIERS

UNE NOUVELLE ASSURANCE ALL-IN

BauHeem est le résultat de la coopération entre 4 des plus grands acteurs du domaine de l'assurance construction au Luxembourg : **Trustbuild By SECO**, la marque B2C du groupe SECO, acteur mondialement reconnu du secteur de la construction qui valide la classification du risque, **Bâloise Assurances** pour l'assurance Tous Risques Chantier (TRC) et Responsabilité Civile Décennale (RCD), **CFDP**, assureur de protection juridique depuis 75 ans et **AlliA Insurance Brokers**, un intermédiaire spécialiste de l'assurance construction et l'un des plus grands courtiers luxembourgeois

Avec **BauHeem**, les maîtres d'ouvrage sont d'abord accompagnés dans l'analyse des risques liés à leur projet, grâce à un formulaire en ligne définissant le risque de manière standardisée et grâce aux recommandations de Trustbuild. Ils assurent également leur projet de construction en Tous Risques Chantier et Responsabilité Civile Décennale. Enfin, les assurés bénéficient d'une vraie protection juridique leur permettant

d'obtenir des conseils et, le cas échéant, un financement des divers frais de justice et d'avocats.

Sur la plateforme dédiée, le particulier ou le promoteur souhaitant assurer son chantier de construction doit répondre à une série de questions qui permettent en quelques minutes d'obtenir un tarif d'assurance et de souscrire en ligne. Les renseignements indiqués grâce au questionnaire en ligne permettent de définir le meilleur tarif adapté au chantier en question et de recevoir directement par courriel les contrats d'assurances TRC, RC Décennale et Protection Juridique spécifiques au projet. Une fois l'adhésion aux contrats validée, l'analyse de Trustbuild permet de définir la classe de risque du projet et de déterminer la franchise applicable au contrat Responsabilité Civile Décennale.

En plus de la souscription en ligne, **BauHeem** peut s'interfacer avec les logiciels leaders du secteur immobilier. ✓

www.trustbuild.lu, www.baloise.lu,
www.allia.lu, www.cfdp.fr

BIL

UN PARTENARIAT AVEC CANDRIAM



Notre planète étant de plus en plus exposée aux conséquences imprévisibles du changement climatique et de l'épuisement des ressources naturelles, les investissements nécessaires pour atteindre les objectifs de 2030 fixés par l'Accord de Paris sont considérables et les investissements publics seuls ne suffiront pas. Le secteur financier a donc un rôle prépondérant à jouer pour orienter les capitaux privés vers des investissements qui, en plus d'être performants, serviraient des objectifs environnementaux et sociaux. Outre les données financières, les sociétés

de gestion d'actifs et les conseillers financiers doivent intégrer les **facteurs ESG** (Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance) dans leur analyse et les présenter de manière claire à leurs clients.

Pour faire évoluer son offre, la **BIL** s'est associée à **CANDRIAM**. Le partenariat prévoit un accès au savoir-faire ESG de CANDRIAM : accès à ses données propriétaires, formation et conseil. Grâce à une plus grande visibilité et mesurabilité des facteurs ESG, la BIL est parfaitement équipée pour en tenir compte dans ses choix d'investissements ainsi que dans les produits et services qu'elle propose à ses clients.

CANDRIAM est l'un des premiers signataires de la Charte Principles for Responsible Investment parrainée par l'ONU et qui, pour son processus d'évaluation, s'appuie sur une équipe de recherche ESG dédiée, qui examine les performances ESG des entreprises, soit en termes absolus, soit par rapport à leurs pairs dans chaque secteur, en se concentrant sur les facteurs ESG jugés les plus matériels.

www.bil.com, www.candriam.lu

ALD AUTOMOTIVE

SOLIDITÉ DE SON BUSINESS MODEL EN 2020

Malgré la conjoncture, **ALD Automotive Luxembourg** a confirmé sa position de leader en solutions de leasing et de mobilité avec plus de 30 % du marché luxembourgeois.

Durant l'année 2020, ALD Automotive Luxembourg a mis l'accent sur 3 éléments fondamentaux : l'accompagnement des clients subissant de plein fouet les effets de la crise, l'innovation visant à proposer des solutions plus adaptées à la situation et l'évaluation de la satisfaction des clients dans un but de proximité et d'amélioration permanente.

Parce que la crise sanitaire et économique affecte ses clients et tout particulièrement les petites entreprises, ALD a mis en place des solutions permettant de réduire la charge des loyers ou d'assouplir significativement les termes de paiement. Ainsi, c'est plus de 1.100

contrats qui ont été revus dans le but de réduire les loyers tandis que 85 clients ont bénéficié de la mise en place de plans de paiement spécifiques s'étalant sur 24 mois.

En pleine crise, ALD Luxembourg a aussi démontré sa capacité d'innovation en lançant les offres **ALD Flex**, qui apporte un ensemble de services de location flexible de 1 jour à 24 mois, et **ALD Second life** qui permet de souscrire un contrat de leasing opérationnel à moindre coût en s'appuyant sur des véhicules d'occasion. Alors que l'automobile devient de plus en plus électrique, la nouvelle solution **ALD Electric** donne accès à la mobilité électrique en intégrant tous les éléments spécifiques, en passant par la borne de rechargement domestique, voire l'usage occasionnel d'un véhicule thermique.

Forte de son plan stratégique *Move2025*, de sa chaîne de valeur labellisée *Made in Luxembourg* et de ses engagements en matière de responsabilité sociétale et environnementale, ALD Luxembourg se dit confiante pour l'avenir. En 2020, l'entreprise luxembourgeoise a d'ailleurs obtenu le très prisé label international *Ecovadis Platinum*.

La flotte d'ALD Luxembourg a clôturé l'exercice 2020 bien au-dessus du cap symbolique des 15.000 unités avec 14.135 contrats de leasing opérationnels auxquels s'ajoute un parc de 924 voitures et utilitaires à disposition d'ALD Flex, l'entité en charge des locations de courte et moyenne durées.

www.aldautomotive.lu

TEAM-PROTEC ET GINGE-KERR UNISSENT LEURS FORCES



De g. à dr. : **David Desseaux** (directeur, Team-Protec) et **Didier Reitz** (directeur général, Ginge-Kerr).

Team-Protec et **Ginge-Kerr**, 2 acteurs-clés de la protection incendie au Luxembourg ont annoncé la **fusion des 2 entreprises**. L'intégralité du portfolio de services de Team-Protec a été intégré dans celui de Ginge-Kerr afin de créer une offre globale unique en matière de sécurité incendie.

L'entreprise Ginge-Kerr est connue pour son expertise au Luxembourg et les pays frontaliers dans la conception et la mise en place de systèmes d'extinction incendie automatiques et manuels. Team-Protec est connue en tant que spécialiste de la protection incendie par Sprinkler au Luxembourg.

Les solutions commercialisées dorénavant de façon centralisée à travers Ginge-Kerr permettent de couvrir à 360° tous les besoins des clients en matière de systèmes d'extinction à gaz, à eau et à mousse, de portes et fermetures coupe-feu, d'isolation et calorifugeage, d'extincteurs, de signalisation de sécurité, de Healthcare, ceci de l'étude jusqu'à la maintenance des installations et équipements, sans oublier les formations.

www.ginge-kerr.lu

BANQUE RAIFFEISEN

DES CARTES DE CRÉDIT VISA DURABLES ET ÉCOLOGIQUES



Banque Raiffeisen a lancé, en mars dernier, une initiative novatrice qui met davantage en lumière la durabilité dans sa stratégie et ses produits, en introduisant une nouvelle **gamme de cartes de crédit Visa durables** au Luxembourg. En utilisant ces nouvelles cartes, les clients et membres de Raiffeisen participeront sur le long terme et de manière concrète à l'effort de reboisement des forêts au Luxembourg et au Bangladesh.

Pour chaque 200^e transaction effectuée par le client au moyen de l'une de ces nouvelles cartes de crédit Visa, Banque Raiffeisen s'engage – en partenariat avec la Fondation Hëllef fir d'Natur de natur&ëmwelt et l'ONG Friendship Luxembourg – à planter un arbre. L'objectif est ambitieux : planter au minimum 15.000 arbres chaque année au Luxembourg et au Bangladesh. « Au Luxembourg, cette mesure vise à éliminer les dommages écologiques causés par le bostryche dans les grandes monocultures d'épicéas. L'insecte coléoptère creuse des galeries de ponte sous l'écorce des arbres, entravant la circulation de la sève et les fait mourir en grand nombre », explique Patrick Losch, président de la Fondation Hëllef fir d'Natur de natur&ëmwelt. Au Bangladesh, la priorité est donnée à la plantation de mangroves qui sont d'une importance vitale dans un pays qui a les pieds dans l'eau. Plus généralement, cette action vise aussi à réduire le CO₂ dans l'atmosphère et à lutter de manière globale contre les effets négatifs du changement climatique.

Chacun des plus de 40.000 membres OPERA de la banque coopérative du Luxembourg peut apporter sa contribution personnelle en échangeant 1.000 points OPERA contre la plantation d'un arbre supplémentaire. L'impact de l'opération est concret et rapide. Par exemple, la plantation de 4 arbres compense 80 kg de CO₂ (soit la production d'un smartphone), celle de 14 arbres compense 340 kg de CO₂ (soit 1 an d'utilisation d'Internet) et celle de 48 arbres compense 1,2 tonne de CO₂ (soit 10.000 km parcourus en voiture).

Les cartes de crédit Visa durables – disponibles en version Basic, Classic, Gold et Platinum – arborent un nouveau design qui fait allusion à la biodiversité : une aile de papillon, une plume de perroquet, une fleur ou encore un agave. Pour les clients Raiffeisen, elles peuvent être commandées en se connectant à la banque en ligne R-Net. Les personnes qui ne sont pas clientes doivent remplir en ligne un formulaire d'ouverture de compte.

www.raiffeisen.lu, www.naturemwelt.lu,
www.friendship.ngo

ARCELORMITTAL

1^{ÈRES} INITIATIVES XCARB™

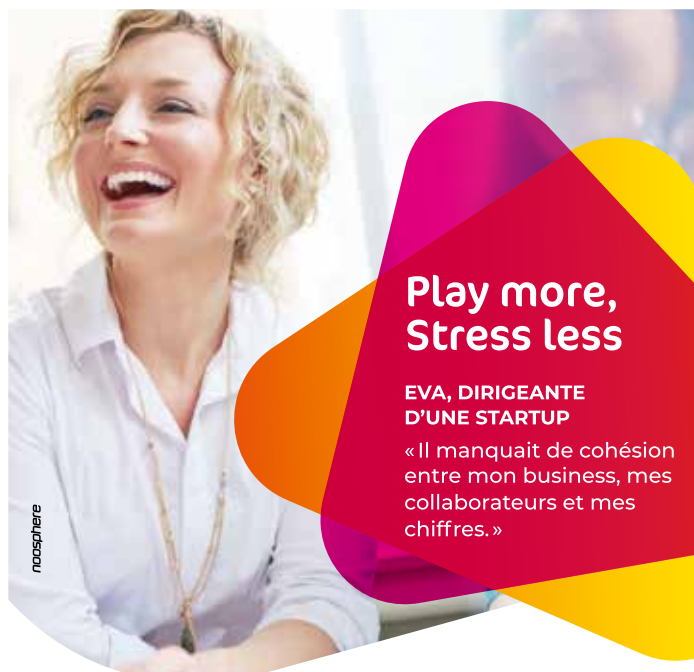


ArcelorMittal a annoncé, en mars dernier, le lancement de ses **3 premières initiatives XCarb™**, dans le cadre du parcours de la société vers son engagement de **neutralité carbone pour 2050**. XCarb™ réunira à terme tous les produits et toutes les activités de fabrication d'acier d'ArcelorMittal à faibles émissions de carbone ou neutres en carbone, ainsi que des initiatives plus

larges et des projets d'innovation verte, en un seul effort axé sur la réalisation d'avancées démontrables vers un acier neutre en carbone.

Ces 3 initiatives sous la marque XCarb™ comprennent des certificats acier vert XCarb™ qui permettront à l'entreprise d'accompagner ses clients dans leurs efforts pour réduire leurs émissions de scope 3 ; des produits novateurs XCarb™ de sources recyclées et renouvelables pour les clients ; et son fonds d'innovation XCarb™ qui va investir jusqu'à 100 millions USD par an dans des entreprises innovantes qui développent des technologies pionnières ou révolutionnaires permettant d'accélérer la transition de l'industrie de l'acier vers une production neutre en carbone.

« Le lancement de XCarb™ aujourd'hui rassemble tout l'éventail de nos activités de décarbonation sous une seule



Play more, Stress less

EVA, DIRIGEANTE
D'UNE STARTUP

« Il manquait de cohésion
entre mon business, mes
collaborateurs et mes
chiffres. »

KOLMIO vous accompagne en travaillant sur
3 AXES INDISSOCIABLES :

- ▶ **Votre business** en guidant vos dirigeants
- ▶ **Vos collaborateurs** en activant leur implication
- ▶ **Vos chiffres** en mesurant votre progression

Kolmio 
THE WAY TO PLAY MORE

www.kolmio.lu

marque commune. Il vise à démontrer à nos parties prenantes la diversité de la gamme d'initiatives que nous entreprenons dans la poursuite de notre objectif de neutralité carbone pour 2050, tout en fournissant à nos clients des solutions qui les aident à atteindre leurs propres objectifs de réduction des émissions de carbone, démontrant ainsi le rôle important que l'acier doit jouer à l'avenir dans une économie circulaire », a déclaré Aditya Mittal, CEO d'ArcelorMittal. ✓

<https://corporate.arcelormittal.com>

FONDATION ENOVOS

SOUTIEN AU PROJET INDUCTIVE DU SNT

La **Fondation Enovos**, sous l'égide de la **Fondation de Luxembourg**, soutient le projet de recherche **INDUCTIVE (Incentivized charging scheduling for electrical vehicles)** du **SnT (Interdisciplinary Centre for Security, Reliability and Trust)** de l'**Université du Luxembourg**. Son but : exploiter la flexibilité dans la recharge des voitures électriques afin d'optimiser la demande, notamment en chargeant les voitures en période de grande offre sur les marchés de l'électricité.

Le projet part du constat que le nombre de véhicules électriques dans le parc automobile va continuer de croître dans les années à venir, augmentant ainsi la demande d'électricité. En même temps, la production de sources d'énergies renouvelables est également croissante. Ces deux développements ont un impact sur la volatilité de l'approvisionnement en électricité à laquelle les marchés et les réseaux doivent faire face. Par exemple, une charge simultanée des voitures électriques qui coïnciderait avec une absence de soleil et de vent pourrait potentiellement augmenter la pression sur les marchés et faire grimper les prix d'électricité. **INDUCTIVE** répond à ce défi en cherchant des solutions permettant de contrôler la charge en profitant de la flexibilité disponible.

La valeur ajoutée du projet se situera au niveau de l'optimisation de la demande d'électricité du pays, notamment en relation avec la charge des véhicules électriques, et donc la décarbonisation de la mobilité tout en y associant une

utilisation plus efficace de la production d'énergies renouvelables. À terme, le projet pourrait permettre de faire profiter les usagers de l'optimisation des marchés et des réseaux en développant une structure tarifaire qui prendrait en compte, voire qui récompenserait, la flexibilité mise à disposition pour la charge.

Le projet s'étend sur une durée de 2 ans. ✓

www.fdlux.lu, www.fondation-enovos.lu,
wwwfr.uni.lu/snt

HENKA INSTITUTE

UNE FORMATION EN COACHING ACCRÉDITÉE ACTP PAR L'ICF

Le rêve est devenu réalité pour **Rachel Treece**, cofondatrice de **Henka Institute**, et son équipe avec la création d'un **programme de formation complet de coaching en leadership qui a reçu récemment l'accréditation ACTP (Accredited Coach Training Program) de l'ICF** (la Fédération internationale des Coachs). En effet, Henka Institute a reçu la très convoitée accréditation ACTP **pour son programme de formation à 3 niveaux autour du coaching en leadership et en transformation organisationnelle**.

Un programme de formation en coaching accrédité ACTP par l'ICF est considéré comme une formation complète et le chemin recommandé à suivre si un individu aspire à devenir un coach professionnel ou à intégrer une philosophie de coaching dans son style de leadership. Henka Institute ne comble pas seulement une lacune dans la formation des coachs au Luxembourg, mais relève également le défi auquel chaque organisation est actuellement confrontée : celui de la transformation et le besoin d'une culture du leadership qui soutiendra le changement et développera le leader en tant que coach.

Henka Institute est devenu l'un des premiers fournisseurs de programmes de formation accrédités ACTP au Luxembourg. C'est un processus rigoureux, qui implique que la Henka Institute offre un minimum de 125 heures de formation en coaching aux participants et qui comprend la transmission des compétences

de base de l'ICF, le code d'éthique et la définition de l'ICF du coaching. Ce type de formation comprend également un suivi par un mentor-coach, des séances observées de coaching et un examen final complet qui évalue la compétence de coaching du participant.

7 cohortes ont déjà suivi un programme certifiant de 2 jours, un programme diplômant de 5 jours et un programme « master » complet encadré par un mentor-coach. ✓

www.henkainstitute.com

UNIVERSITY OF LUXEMBOURG COMPETENCE CENTRE

BACHELOR EN DESSIN D'ANIMATION

Saviez-vous qu'il est possible d'étudier le dessin d'animation 3D au Luxembourg ? Conçu conjointement par l'**Université du Luxembourg** et le **Lycée des Arts et Métiers (LAM)**, le **bachelor en dessin d'animation** est organisé par l'**University of Luxembourg Competence Centre**. Il met l'accent sur l'employabilité, l'entrepreneuriat et les compétences artistiques et techniques demandées pour être compétitif dans les secteurs du cinéma d'animation, des jeux vidéo et des nouveaux médias.

Après avoir été sollicité par le LAM pour l'aider à faire évoluer son BTS Dessin d'animation, le Competence Centre a conçu un programme d'études multilingue (cours en français et en anglais) en aval centré sur les compétences 3D et reconnu par un diplôme de l'Université du Luxembourg (180 ECTS). Le programme s'étale sur 2 ans et inclut un semestre de mobilité ERASMUS dans une université partenaire, des opportunités de stage et un projet de fin d'études (demoreel). Un étudiant potentiel doit déjà avoir 60 ECTS accrédités par le BTS Dessin d'animation du LAM à Luxembourg ou un programme équivalent, ou avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le secteur de l'animation.

Il s'agit du 1^{er} bachelor en dessin d'animation 3D au Luxembourg. Le caractère académique du programme d'études est renforcé par une connexion étroite avec l'industrie de l'animation, étant donné qu'une grande partie des enseignants sont des professionnels

spécialistes en animation 3D qui travaillent dans l'industrie audiovisuelle. Les classes ne dépassent pas 15 étudiants et un laboratoire leur est dédié avec un équipement adapté à la réalisation de travaux d'animation 3D.

2^e vague d'inscriptions pour la prochaine année académique jusqu'au 18 juillet 2021 sur https://www.fr.uni.lu/etudiants/demandes_d_admission_candidature/bachelor/ba_candidats_europeens/bachelor_en_dessin_d_animation ou sur <https://www.competence.lu/formez-vous/bachelors-universitaires/dessin-danimation>. ☑

COLIS PRIVÉ

DÉPLOIEMENT AU LUXEMBOURG, EN BELGIQUE ET AU MAROC

Fort d'une année de croissance record soutenue par l'explosion du e-commerce, **Colis Privé**, spécialiste de la livraison de colis à domicile et en relais en 24 et 48 heures depuis 2012, poursuit son développement **au Luxembourg, en Belgique et au Maroc**.

Les activités dans chaque nouveau pays seront opérées soit par des filiales, soit par des opérateurs locaux qui s'appuieront sur des licences de marque et le savoir-faire de Colis Privé. En Belgique et au Luxembourg, Colis Privé va développer un schéma logistique optimisé qui valorisera la rapidité et l'efficacité de traitement des commandes et permettra des livraisons à domicile en J+1 dans l'après-midi et la soirée. Pour cela, Colis Privé s'appuiera sur un *hub* de tri opérationnel, dès juin 2021, situé à Willebroek près d'Anvers. Engagée dans une démarche environnementale de réduction de son empreinte écologique globale, la société a choisi de s'appuyer sur un réseau de sous-traitants utilisant une flotte de 90 % de véhicules électriques, créant ainsi le 1^{er} réseau national de livraison utilisant les énergies renouvelables.

Créé par Eric Paumier et Frédéric Pons, cofondateurs de **HOPPS Group**, Colis Privé est le 1^{er} opérateur postal privé en France, opérant pour le compte de près de 200 clients. Son réseau compte environ 3.800 livreurs, au sein d'un réseau réparti sur 4 *hubs* et 100 agences implantées sur tout le territoire français. ☑

www.colisprive.com

PISTE DE KARTING DE MONDERCANGE

LA CONTINUITÉ AVEC L'ACL

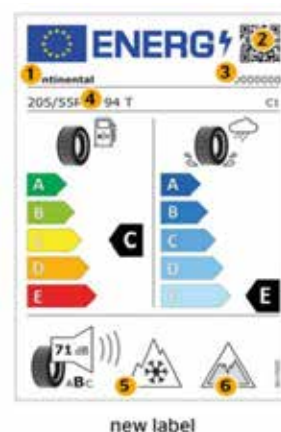


Depuis cette année, la **Piste de karting de Mondercange** fait partie des activités de l'**Automobile Club du Luxembourg (ACL)**, qui entend bien perpétuer la tradition instituée par la **famille Milani**, qui a été l'âme du site depuis 1974. « *Il nous importe de poursuivre l'esprit familial tant apprécié par les visiteurs et les habitués. C'est pour cela que Nathalie, Séverine, Jérôme et Jonathan, figures familiales des lieux, continueront à accueillir les pilotes dans l'ambiance chaleureuse et l'atmosphère bon enfant qui fait le succès de ce circuit auprès des petits et des grands depuis 1974* », a déclaré Jean-Claude Juchem, directeur de l'ACL.

Depuis le 1^{er} avril, les amateurs de sensations fortes peuvent à nouveau profiter des installations du site où les attendent de tous nouveaux karts pour enfants et adultes. Les pilotes licenciés ont la possibilité d'utiliser le circuit dans des créneaux horaires qui leur sont réservés. **Horaires : mardi-samedi 10h30-12h30 et 13h30-18h30. Tarifs préférentiels pour les membres de l'ACL et pour les détenteurs de l'ancienne carte d'accès au site de Mondercange, qui conservent tous leurs avantages. Informations et réservations sur www.acl.lu/karting – Tél : (352) 37 90 01.** ☑

DES PNEUMATIQUES PLUS SÛRS, PLUS SILENCIEUX ET PLUS ÉCONOMIQUES

Depuis le **1^{er} mai 2021**, le **règlement européen 2020/740** instaure un **nouveau label** pour les pneumatiques. Celui-ci indique l'efficacité en consommation de carburant, l'adhérence sur sol mouillé et le niveau sonore, et comporte également un logo qui souligne les performances sur la neige et le verglas. Un QR code donne accès à une base de



données où le consommateur trouvera des informations pertinentes sur le pneu.

Guido Savi de la FEBIAC Luxembourg, la fédération qui représente les constructeurs et importateurs automobiles au Luxembourg, précise que ce nouveau label pourrait aboutir à une réduction de plus de 10 millions de tonnes d'émissions de CO₂.

Au niveau de la classification, on passe de 7 catégories (A à G) à 5 (A à E). Le label doit être collé sur le pneu, affiché sur toute documentation et reproduit sur la facture d'achat d'un véhicule ou des pneus. Les distributeurs doivent remettre le label à l'utilisateur final avant la vente d'un véhicule. ☑

CYBER4DEV LUXEMBOURG

UN CENTRE AFRICAIN DE RESSOURCES EN CYBERSÉCURITÉ POUR L'INCLUSION FINANCIÈRE

Le consortium **Cyber4Dev** a lancé le **Centre Africain de Ressources en Cybersécurité (CARC) pour l'Inclusion Financière** dont l'objectif est de renforcer la résilience cyber du système financier en Afrique, de sécuriser le développement rapide des systèmes financiers digitaux et d'élargir l'inclusion financière sur le continent.

Les transactions digitales en Afrique s'effectuent généralement par le biais de téléphones mobiles non sécurisés et ont représenté un coût de 3,5 milliards USD pour les pays africains en 2017, selon Quartz. Le projet CARC a pour ambition de profiter à 250 millions de clients vulnérables ainsi qu'à 2.000-3.000 institutions financières à travers l'Afrique. De plus, le CARC visera spécifiquement à améliorer la cybersécurité pour

20-25 millions de femmes endéans 5 ans et à employer une main-d'oeuvre composée à 39 %, au moins, de femmes.

Début mars 2021, le conseil d'administration de la Banque africaine de développement (African Development Bank – AfDB) a annoncé la décision d'allouer une subvention de 2 millions USD pour l'établissement de ce centre, qui sera déboursée par l'intermédiaire de la Facilité pour l'inclusion financière numérique en Afrique. Le ministère des Finances luxembourgeois a soutenu le fonds fiduciaire administré par la Banque africaine de développement à hauteur de 4 millions EUR depuis 2018. Sur la base de ce soutien initial, le CARC sera progressivement déployé dans des pays sub-sahariens avec 2 centres de ressources basés en Afrique de l'Ouest (Sénégal) et en Afrique de l'Est (pays hôte à déterminer). D'ici 5 ans, plus de 100 experts en cybersécurité africains s'emploieront à supporter le secteur financier du continent.

Le CARC supportera étroitement les milliers d'institutions de finance inclusive (incluant institutions de microfinance, compagnies de micro-assurance, fournisseurs de services financiers digitaux, Fintech) ainsi que leurs dizaines de millions de clients, tous actuellement très vulnérables aux menaces cyber. Le centre supportera également les banques centrales et les décideurs politiques.

Cyber4Dev est un consortium à but non lucratif de partenaires privés et publics du Luxembourg et de l'Afrique, qui réunit les experts de **SECURITY-MADEIN.LU**, l'agence de cybersécurité pour l'économie luxembourgeoise et les communes, du **SnT**, le centre de recherche interdisciplinaire sur la sécurité, la fiabilité et la confiance de l'Université du Luxembourg, d'**Excelium Services S.A.**, leader en cybersécurité au Luxembourg et faisant partie de **Maxive**, l'un des plus grands acteurs européens dans le domaine, ainsi que de **Suricate Solutions** au Sénégal qui compte de nombreuses années d'expérience dans le domaine de la cybersécurité pour l'inclusion financière. ☑

<https://cyber4africa.org>

DEVOTEAM

NOMMÉ EMEA IT WORKFLOW PARTNER OF THE YEAR PAR SERVICENOW



Devoteam, le fournisseur de services TIC dont le siège luxembourgeois est à Windhof, a été nommé **EMEA IT Workflow Partner of the Year** par l'éditeur de logiciels **ServiceNow**.

Partenaire de ServiceNow depuis 2009, Devoteam recourt à ses solutions de workflows numériques qui comprennent le déploiement des logiciels ServiceNow d'IT Service Management, d'IT Operations Management, d'IT Business Management, d'IT Asset Management, de DevOps, de Security Operations, de Telecommunications Network Performance Management et de Governance, Risk and Compliance (GRC).

Ce prix n'est pas le premier décroché par l'entreprise. L'an passé, ServiceNow avait déjà nommé Devoteam **EMEA Elite Partner of the Year** et, en 2019, **EMEA Employee Workflow Partner of the Year**. ☑

<https://lu.devoteam.com>

BGL BNP PARIBAS

PRINCIPAUX RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Pour 2020, **BGL BNP Paribas** affiche un **produit net bancaire** de **1.595,5 millions EUR**, en augmentation de **5 %** par rapport à 2019. Cette hausse résulte notamment d'une plus-value

en lien avec la cession d'un immeuble de placement. Hors cette plus-value immobilière, le produit net bancaire est en progression de 2,6 %.

Dans la **Banque de Détail et des Entreprises**, la **croissance** des encours moyens de crédits atteint **8 %**, portée par la progression des crédits immobiliers et des crédits d'investissement.

Les actifs sous gestion du métier **Wealth Management** sont **en hausse de 2 %** du fait d'une bonne collecte nette. Les encours moyens de crédits du métier Wealth Management progressent de 12 %.

Les activités de **Leasing International** ont pu bénéficier d'un rebond important depuis juin 2020, ce qui a permis de limiter la baisse des encours moyens de crédits à 3 %.

Les **frais généraux** s'élèvent à 784,2 millions EUR, en baisse de 1 % par rapport à 2019.

Le **résultat brut d'exploitation**, à 811,3 millions EUR, progresse + 12 % par rapport à 2019.

Le **coût du risque** s'élève à 129,7 millions EUR contre 101,3 millions EUR en 2019.

Le **quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence**, qui correspond à la quote-part des résultats nets réalisés par des filiales dans lesquelles la banque n'est pas majoritaire, s'établit à 11,9 millions EUR (14,4 millions EUR en 2019).

Ainsi, le **résultat net consolidé part du Groupe** s'élève à 398,3 millions EUR, **en progression de 15 %** par rapport au résultat net de 2019 (345,0 millions EUR). Hors plus-value immobilière, le résultat net progresse de 7 %.

Au 31 décembre 2020, le **total du bilan** s'élève à **56,5 milliards EUR**. Il est stable par rapport au 31 décembre 2019 (56,6 milliards EUR).

Le **ratio de solvabilité** s'élève à **23,5 %** (selon les normes Bâle III), très sensiblement au-dessus du minimum réglementaire requis. Ses fonds propres réglementaires part du Groupe s'élèvent à 6,3 milliards EUR. ☑

www.bgl.lu

SPUERKEESS

COMPTES ANNUELS 2020



Françoise Thoma (CEO) entourée des membres du comité de direction de Spuerkeess – de g. à dr : **Doris Engel** (Executive Vice President), **Aly Kohll** (Executive Vice President), **Camille Fohl** (Chairmann of the Board of Directors), **Guy Rosseljong** (Deputy Chief Executive Officer) et **Romain Wehles** (Executive Vice President).

Photo-Spuerkeess

Au 31 décembre 2020, le **produit bancaire** de Spuerkeess atteint **595,5 milliards EUR**, en légère **baisse de 1,3 %** par rapport à celui de l'exercice 2019.

Les **frais généraux totaux** enregistrent une **progression maîtrisée de 2,6 %** qui s'explique par la hausse structurelle des frais de personnel et l'augmentation des corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles, induite par des investissements informatiques d'envergure.

La dégradation du contexte économique a augmenté la vigilance de Spuerkeess par rapport au risque de crédit et a conduit à la comptabilisation de **corrections de valeur** et de **provisions** pour un montant total net, dotations et reprises confondues, de **66,8 millions EUR** (26,0 millions EUR en 2019). Ce résultat traduit l'approche conservatrice retenue dans les modèles de calcul de dépréciations et inclut une provision forfaitaire pour risque de crédit à hauteur de 20 millions EUR. Les dotations supplémentaires par rapport aux exigences réglementaires permettent de renforcer la résilience de Spuerkeess face aux conséquences économiques potentielles de la crise sanitaire au-delà de l'année 2020.

Spuerkeess affiche un **bénéfice net de 135,4 millions EUR** (183,9 millions EUR en 2019), soit une **diminution** de 48,5 millions ou de **26,4 %**. Ce résultat permet à la Banque de renforcer ses fonds propres et de distribuer 40 millions EUR de bénéfice à l'Etat-pro-

priétaire au titre de l'exercice 2020. Une distribution additionnelle de 40 millions EUR, actuellement en suspens, est prévue au 4^e trimestre 2021, dès que le superviseur européen aura levé ses restrictions quant à la distribution de bénéfices des banques systémiques européennes.

Les **capitaux propres** sont en **progression**, passant à 4.324,4 millions (4.085,0 millions au 31 décembre 2019), soit une hausse **de 5,9 %**.

Le **ratio de fonds propres** s'élève à **21,4 %** (21,1 % pour l'exercice précédent), témoignant du niveau de solvabilité élevé de Spuerkeess.

Sur la **clientèle de type institutionnel** (banques, fonds d'investissement et PSF), Spuerkeess a totalisé des avoirs de **74,5 milliards EUR** dont des avoirs de tiers sous forme de titres à hauteur de 50,4 milliards EUR et de liquidités à hauteur de 12,5 milliards EUR. Les avoirs de la clientèle institutionnelle ont progressé de 4,8 milliards EUR par rapport à l'exercice précédent, soit une croissance de 6,8 %.

Concernant les moratoires accordés, 4.400 ont été accordés par Spuerkeess, dont plus de 2.000 à ses clients professionnels.

Durant la crise, la Banque a maintenu la possibilité de réaliser des projets immobiliers et de signer des contrats de prêts au logement. Son volume de prêts au logement est en progression de 7,9 %.

De même, l'institution a continué à assurer son support aux jeunes par l'attribution de prêts étudiants, en progression de 6,5 %. ☑

POST LUXEMBOURG

FÊTE DU BOUQUET DE SON FUTUR SIÈGE À LUXEMBOURG-GARE



Photo-Post Luxembourg

Le 2 avril dernier, **POST** a célébré, en comité restreint et en présence du ministre de l'Économie, Franz Fayot, la **fête du bouquet** de son **futur siège situé place de la Gare à Luxembourg**, marquant l'achèvement des travaux de gros-œuvre.

Le nouveau bâtiment disposera d'une surface d'environ 28.000 m² (hors sol) et comportera 9 étages et 4 sous-sols, ainsi que d'un point de vente type Espace POST au rez-de-chaussée.

Dessiné par le bureau d'architectes Metaform, l'immeuble est conçu comme un trait d'union entre une construction traditionnelle et une approche moderne de l'architecture. La façade Accinauto classée des années 1950 est conservée et devient voisine d'une nouvelle façade en lamelles verticales. Le nouveau bâtiment s'inscrit dans la stratégie RSE du Groupe en répondant aux exigences les plus élevées au niveau développement durable. Grâce à une solution utilisant un bac à glace de plus de 2.100 m³ ainsi que la récupération de chaleur de son data centre voisin, le nouveau siège sera, avec le bâtiment de la Cloche d'Or, le 2^e immeuble du Groupe sans émissions carbone directes.

Avec cet immeuble et pour la 3^e fois, après les bâtiments Mercier et Editus, POST Luxembourg vise la certification platine de la DGNB (Deutsche Gesellschaft für Nachhaltiges Bauen), catégorie la plus élevée de la classification allemande de renommée mondiale. ☑

www.post.lu

CLC

NOUVELLE CAMPAGNE DE COLLECTE DE CAPSULES MÉTALLIQUES

En mars 2016, la **clc**, avec les dépositaires de boissons du Luxembourg, a décidé de lancer une **campagne de collecte de toutes les capsules métalliques pouvant être recyclées**. Chaque capsule recyclée est monnayée et permet de soutenir une association luxembourgeoise œuvrant dans le domaine de la santé. Depuis son lancement, l'**Action Capsule** a déjà permis de récolter environ 38 tonnes de capsules métalliques et de soutenir l'Association des groupes

sportifs oncologiques (ALGSO). Le succès de cette action tient évidemment à ses différents sponsors que sont les Établissements Liéabert, Valorlux et le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable.

En 2021 et pour la 6^e année consécutive, la clc reconduit l'Action Capsule, avec comme objectif de dépasser les 9 tonnes de capsules récoltées sur l'année, soit plus de 2 tonnes qu'en 2020. La confédération luxembourgeoise du commerce **invite donc tous les dépositaires et toutes les entreprises à y participer.** ☑

<https://clc.lu/action-capsules-metalliques>

IMS

43 ALTERNATIVES POUR SUPPRIMER LES PLASTIQUES À USAGE UNIQUE EN ENTREPRISE



En septembre 2018, **IMS (Inspiring More Sustainability)** avait appelé les entreprises à signer le *Manifeste Zero Single-Use Plastic*. L'objectif : éliminer le plastique à usage unique de leur organisation d'ici fin 2020. Ils étaient alors une vingtaine à s'engager. Au cours des 2 années du projet, d'autres ont rejoint le mouvement pour atteindre finalement **74 entreprises signataires** de toutes tailles et de tous secteurs. Ensemble, elles permettent d'éviter chaque année environ 160 tonnes de déchets de plastiques à usage unique.

De cette mobilisation sans précédent est né un **kit de transition** pour aider les entreprises souhaitant entrer dans cette démarche. Différentes alternatives y sont évaluées pour comprendre leurs caractéristiques et les comparer à 9 biens de consommations (assiettes et récipients alimentaires, couverts,

bouteilles, gobelets, pailles, touillettes, emballages alimentaires, sacs et ballons). Cette publication compile également des témoignages d'organisations ayant déjà mis en place certaines de ces solutions.

Produite à l'occasion du Luxembourg Sustainability Forum 2019, l'exposition dédiée à la pollution plastique est maintenant disponible en format digital. ☑

www.imslux.lu

FAIRTRADE LUXEMBOURG 20 ANS APRÈS L'ENGAGEMENT D'ÉRADIQUER LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS L'INDUSTRIE DU CHOCOLAT

En 2001, l'industrie chocolatière signait le Protocole Harkin-Engel et s'engageait à éliminer les pires formes de travail d'enfants et le travail forcé. Mais les promesses de l'industrie du chocolat sont restées lettre morte.

L'histoire du Protocole Harkin-Engel dure depuis maintenant 20 ans et se résume effectivement à des promesses non tenues, à des échéances manquées et à des objectifs revus à la baisse. Des efforts ont été réalisés par des entreprises dans le secteur du cacao, mais ils ont été largement insuffisants pour résoudre les problèmes. De plus, il n'y a aucune sanction lorsqu'il y a non-respect de l'accord.

Au cours des dernières années, des études d'évaluation de l'accord ont été mises en place, mais comme les 2 précédentes études, les résultats de celle du NORC (National Opinion Research Center), publiés au dernier trimestre 2020, indiquent que le travail des enfants est encore très répandu dans les zones de production de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana. Selon les résultats de l'enquête, 1,56 million d'enfants environ y étaient impliqués en 2018-2019, dont environ 1,48 million dans un travail dangereux. Ce chiffre ne couvre pas le travail forcé des enfants, l'esclavage des enfants ou la traite des enfants.

Le cœur du problème : un prix insuffisant pour la grande majorité des quelque 2 millions de cacaoculteurs en Afrique de l'Ouest pour vivre dans

la dignité face à une industrie et des négociants qui continuent de tirer les prix des fèves de cacao vers le bas pour générer d'énormes profits, ce qui freine tout progrès.

Le mouvement **Fairtrade** s'engage notamment à lutter contre l'exploitation et la maltraitance des enfants par le biais des standards et des différents programmes mis en place par les réseaux de producteurs, de même que par des prix minimum garantis.

Alors que le secteur du chocolat représente un chiffre d'affaires de 100 milliards USD par an, le cacaoculteur en Côte d'Ivoire ne gagne que 1/3 de ce qui est nécessaire pour vivre dignement. De plus, dans la majorité des pays producteurs de matières premières telles que le cacao ou le café, les femmes représentent près de 43 % de la main-d'oeuvre agricole.

Face à ce constat d'ensemble accablant, Fairtrade appelle les responsables politiques à prendre leurs responsabilités. Pour l'ONG, 20 années ont été perdues pour montrer que **l'auto-régulation des fabricants de chocolat ne fonctionne pas**. L'introduction d'un devoir de diligence contraignant dans la législation avec la mise en place de règles et de sanctions efficaces pour les entreprises qui ne se conforment pas aux obligations semble désormais être une voie concrète qui renforcera le respect des droits humains, surtout au niveau de l'abolition du travail des enfants. ☑

www.fairtrade.lu

ESCH2022, CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE APPEL AUX PARTENAIRES ÉCONOMIQUES

Expertise ou conseil, soutien matériel ou même financier au sens classique du terme, les possibilités de soutenir **Esch2022, Capitale européenne de la culture** sont multiples. Grâce aux partenaires, Esch2022 espère rassembler un montant de 3 millions EUR. Une campagne digitale lancée à destination des entreprises va permettre d'attirer l'attention sur ce programme de partenariat.

Pour les entreprises qui décident de s'associer à Esch2022, la collaboration apportera une visibilité dans la région. Elle permettra notamment aux jeunes ou petites entreprises de gagner en visibilité et d'attirer de nouveaux clients. En outre, Esch2022 prévoit un échange régulier entre les partenaires économiques pour qui le soutien à la culture au sens large fait partie intégrante de leur stratégie. Les réunions de ce Business for Culture Club débiteront cette année et seront proposées régulièrement au-delà de 2022.

Une autre possibilité de soutien pour des projets individuels pourrait aussi prendre la forme de prestations de services pour un projet individuel dans les 19 communes, telles que du matériel, des machines ou encore une expertise.

Des entreprises comme CFL, Tice, Domaines Vinsmoselle, Bofferding, Accor et des entreprises locales ont déjà répondu positivement. ☑

www.esch2022.lu

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE PARIS

PLANTATION DES 1^{ERS} ARBRES



Les 1^{ers} arbres de la **place de Paris** ont été plantés, en mars dernier, en présence du vice-Premier ministre, ministre de la Mobilité et des Travaux publics, François Bausch, du bourgmestre de la Ville de Luxembourg, Lydie Polfer, et des responsables de Luxtram.

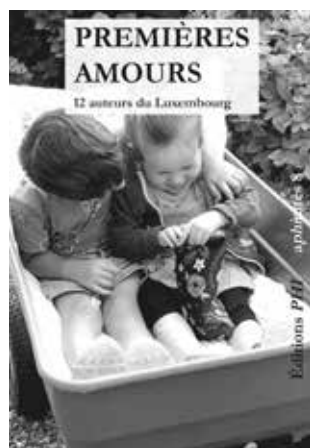
Ces platanes de type *platanus hispanica* 'huissen' de 20 ans d'âge, d'une hauteur variant entre 10 et 12 mètres proviennent de la pépinière Ebben située à Cuijk aux Pays-Bas. Au total, 18 platanes ont été plantés dans des « bacs » munis d'un système antiracinaire permettant de protéger les racines des arbres des réseaux implantés sous la place et de garantir un développement durable des arbres.

Le réaménagement de la place de Paris est prévu pour cet été. Cette place, située au cœur de l'avenue de la Liberté, se caractérisera alors par des espaces plus généreux et offrira un nouveau lieu de convivialité. ☑

www.luxtram.lu, www.vdl.lu

PREMIÈRES AMOURS

NOUVELLE COLLABORATION ÉDITORIALE ENTRE LA VILLE DE LUXEMBOURG ET LES ÉDITIONS PHI



Après *Jours enfantins au royaume de Luxembourg* (2010), *EN PAREAGE. Le Luxembourg d'ici et d'ailleurs* (2013), *Perdus de vue* (2016) et *Le Goût du Luxembourg* (2018), le 8^e tome de la collection *aphinités* des **Éditions PHI**, coédité par la **Ville de Luxembourg**, s'intitule **Premières amours**. Chaque ouvrage de la collection comprend des textes d'auteurs invités par Corina Ciocârlie à se pencher sur un thème bien spécifique. Pour ce 8^e volume de la collection, les écrivains Lambert Schlechter, Elise Schmit, Ian De Toffoli, Nico Helminger, Georges Hausemer, Jean Portante, Pierre Joris, Jean Bürlesk, Florent Toniello, Nathalie Ronvaux, Carla Lucarelli et Anja Di Bartolomeo – chacun à sa manière et dans la langue de son choix – nous livrent leurs impressions très personnelles sur leurs premières amours.

Par sa collaboration avec les Éditions PHI, la Ville de Luxembourg soutient la création luxembourgeoise, mais permet surtout de rendre accessibles au grand public des photos issues des collections de la Photothèque de la Ville, un patrimoine unique de plus de 3 millions de photos réalisées entre 1855 et aujourd'hui par

des photographes tels que Batty Fischer, Théo Mey, Edouard Kutter père et fils, Tony Krier, Camille Aschman ou Pol Aschman dont un cliché figure dans cet ouvrage et dont l'œuvre sera mise à l'honneur lors de la grande exposition estivale au Ratskeller en été 2021 à l'occasion du 100^e anniversaire de sa naissance.

Premières Amours est disponible dans toutes les librairies du pays. ☑

DELAWARE LUXEMBOURG

OLIVIER DEBOECK, RESPONSABLE DES SERVICES D'APPLICATION MICROSOFT POUR LE LUXEMBOURG



De g. à dr. : **Olivier Spahn** (partenaire, delaware BeLux) et **Olivier Deboeck** (responsable des services d'application Microsoft pour le Luxembourg, delaware Luxembourg).

delaware a annoncé des changements au niveau de l'étendue de ses services au Luxembourg avec l'ajout des solutions Azure Cloud, Microsoft Dynamics CRM et ERP, ainsi que des solutions de Business Intelligence. L'entreprise a également renforcé son leadership avec la nomination d'**Olivier Deboeck** au poste de **responsable des services d'application Microsoft pour le Luxembourg**.

delaware guide les entreprises luxembourgeoises dans leur transformation digitale depuis 2011. La société propose des solutions et services technologiques avancés, mis en œuvre principalement par le biais des écosystèmes SAP et Microsoft. De nombreux secteurs et industries sont impactés par la transformation digitale, y compris le secteur financier, car les entreprises transfèrent rapidement leurs données et services vers le cloud. L'entreprise a établi de solides liens avec des partenaires commerciaux clés, tels

que SAP et Microsoft, assurant ainsi la continuité et l'amélioration continue dans un grand nombre de secteurs, notamment l'industrie, la santé, le secteur public et les services financiers.

En 2020, et pour la 14^e année consécutive, Delaware a obtenu le classement Gold Partnership de Microsoft. La société a également renouvelé son classement Azure Expert Managed Services Provider, qui permet aux entreprises d'accéder aux licences de produits, support technique, formations en ligne ainsi qu'à la possibilité de se connecter et de collaborer au sein de l'écosystème de partenaires.

www.delaware.pro/fr-be

YELLOW.LU

DAVID GAVROY, NOUVEAU PATRON



David Gavroy, CEO, DG Group.

Après avoir consulté plusieurs investisseurs, **Marc Neuen**, ex-administrateur délégué de Linc S.A., a conduit la reprise de son entreprise par **David Gavroy**, CEO de **DG Group**.

Déjà à la tête de l'agence de communication Noosphere Brand Strategy S.à r.l., de Noosphere Atelier Publicitaire et de la société de consultance en marketing Z6 Création S.à r.l., David Gavroy accueille maintenant sa 4^e société au sein du groupe.

Toutes les entreprises n'ont pas les ressources financières et humaines pour faire appel aux services stratégiques d'une agence de communication. À travers cette acquisition, David Gavroy souhaite ramener ses lettres de noblesse à Yellow et pousser plus loin l'étendue des offres de service. Objectif : permettre aux clients une plus grande visibilité.

Bien que totalement indépendantes, les 4 sociétés sœurs de DG Group vont s'entraider et mutualiser leurs compé-

tences. Là où Yellow aura pour mission de faire rayonner ses clients, l'agence Noosphere Brand Strategy aura pour éventuelle future mission de les faire rayonner davantage en tant que marque. S'ils le souhaitent, les clients Yellow pourront également profiter des modèles de site Gliber gérés par l'entreprise Z6 Création : des sites faciles et accessibles, à moins de 1.000 EUR ou sous forme d'abonnements.

Un rachat qui donne un second souffle à l'entreprise après 12 ans d'activité. Prochaine étape pour le groupe : installer les 4 sociétés sous le même toit à Oberpallen avec pour chacune un plateau dédié.

www.yellow.lu

INOWAI

ÉVOLUTION AU SEIN DE LA DIRECTION



De g. à dr. : **Jean-Nicolas Montrieux** (CEO) et **Vincent Bechet** (président exécutif), INOWAI.

Vincent Bechet, qui occupait le poste de CEO depuis 15 ans, a passé les commandes à **Jean-Nicolas Montrieux**, Partner depuis près de 10 ans. Il ne quitte pas le navire **INOWAI** puisqu'il en devient le **président exécutif** afin de se consacrer au développement du groupe.

« Outre mes fonctions naturellement liées au titre de président exécutif, je consacrerai mon énergie au déploiement d'INOWAI et des relations de certains « grands comptes » qui me font confiance depuis plusieurs années déjà, voire décennies. L'immobilier est en pleine évolution. La digitalisation s'invite dans chaque pan du secteur, chaque classe d'actif est concernée. Aussi, pour accompagner au mieux ce tournant stratégique, réussir notre transition numérique et saisir les opportunités liées au digital, le conseil d'administration a décidé de confier cette mission à Jean-Nicolas Montrieux », a expliqué Vincent Bechet.

« Je considère que je deviens le coach d'une équipe de haut niveau. Mon rôle sera désormais de catalyser l'énergie et les talents d'INOWAI afin de conquérir les plus belles victoires ». Voilà l'ambition de Jean-Nicolas Montrieux affichée. Pour y arriver, il pourra compter sur le soutien et l'expertise de **Vincent Bechet**, mais aussi d'une équipe de direction solide, composée de ses 2 associés **Marc Baertz** et **Tehdi Babigeon** qui prennent respectivement les directions financière et commerciale de la société, de **Julien Pillot** en tant que Head of Office Agency et de **Sophie Laurent** à la tête de la direction administrative. Une évolution structurelle qui s'accompagne d'une offre repensée, organisée autour de 3 pôles complémentaires, à savoir Transaction, Management et Conseil.

www.inowai.lu

POST LUXEMBOURG

SÉBASTIEN GENESCA NOUVEAU CEO D'ELGON



Sébastien Genesca, CEO, Elgon.
Photo-SD Worx

Depuis le 1^{er} mai, **Sébastien Genesca** est le nouveau **CEO d'Elgon**, société spécialisée dans la consultance en matière de transformation digitale et reconnue notamment comme spécialiste Microsoft. Il succède à Dominique Peiffer, fondateur d'Elgon et d'Ainos. Les 2 sociétés ont rejoint le groupe POST en 2016. Par ailleurs, il contribuera au développement de l'activité ICT du groupe POST.

Sébastien Genesca a débuté sa carrière au Luxembourg chez Sogeti en 2001, puis a dirigé CGI (anciennement LOGICA) jusqu'en 2016. Depuis lors, il occupait le poste de Managing Director de SD WORX.

www.post.lu, www.elgon.lu

EAGLESTONE LUXEMBOURG

ERIC DOTHÉE NOMMÉ COO



Eric Dothée, COO, Eaglestone Luxembourg.

Pour faire suite à la croissance importante de l'activité que connaît Eaglestone au Luxembourg et à l'ambition de multiplier par deux le chiffre d'affaires de l'entité à l'horizon 2025, Nicolas Orts (CEO d'Eaglestone Group) et Xavier Hauboldt (CEO d'Eaglestone Luxembourg) ont décidé de nommer **Eric Dothée** au poste de **Chief Operating Officer (COO)** au sein de la filiale luxembourgeoise.

Eric Dothée compte plus de 15 ans d'expérience dans des groupes immobiliers belge et luxembourgeois de référence comme DTZ et IKO Real Estate. Il a notamment contribué à la réalisation de différents développements de type résidentiel, bureaux et loisirs d'envergure au Luxembourg ainsi qu'en Suisse. Dernièrement, il a occupé la fonction de Director du Business Development et de l'Asset Management au sein d'IKO Real Estate.

Sa mission consistera à assurer la direction opérationnelle d'Eaglestone Luxembourg et de mener à bien le pipeline conséquent des projets en cours.

Créée il y a 5 ans, la filiale luxembourgeoise du groupe Eaglestone possède actuellement un portefeuille avoisinant les 500 millions EUR répartis au sein de 12 projets, ce qui en fait l'un des acteurs de référence sur le marché de la promotion et de l'investissement immobilier au Luxembourg. ✓

www.eaglestone.lu

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

RUPERT PYBUS AU POSTE DE GLOBAL HEAD OF MARKETING & PRODUCTS



Rupert Pybus, Global Head of Marketing & Products, Edmond de Rothschild Asset Management.

Edmond de Rothschild Asset Management a renforcé ses équipes de marketing/produits avec un recrutement qui apporte une forte dimension internationale et contribue au franchissement d'une nouvelle étape de sa stratégie de croissance. Entré en fonction le 1^{er} mai dernier en tant que **Global Head of Marketing & Products** et **membre du comité exécutif**, **Rupert Pybus**, basé à Paris, supervise les équipes Marketing, Appels d'offres, Product Management et Product Specialist. En parallèle, il met en œuvre une stratégie globale afin d'améliorer la visibilité de la Maison et sa marque en gestion d'actifs. Il est directement rattaché à Christophe Caspar, Global CEO Asset Management.

Rupert Pybus a passé les 10 dernières années chez Columbia Threadneedle Investments, notamment en tant que Global Head of Brand & Marketing, fonction qu'il occupait depuis 2016. Diplômé en Sciences politiques de l'Université de Lancaster, il a occupé diverses fonctions au sein de plusieurs institutions financières et agences de publicité de premier plan. ✓

www.edr.com

COMITÉ DE DIRECTION DE LA BCL

NICOLAS WEBER, NOUVEAU MEMBRE



Nicolas Weber, nouveau membre, comité de direction de la BCL.

En vertu d'un arrêté grand-ducal du 23 avril 2021, **Nicolas Weber**, chef du département des Opérations à la **Banque Centrale du Luxembourg (BCL)**, a été **nommé membre du comité de direction** pour une période renouvelable de 6 ans avec effet au 1^{er} juin 2021. Il remplacera Pierre Beck qui a fait valoir ses droits à la retraite à la même date.

À partir du 1^{er} juin, le comité de direction de la BCL sera composé de Gaston Reinesch, (directeur général), Roland Weyland (directeur) et Nicolas Weber (directeur). ✓

www.bcl.lu

MON JARDIN

SOUS L'ÉGIDE D'UN NOUVEAU PROPRIÉTAIRE



De g. à dr. : **Jean-Paul Krämer**, **Aloyse Hoffmann** et **Joé Hoffmann**.

Après avoir été domiciliée pendant plus de 40 années à Schiffflange, l'entreprise familiale **Mon Jardin** déménage à **Dippach**. Sur ce site, Mon Jardin reprend les infrastructures de l'entreprise **Pépinières & Paysagiste Jean-Paul Krämer**.

La question de la succession s'est posée dans les deux sociétés. **Joé Hoffmann**, 25 ans, petit-fils des fondateurs de Mon Jardin, Aloyse Hoffmann et Louise Calmes, a pris les rênes de l'entreprise. Joé Hoffmann a récemment obtenu son master of Science in Civil Engineering à l'École polytechnique fédérale de Zurich et il a grandi dans l'entreprise de jardinage de son grand-père dès son plus jeune âge. Aloyse Hoffmann s'est dit ravi de remettre les clés entre les mains de son petit-fils.

« Nous souhaitons rester une entreprise familiale, accueillir et conseiller personnellement nos clients. Et réunir le meilleur des deux univers de Mon Jardin et de Pépinières & Paysagiste Jean-Paul Krämer. Nous sommes attachés à la tradition, aux valeurs et surtout aux clients des deux sociétés. Dans le même temps, nous insufflerons tranquillement un nouvel élan et concevrons notre gamme de services de façon moderne et accessible », conclut le nouveau propriétaire, Joé Hoffmann. ✓

Mon Jardin, rue de Holzem L-4974 Dippach
www.monjardin.lu, www.kramer.lu.

**Future of work
is now**

#DecodingTalent

Read more on jobs.lu

jobs.lu

Recruitment Made Simple!

Luxembourgish respondents experienced a positive impact on their use of digital tools during the crisis.

Source: BCG/The Network “Decoding Global Ways of Working” — Luxembourgish results

53% of people are willing to work remotely for a foreign employer.

Source: BCG/The Network “Decoding Global Ways of Working” — Luxembourgish results



Kee Prënz Philip, kee Cahen, kee Kersch, kee Bausch a kee Schwaarzen, mee Brandy, Lutz a Salvi

Huet déi aktuell Corona-Pandemie nieft hire villen negativen Auswierkunge wéi zum Beispill op eis eeler Matbierger, op eis Schüler a Studenten, och e positiven Effet op eis Ausernanersetzung mat visueller Konscht hei am Land?

Ech war iwwerrascht, wéi ech d'Titelsäite vun eisen zwou nationalen Illustréierten der *Revue* an dem *Télécran* vun dëser Woch niefteneen um Pult leien hat. Op den Titelsäite kee Prënz Philip, kee Cahen, kee Kersch, kee Bausch, kee Schwaarzen och kee Virus oder Vaccin mäi Brandy, Lutz a Salvi.

Richtig Kënschtler, nämlech Moler. Ass dës Besetzung vun den zwou Titelsäiten an der selwechter Woch pueren Zoufall oder setzen dës Titelsäite bewusst déi visuell Konscht, déi eis villäicht méi wichteg gëtt (an a wéinst der Pandemie) dowéinst an de Fokus? Ass et déi normal Progressioun, d'Ophueljuegd vun engem Staat zur Natioun, fir sech mat senger Kënschtler auserneen ze setzen, wéi dat am Ausland de Fall ass? Huet duerch Corona dës Transformatioun u Vitess opgeholl?

Fakt ass, dass zanter dem éischte Lockdown am Mäerz 2020 eis Gesellschaft eng Vollbremsung gemaach huet. Näischt ass méi ewéi soss. Eis Mobilitéit, eis Fräiheete sinn drastesch ageschränkt. Mir hu méi Zäit fir eis, fir wakereg oder depressiv ze ginn. Mir kënnen eis iwwerleeën, wat an eisem Liewe wichteg ass, eis mat der Hyper-Consummatioun auserneesetzen, de Kader vun eisem Liewen iwwerdenken an eventuell nei gestalten.

D'Famill, Kultur an Natur si fir vill vun eis gewollt oder ongewollt bedéngt duerch Situatioun nees méi an de Mëttelpunkt geréckelt.

Kënschtler an de Mëttelpunkt gestallt

Den éischten Effet vun der aktueller Situatioun ass opgefall schonn dat lescht



«Just living... and why not?», Robert Brandy 2002, Collection HP.

Joer. Et war eng besonnesch Atmosphär an der Ausstellung vum Jean-Marie Biwer am Mudam. Trotz Corona si ganz vill Leit dohinner an dacks erëm komm. Fir déi éischte Kéier an der Geschicht vum Musée war de Katalog scho während der Ausstellung ausverkaf an et huet missten eng zweet Oplag gedréckt ginn.

Méi rezent, bei der aktueller Retrospektiv vum Brandy am MNHA, den éischte Kënschtler, deen zu Lief-Zäiten eng Ausstellung vun dëser Envergure an dëser Institutioun kritt, wat eng Unerkennung vum Kënschtler an der Konscht-Zeen dierft sinn, si bis elo vill Leit a besonnesch vill Jonker komm.

Dëse Phenomen war och an der Ausstellung *Honnert 100 Joer Konscht zu Lëtzebuerg* ze gesinn, wou ganz vill Leit a och besonnesch vill Jonker waren. Um Salon vum CAL war dëst virdrun och schonn esou an e war esou gutt besicht wéi déi Jore virdrun.

Jo, eis Aktivitéite sinn an der aktueller Situatioun ageschränkt, mee positiv ass, dass trotz Corona oder wéinst Corona, vill Leit a besonnesch vill Jonker visuell Konscht consideréieren a re-consideréieren.

Ech wënsche mer, dass no Brandy, Lutz an Salvi nach vill aner Kënschtler op d'Titelsäit vun eisen Illustréierte kommen.



Marc Hostert

Économiste

Président du CAL (Cercle Artistiques de Luxembourg)

Follow Marc Hostert sur Facebook et Twitter : @marchostert

Expositions

Robert Brandy face à lui-même – 50 ans de carrière, MNHA jusqu'au 28/11/2021
Correspondance exquise, Thierry Lutz et Jean-Claude Salvi, Galerie Schlassgoart jusqu'au 21/05/2021
www.cal.lu

L'événement de demain sera plus riche

En nous astreignant à de nouvelles contraintes, la pandémie a permis à de nombreux secteurs de se réinventer, notamment à celui de l'événementiel qui a très vite montré sa résilience et sa créativité.

Après plus d'un an de pandémie, quels sont les apprentissages que nous en avons tirés ? Comment sera l'événement de demain ? Tour d'horizon d'un secteur qui a su tirer profit à long terme de cette situation inédite.

L'événement de demain sera hybride et inclusif

On nous demande souvent de quoi sera fait l'événement de demain. Certains prédisent un engouement pour le présentiel : nous n'en pouvons plus des Zoom et autres outils de visioconférence. D'autres ne jurent que par le digital. Selon nous, la vérité est entre ces deux extrêmes.

L'hybride deviendra le standard. Les sites événementiels sont déjà en train de s'y préparer. Grâce à un bon équipement, l'accès à distance offrira la possibilité de passer la barrière des langues et de la mobilité. En s'ouvrant ainsi, l'événement développera son impact et facilitera l'inclusion de tous, notamment des profils marginalisés par l'événementiel traditionnel.

De nouvelles possibilités s'ouvriront en termes de contenu, d'audience et d'expérience.

L'événement de demain sera orienté contenu et expérience

Hier, beaucoup d'événements se composaient d'une suite de discours avec ou sans véritable interaction et de quelques animations. Le focus était surtout mis sur la *networking*. Avec le digital, le contenu et l'expérience vont devenir primordiaux. Qui dit événement dit interaction, dialogue et écoute. Nous devons apprendre à davantage prendre en compte les besoins des invités et créer l'événement en fonction. Les plus importantes questions à se poser sont : pourquoi les participants doivent-ils se déplacer et quelle est la valeur ajoutée que je peux leur offrir ? Il est important

En ajoutant la dimension digitale qui offre pléthore d'opportunités, l'événement de demain sera, certes plus complexe, mais également plus riche et proposera une expérience plus immersive et plus inclusive.

de réfléchir en termes de ROI (*Return On Investment*) et de ROE (*Return On Emotions*). De soigner encore davantage la phase de communication avant et après l'événement afin de s'assurer que le bon contenu est livré à la bonne personne au bon moment. De vérifier si nous avons atteint nos objectifs.

L'événement de demain sera encore plus ludique et impliquera davantage le participant

Nous avons rapidement dû faire face à la réduction de la durée de concentration de l'audience, qui l'est encore davantage à distance. Pour pallier cette contrainte, les interventions sont donc devenues plus courtes à l'instar des Ted Talks. Mais, raccourcir ne fait pas tout. Afin de garantir une concentration constante de votre audience, il est important de varier les formats, les intervenants et même les décors.

Les événements ont toujours été scénarisés. Mais, le digital nous permet d'aller un cran plus loin dans l'aspect technique/technologique et de mettre encore davantage le participant au centre de l'événement. Avec la réalité augmentée, la réalité virtuelle et autres..., nous pouvons créer une véritable immersion dans l'univers de la marque et garantir un impact durable.

Par ailleurs, plus question de laisser le directeur prendre la parole sans un véritable média-coaching. S'inspirer des shows télé, du théâtre, des Youtubeurs, de *stand-uppers* ou de coaches est devenu la norme.

L'événement de demain durera dans le temps

Encore peu utilisées il y a un an, les applications de *networking* ont le vent en poupe. Ces applications, en plus de permettre l'enregistrement en ligne, proposent aux participants de voir qui sera présent, d'entrer en contact avec d'autres participants, les exposants ou les intervenants, et ceci avant et après l'événement. Par ailleurs, via ce type d'applications, vous pouvez également envoyer des notifications *push* à vos invités afin de les maintenir en haleine.

L'événement de demain sera plus complexe et plus riche

Vous l'avez compris : l'événement de demain demande un champ d'expertise encore plus vaste qu'hier. En ajoutant la dimension digitale qui offre pléthore d'opportunités, l'événement de demain sera, certes plus complexe, mais également plus riche et proposera une expérience plus immersive et plus inclusive. Espérons juste que le retour au présentiel ne se fera plus trop attendre.

Netty Thines

Conseil en communication

Mediation S.A.



Caroline Liefbrig : « Ne vous laissez pas influencer par les préjugés »

Passionnée par le monde pénitentiaire, la délinquance et la criminologie, Caroline Liefbrig est aujourd'hui directeur adjoint de l'Administration pénitentiaire. Elle évoque pour *entreprises magazine* son parcours et ce qui l'anime au quotidien dans l'exercice de ses fonctions.

Quel a été le parcours qui vous a amenée à occuper ce poste de directeur adjoint de l'Administration pénitentiaire ?

Après avoir commencé des études en psychologie, je me suis spécialisée dans la criminologie et la victimologie. Mes diplômes en poche, j'ai intégré l'Administration pénitentiaire en 1999. J'ai alors été affectée au secrétariat général des établissements pénitentiaires, avant d'occuper le poste d'attachée, afin d'assister le délégué du procureur général d'État dans la coordination et la surveillance des établissements pénitentiaires au Luxembourg. Dans le cadre de mon affectation partielle au Centre pénitentiaire de Givenich, je me suis plus particulièrement occupée de la gestion des détenus, de la discipline et du comité de guidance. J'ai également été déléguée à la formation qui consiste à gérer et coordonner la formation des agents affectés à notre Administration, en collaboration avec l'Institut National de l'Administration Publique (INAP). J'ai aussi supervisé les Ressources humaines et suivi beaucoup de projets, notamment la mise en place de conventions avec les centres hospitaliers de Luxembourg et d'Ettelbruck afin que les détenus puissent bénéficier de la médecine somatique et psychiatrique en milieu pénitentiaire. Ces fonctions de coordination et de supervision m'ont permis de renforcer mes compétences en matière de gestion publique d'une administration. C'est ainsi que depuis 2018 j'occupe le poste de directeur adjoint.



Caroline Liefbrig, directeur adjoint, Administration pénitentiaire. Photo-Jessica Theis

En quoi consiste cette fonction peu médiatisée ? Quelles sont vos missions ?

Dans ma fonction actuelle, j'assiste le directeur dans l'accomplissement de ses tâches, je le seconde et le remplace en cas de besoin. Mes attributions consistent à appliquer la politique pénitentiaire qui est déterminée par le ministère de la Justice, à élaborer et évaluer des projets, à coordonner les centres pénitentiaires en matière budgétaire, financière et de ressources humaines. La surveillance et l'inspection interne des centres font également partie de nos activités. Finalement, je suis en charge des recours administra-

tifs en matière disciplinaire des détenus devant le directeur de l'Administration pénitentiaire.

Qu'est-ce qui vous a poussée à rejoindre l'Administration pénitentiaire ? C'est un choix de carrière qui peut sembler étonnant...

J'ai toujours eu un très grand intérêt pour la genèse de la délinquance et du crime ainsi que pour le monde pénitentiaire. La criminologie est une discipline pluridisciplinaire enseignant, entre autres, le droit pénal, la psychologie, la sociologie et le droit pénal des mineurs. L'institution pénitentiaire reflète également cette multiplicité. Il s'agit d'un monde très complexe où, parfois, diverses disciplines s'entrecroisent et se rejoignent, notamment à travers la prise en charge, le traitement et l'encadrement des détenus. Dans ce contexte, le défi consiste à unifier, au sein d'une même institution, ces diverses disciplines – médecine, psychologie, travail social, encadrement éducatif, formation, etc. –, et ce afin d'accompagner le détenu de manière humaniste et dans le respect des droits de l'Homme, de garantir au mieux sa réinsertion sociale et de protéger la société.

Quels sont les aspects de votre métier qui vous plaisent tout particulièrement ?

Ce sont les défis journaliers qui se présentent à nous. L'Administration pénitentiaire est une organisation très vivante, au

« *Si j'ai rencontré des difficultés durant mon parcours, j'ai toujours cherché à les surmonter grâce à mes compétences et mes expériences. C'est pour moi le meilleur moyen d'avancer.* »

sein de laquelle beaucoup de questions et de problèmes peuvent se poser de manière inattendue. Il faut donc être capable de gérer des situations de crise, faire preuve de réactivité et d'adaptation. J'apprécie aussi beaucoup mener des recherches dans le cadre du développement de nouveaux projets, notamment afin de faire avancer la réforme pénitentiaire. J'ai aussi la chance d'être entourée d'une équipe pluridisciplinaire en charge des différents domaines de notre Administration (Service juridique, Ressources humaines, Communication, Criminologie et Recherche, Finances). C'est un travail très varié. Il n'y a aucune monotonie et c'est ce qui me plaît.

Quels sont vos souhaits, vos ambitions pour les années à venir ?

Beaucoup de projets doivent encore être implémentés pour améliorer la détention et le milieu pénitentiaire au Luxembourg. En matière de pénologie, nous devons réussir à changer de paradigme et à professionnaliser davantage la prise en charge des détenus. En tant qu'institution, nous avons parfois tendance à nous centrer sur le fonctionnement même de cette institution et à perdre de vue l'objet de nos missions, à savoir le détenu. Il est important de toujours replacer le détenu au centre de nos préoccupations. Il me tient également particulièrement à cœur de valoriser les tâches de nos collaborateurs, peu visibles au sein de la société alors qu'ils réalisent un travail exceptionnel et éprouvant. Nous devons

parvenir à mieux mettre en avant leur travail accompli au quotidien et, dans un effort continu, tenter d'améliorer leurs conditions de travail.

Votre fonction doit être particulièrement prenante. Quelles sont vos échappatoires ?

Ma famille, qui est toujours très présente, est un grand pilier. Pour préserver son équilibre, je pense qu'il est aussi important de s'épanouir dans des activités en dehors du travail, même s'il n'est pas toujours facile de dégager le temps nécessaire pour y parvenir. À titre personnel, je trouve par exemple beaucoup de réconfort dans la course à pied, le piano et la lecture.

L'Administration pénitentiaire est-elle un milieu davantage masculin que féminin ? Quelles sont les éventuelles difficultés que vous avez pu rencontrer en tant que femme ?

Au début de ma carrière, en effet, le monde pénitentiaire était davantage masculin que féminin mais l'Administration a évolué au fil des ans. Aujourd'hui, beaucoup de femmes y revêtent des fonctions dirigeantes ou des postes à responsabilités particulières. Depuis le 1^{er} février, c'est par exemple une femme qui est aux commandes du Centre pénitentiaire de Luxembourg. Si j'ai rencontré des difficultés durant mon parcours, j'ai toujours cherché à les surmonter grâce à mes compétences et mes expériences. C'est pour moi le meilleur moyen d'avancer.

Comment vous définiriez-vous en tant que directeur et manager ?

J'attache une grande importance à l'atteinte des objectifs et au respect des procédures. Mais je suis aussi très à l'écoute de mes collègues. Pour moi, il est essentiel, en tant que manager, de parvenir à déléguer et à responsabiliser chaque personne, de prendre en considération les idées de chacun et d'impliquer les membres de l'équipe dans le processus de prise de décisions. C'est ainsi qu'une confiance mutuelle peut s'installer. Je privilégie donc toujours l'approche participative.

Quel regard portez-vous sur les femmes dirigeantes au Luxembourg ?

Ces dernières années, de plus en plus de femmes occupent des postes importants dans le pays. C'est une évolution très positive, témoignant que les femmes disposent de très bonnes compétences et formations. C'est aussi le signe et la preuve qu'il est tout à fait possible de concilier vie familiale et vie professionnelle, que les femmes n'ont aujourd'hui plus à faire un choix et peuvent s'épanouir dans ces deux pans de leur vie.

Quels conseils donneriez-vous aux femmes qui souhaiteraient s'inspirer de votre parcours ?

J'ai fait le choix d'études puis d'une carrière assez spécifiques, qui restent marginales aux yeux de la société. Je dirais donc qu'il ne faut pas se laisser influencer par les éventuels préjugés et suivre ses propres passions et envies. Il faut aussi garder à l'esprit que tout est possible. Quand j'ai intégré l'Administration, le poste que j'occupe désormais n'existait pas (NDLR : la fonction de directeur adjoint a été créée en 2018 suite à la réforme de l'Administration pénitentiaire). Il y a vingt ans, je n'aurais donc jamais imaginé me retrouver ici aujourd'hui. Au cours d'un parcours professionnel, des opportunités se présenteront toujours à vous. À chacun et chacune de les saisir.

Propos recueillis par Jeanne Renauld

« *Il y a vingt ans, je n'aurais jamais imaginé me retrouver ici aujourd'hui. Au cours d'un parcours professionnel, des opportunités se présenteront toujours à vous. À chacun et chacune de les saisir.* »



lifelong-learning.lu passe la barre des 10.000 formations !

Le portail national de la formation tout au long de la vie poursuit sa belle progression, passant de 6.600 formations référencées en 2015 à 10.000 formations en 2021, soit une croissance de 50 % en 5 ans.

En 2015, la plateforme comptait 169 organismes de formation membres, contre plus de 280 recensés à ce jour, soit une augmentation de plus de 60 %. Parmi les 10.000 formations, 1.500 sont proposées à distance.

Un large éventail de formations pour répondre aux besoins des apprenants

Au fil du temps, l'offre de formation s'est amplement diversifiée. Tous les secteurs d'activité de l'économie sont couverts, avec en tête les formations en langues, informatique, direction d'entreprise et développement personnel et professionnel.

Une recherche par mot-clé ou par domaine facilite l'accès à la formation adaptée à ses besoins. Plusieurs filtres tels que le mode d'apprentissage, le lieu de la formation, la durée, le niveau ou encore la langue de prestation permettent d'affiner les résultats de la recherche. Une attention particulière est portée à la lisibilité des formations présentées, en termes d'objectifs, de contenu, de modalités d'évaluation... Les formations se déroulent à distance, en horaires décalés, en cours du soir ou en cours de jour. Elles peuvent être de courte durée ou s'étaler sur plusieurs mois.

Le site renseigne également sur les possibilités d'obtenir un diplôme en formation continue, notamment via l'apprentissage pour adultes ainsi que sur le dispositif de validation des acquis de l'expérience.

Un véhicule d'information unique pour faciliter l'accès à la formation

Tout individu souhaitant se former, à titre personnel, afin de développer ses com-

pétences et consolider son employabilité est invité à consulter lifelong-learning.lu. Pour mener à bien son projet de formation, il peut solliciter une aide à la formation telle que le congé individuel de formation, le congé linguistique, un aménagement du temps de travail ou encore une aide financière spécifique.

Les entreprises qui investissent dans le développement des compétences de leurs salariés peuvent solliciter une aide financière de l'État à travers le dispositif de cofinancement de la formation professionnelle continue ou le subside pour l'apprentissage du luxembourgeois.

Le site publie également les informations utiles liées à la formation au Luxem-

bourg : études et analyses, événements, actualités, législation...

La plateforme publique au service des professionnels de la formation

lifelong-learning.lu constitue un levier incontournable pour les organismes de formation qui souhaitent accroître la visibilité de leur offre et se positionner sur le marché de la formation.

Les professionnels de l'emploi et de l'orientation y retrouvent les formations répondant aux multiples parcours professionnels ainsi que des outils d'aide à l'orientation. ☑



14 — 15
September 2021



SAVE THE DATE

ICT SPRING EUROPE

FINTECH × DIGITAL × SPACE

GLOBAL TECH CONFERENCE

The place where Digital, Tech
and Science converge

MARKETING. EVENTS. PUBLISHING.
FARVEST

 ictspring.com

Side events:





Innover, c'est quoi ?

L'innovation peut s'exprimer de bien des manières. L'objectif, à travers elle, sera toutefois toujours de faire autrement pour faire significativement mieux. À ce titre, elle ne doit pas être confondue avec la recherche ou une simple démarche d'optimisation.

Pour perdurer, toute entreprise doit innover. Dans un monde qui évolue de plus en plus vite, chaque entreprise n'a pas d'autre choix que de s'adapter, s'améliorer, chercher à toujours faire mieux. Au cœur de cette dynamique, on peut toutefois se demander ce qui relève effectivement de l'innovation. Innover, qu'est-ce que c'est ? « Innover, c'est faire autrement afin d'atteindre un résultat significatif, répond Arnaud Lambert, directeur du Luxembourg Digital Innovation Hub (L-DIH). Le concept inclut donc deux dimensions : la nouveauté d'une part, et l'ambition d'autre part. Si l'amélioration visée en cherchant à faire autrement n'est pas significative, on ne parlera pas d'innovation mais plutôt d'optimisation. »

L'innovation à la portée de tous

Au départ de cette définition, chaque organisation peut envisager plus concrètement l'innovation à son échelle. On comprend qu'innover n'implique en effet pas forcément de mobiliser des investissements conséquents, de mettre en place une équipe de R&D. Au contraire, l'innovation est à la portée de tous. « L'innovation relève d'ailleurs d'un besoin naturel et humain de lutter contre l'immobilisme, de chercher en permanence de nouvelles choses pour son propre bien ou pour le bien des autres », poursuit Arnaud Lambert. Si l'on considère la sphère business, l'innovation s'impose forcément à un moment donné.

L'innovation voulue ou subie

« L'innovation va en effet naître lorsqu'un nouveau besoin se fait ressentir, quand on constate que l'existant ne suffit pas ou plus, poursuit le directeur du Luxembourg Digital Innovation Hub (L-DIH). La contrainte peut venir de l'extérieur, en étant liée à la compétition, à l'évolution du marché qui impose à l'entreprise d'évoluer, de

proposer de nouveaux produits ou services. Elle peut aussi émaner de l'intérieur de l'organisation, qui peut avoir à un moment donné besoin de nouveautés, d'une nouvelle dynamique pour continuer à prospérer. »

La société LuxPET, établie à Bascharage, est active dans le recyclage, avec le traitement de l'équivalent de 1 milliard de bouteilles en PET, utilisées pour la fabrication de ses propres bouteilles en plastique. En croissance permanente depuis sa création, la société s'est trouvée confrontée à des limites dans le suivi du modèle de gestion opérationnelle. « Nous avons connu une croissance rapide et le passage de PME à une société de taille plus importante a généré certaines problématiques organisationnelles, résume Jean-Pierre Thomas, le directeur de l'usine Plastipak au Luxembourg, dans un témoignage sur

le site de Fit 4 Innovation. Notre organisation était trop basée sur la connaissance de certaines personnes et pas assez sur des processus établis. »

Il en résultait, de facto, un risque de discontinuité et d'efficacité dans la mise en œuvre de certains procédés de production, y compris parmi les plus critiques. Pour y remédier, LuxPET s'est donc engagée dans une démarche d'innovation. La priorité a été d'améliorer la performance qualité. Cette initiative a permis d'engranger des gains de performance substantiels. « L'innovation est importante dans tous nos départements. Ce programme nous a permis d'installer un climat favorisant l'initiative personnelle et l'innovation. Mais il s'agit là de tout un état d'esprit qu'il faut continuer à entretenir au quotidien, pour bien rester sur la route de l'excellence », témoigne Jean-Pierre Thomas.





Qu'elle soit voulue ou contrainte, l'innovation part toujours d'une intention : celle de trouver comment mieux faire autrement. « *Cela implique toujours une volonté de se remettre en question, mais aussi de l'engagement de la part de l'ensemble de l'équipe ainsi que le partage du résultat obtenu* », poursuit Arnaud Lambert. Si une démarche d'innovation n'est pas forcément couronnée de succès, elle est toujours source d'apprentissage.

La période de crise que nous avons traversée devrait être propice à l'innovation. Beaucoup d'acteurs, en effet, ont dû revoir leur manière de faire les choses. Elle a été l'occasion de repenser la façon de s'adresser à son marché, d'améliorer la relation client, de faire de nouveaux usages de la technologie. « *Cette crise s'apparente à un facteur externe qui a obligé les organisations à faire autrement*, poursuit Arnaud Lambert. *Je suis persuadé que des innovations majeures vont en surgir.* »

Fixer le cadre

L'innovation, en outre, s'envisage au cœur d'un cadre établi. Pour le directeur du L-DIH, il importe de fixer clairement l'objectif poursuivi, de prendre le temps de réfléchir au « pourquoi nous cherchons à innover ». « *On n'innove pas pour innover, mais pour répondre à une problématique identifiée* », commente Arnaud Lambert. Avant d'entamer la démarche, il faut donc prendre le temps d'explorer les enjeux, qui peuvent prendre bien des formes. La problématique peut concerner l'organisation, les processus, ou encore le service, le produit, la relation client. « *Les plus belles innovations, les plus abouties, sont celles qui touchent le client final, qui lui apportent quelque chose de différent* », précise Arnaud Lambert.

Innover pas à pas

Une fois le périmètre fixé et les équipes engagées, innover implique de faire preuve d'ouverture, de s'intéresser à ce qui se fait ailleurs, pour envisager la possibilité de l'appliquer à sa propre activité. Si la démarche d'innovation doit viser « un résultat significatif », elle n'implique pas forcément de procéder à des révolutions. On peut innover par petites touches. « *Il est même préférable de commencer par faire des petits pas avant de chercher à en faire de grands* », poursuit Arnaud Lambert.



Ready to move you

avec ALD Company Bike

Vous avez flashé sur un vélo ou vous cherchez une solution de mobilité alternative ?

ALD Automotive Luxembourg vous permet d'intégrer votre vélo ou trottinette électrique dans votre package d'avantages employé à partir de 25€/mois tous services inclus*

Contactez-nous :
31 05 36 1
contact@aldautomotive.com



En savoir plus :
<https://bit.ly/38UJft>



ALD
Automotive

*Offre valable pour les employés du Grand-Duché de Luxembourg



Parmi les freins à l'innovation, la résistance au changement est importante. Un projet d'envergure implique souvent des risques conséquents et des évolutions que dirigeants et collaborateurs pourraient avoir du mal à accepter. « Or, on peut avancer très efficacement en innovant par petites touches, bien plus en tout cas qu'en décidant de ne rien changer », ajoute Arnaud Lambert. La démarche, toutefois, doit être structurée, bien cadrée, avec des échéances pour justement éviter de se perdre. Durant certaines périodes, il faut s'ouvrir, voir les possibilités existantes de faire autrement, pour ensuite se recentrer sur la problématique et mettre en œuvre la réponse envisagée.

Culture de l'innovation

Petit à petit, l'innovation va s'inscrire dans la culture de l'entreprise, comme ce fut le cas au sein des Caves Bernard Massard. Son actuel dirigeant, Antoine Clasen, témoigne de l'apport d'une démarche d'innovation sur le site de Luxinnovation. « Au sein de notre organisation, il n'y avait pas de réels problèmes de base, mais plutôt l'envie d'avoir un regard critique sur notre organisation, précise-t-il, évoquant le moment où son père Hubert lui a passé le flambeau. Il était important à ce moment-là de se



poser les bonnes questions et de saisir l'opportunité offerte par le programme Fit 4 Innovation. » L'entreprise a depuis lors adopté un esprit d'innovation permanente. « Pour moi, l'innovation était plutôt synonyme de nouvelles technologies disruptives comme l'iPhone, poursuit le dirigeant. En nous inscrivant dans une

démarche d'innovation, nous avons vu que chaque changement de processus ou amélioration est une innovation en soi. Aujourd'hui, nous sommes donc plus « innovants » qu'avant, ou du moins nous savons mettre un nom sur une action. » ✓

Sébastien Lambotte

Luxembourg, 18^e au classement des pays innovants

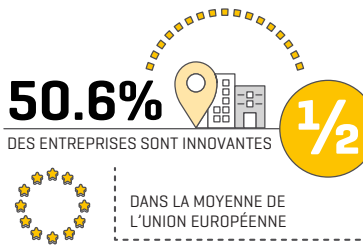
Chaque année, le *Global Innovation Index* établit le classement des nations les plus innovantes au monde. En 2020, le Luxembourg y occupe la 18^e place, tout comme en 2019. Le pays était 9^e en 2015, et encore 15^e en 2018. Sur 131 pays analysés par la World Intellectual Property Organization, qui établit ce classement en collaboration avec l'Institut européen d'administration des affaires (Insead) et la Cornell University, le Luxembourg reste en bonne position et semble avoir stabilisé sa chute des dernières années.

Mais que mesure concrètement ce classement ? Le rapport sur l'Indice mondial de l'innovation consiste essentiellement en un classement des capacités et des résultats des différents pays en matière d'innovation. Pour cela, il prend en considération des indicateurs qui vont au-delà des mesures traditionnelles de l'innovation, comme le niveau de recherche-développement. L'Indice mondial de l'innovation 2020 s'établit en effectuant la moyenne de deux sous-indices. Le sous-indice des intrants en matière d'innovation permet d'évaluer les éléments de l'économie nationale qui incarnent les activités innovantes autour de 5 piliers : institutions, capital humain et recherche, infrastructure, perfectionnement des marchés et perfectionnement des entreprises. Le sous-indice des résultats en matière d'innovation rend compte des preuves manifestes de l'innovation, autour de 2 piliers que sont, d'une part, les résultats liés au savoir et à la technologie et, d'autre part, les résultats liés à la créativité. Le classement est dominé par la Suisse, suivie par la Suède et les États-Unis. Dans le top 5, on retrouve encore le Royaume-Uni et les Pays-Bas.

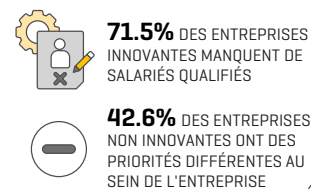


Au Luxembourg, 50,6 % des entreprises sont innovantes

INNOVATION



LES OBSTACLES À L'INNOVATION



TYPES D'INNOVATION LES PLUS FRÉQUENTS

DES ENTREPRISES INNOVANTES



DES ENTREPRISES DE **250** SALARIÉS ET PLUS ONT EFFECTUÉ DES ACTIVITÉS D'INNOVATION

INNOVATION DES ENTREPRISES AU LUXEMBOURG 2016-2018

STATEC

En 2019, le Luxembourg se classe au 19^e rang de l'UE avec une intensité de R&D de 1,19 %. Cependant, l'industrie investit fortement en R&D, atteignant 6,7 % de la valeur ajoutée et environ 5 % de l'emploi industriel (3^e place en Europe). Pour l'innovation, sur la période 2016-2018, le Luxembourg se situe dans la moyenne de l'UE puisque la moitié des entreprises (50,6 %) sont innovantes. Dans les entreprises, l'intensité de R&D au Luxembourg (0,60 %) est inférieure à la moitié de l'UE dans son ensemble (1,42 %), faisant glisser le pays au 18^e rang européen.

En 2017, bien que moins diversifiée dans ses activités que la plupart de ses voisins européens, l'industrie est la principale branche en matière de R&D avec 61 % des dépenses de R&D internes totales des entreprises. Le Luxembourg se positionne ainsi au 7^e rang dans la comparaison européenne. Un emploi sur 20 dans l'industrie est lié

à des activités de R&D. Le personnel de R&D des entreprises au Luxembourg se compose de 48 % de techniciens et 39 % de chercheurs.

Comme pour les autres pays de l'UE, les activités de R&D sont majoritairement effectuées par les grandes entreprises (73 % en 2017). En conséquence, l'activité générale de R&D au Luxembourg reste relativement sensible puisque plus de la moitié des dépenses totales de R&D dans le secteur des entreprises sont le fruit de quelques entreprises les plus actives.

Les innovations de processus d'affaires sont les plus fréquentes (pour 79,3 % des entreprises innovantes), devant les innovations de produits (60,1 %). Si 1 entreprise luxembourgeoise sur 2 est innovante, cette proportion augmente avec la taille de l'entreprise : 77,7 % des entreprises de 250 salariés et plus ont effectué des activités d'innovation sur la période de 2016-2018.

Une activité d'innovation n'est pas nécessairement fructueuse. Plus d'1 entreprise innovante sur 8 (12,0 %) déclare avoir abandonné ou suspendu un projet impliquant des activités d'innovation entre 2016 et 2018.

Le plus souvent, les entreprises innovantes sont freinées dans leur démarche par un manque de salariés qualifiés en leur sein, un obstacle reconnu par 71,5 % d'entre elles. Les entreprises qui n'ont pas innové déclaraient quant à elles avoir d'autres priorités. C'était le motif le plus cité par les entreprises non innovantes (42,6 %), ce qui semble révéler pour elles une moindre nécessité d'innover.

Source : STATEC, Statnews n° 17, *Un emploi sur 20 dans l'industrie est un emploi de R&D*, Sergiu Parvan et Georges Zangerlé, 16 mars 2021. Le rapport du STATEC intitulé *La performance de R&D et d'innovation des entreprises* et publié le 16 mars peut être consulté sur <https://statistiques.public.lu>.



Des aides pour encourager les investissements durant la crise sanitaire

Le gouvernement luxembourgeois a mis en place un régime d'aides spécifiques pour les entreprises touchées par la pandémie du COVID-19. Celui-ci vise à les inciter à développer leurs projets en matière de développement, de digitalisation ou de protection de l'environnement malgré le contexte difficile.

Continuer à se développer et à innover est essentiel pour toute entreprise si elle veut perdurer. La crise sanitaire que nous connaissons depuis un peu plus d'un an a toutefois un impact non négligeable sur les activités de certaines sociétés. Dans ce contexte, il peut être assez logique de penser à annuler ou reporter les investissements prévus pour tenter de se maintenir à flot.

Pour les entreprises touchées par la pandémie

Pour encourager les entreprises qui se trouvent en difficulté financière à cause de la pandémie du COVID-19 à réaliser tout de même leurs projets ou à investir dans des idées stratégiques leur permettant de s'adapter à la situation, le ministère de l'Économie a mis en place des aides à l'investissement qui s'inscrivent dans le cadre du programme de relance gouvernemental *Neistart Lëtzebuerg*.

Ces mesures s'adressent aux entreprises qui présentent une autorisation d'établissement délivrée avant le 18 mars 2020 et qui connaissent une baisse significative de leur chiffre d'affaires – au moins 15 % – suite à la crise sanitaire. Tous les secteurs d'activité, à l'exception de la production agricole primaire, de la pêche et de l'aquaculture, sont concernés.

« Ce régime d'aide encourage les entreprises à réaliser des investissements pour améliorer leur compétitivité et produire de manière plus durable, malgré le climat d'investissement actuellement détérioré par la crise du COVID-19 », a expliqué Franz Fayot, le ministre de l'Économie.

Initialement prévue pour arriver à échéance le 30 juin 2021, cette mesure temporaire vient d'être prolongée jusqu'à la fin de l'année.

Projets de développement, d'innovation ou environnementaux

Plus précisément, ces aides visent à soutenir trois grands types de projets. Le premier concerne les projets de développement économique : extension d'un établissement existant, diversification de la production, changement fondamental de l'ensemble de la prestation d'un service, etc. Le soutien financier peut aller jusqu'à 30 % du coût du projet, selon la taille de l'entreprise, avec une majoration de 20 % pour les projets s'inscrivant dans une démarche d'économie circulaire (utiliser de façon plus efficace des ressources naturelles, éviter la production de déchets, etc.).

Le second volet a trait aux projets d'innovation de procédé et d'organisation. Il s'agit par exemple de déployer une nouvelle méthode organisationnelle, de production ou de distribution au sein de l'entreprise. L'aide peut ici atteindre jusqu'à 50 % du coût du projet.

Le troisième type de projet, enfin, est lié à l'efficacité énergétique et au dépassement des normes environnementales. La subvention peut financer le projet à hauteur de 50 % maximum.

Quelle que soit la catégorie, le montant maximum de l'aide octroyée à chaque entreprise est désormais de 1,8 million EUR.

Des aides en vigueur jusque fin 2021

Initialement prévue pour arriver à échéance le 30 juin 2021, cette mesure temporaire vient d'être prolongée jusqu'à la fin de l'année. Début avril, 207 demandes d'aides avaient déjà reçu un avis favorable par le ministère de l'Économie, pour un montant de subvention total de 62 millions EUR.

Les projets de lutte contre le COVID-19 aussi soutenus

Le ministère de l'Économie octroie également des aides financières aux entreprises qui mènent des projets de recherche ou qui investissent dans la production de produits pertinents pour lutter contre la pandémie du COVID-19. Ces initiatives peuvent ainsi porter sur les vaccins, les médicaments et les traitements, les dispositifs médicaux, les équipements hospitaliers et médicaux, les désinfectants, les innovations de procédés permettant de fabriquer de manière plus efficace les produits nécessaires, les outils de collecte et de traitement de données, etc.

Jeanne Renauld

Comment le digital peut-il améliorer la transformation du secteur public ?

Découvrez comment EY Luxembourg accompagne les entreprises dans leur transitions digital et leur recherche de performance.

ey.com/en_lu
#BetterQuestions



Access >



The better the question. The better the answer.
The better the world works.



EY

Building a better
working world



À vos côtés pour innover

Que ce soit pour des projets innovants nationaux ou d'envergure européenne, les experts de Luxinnovation sont là pour guider et accompagner les entreprises, et leur faciliter l'accès aux aides financières existantes.

Contrairement aux idées reçues, une entreprise qui souhaite innover n'a pas nécessairement besoin d'une grande équipe dédiée à la R&D, de laboratoires de recherche et/ou d'équipements technologiques sophistiqués. L'innovation dans les procédés ou dans l'organisation est également une voie à envisager pour se développer, se démarquer, être connu, voire reconnu... Bref, tous les ingrédients dont ont besoin la majorité des entrepreneurs pour assurer un avantage concurrentiel décisif à leur entreprise.

« Le financement des activités de recherche, développement et innovation est un aspect-clé

pour toute entreprise innovante et un large éventail d'aides financières est disponible pour soutenir de telles activités », explique Pascal Fabing, Head of Corporate R&D and Innovation Support. « Nous sommes en permanence en interaction avec les entreprises afin de vérifier avec elles dans quelle mesure leurs projets d'innovation répondent aux critères d'éligibilité. Nous les accompagnons alors dans la mise en place de leurs démarches et nous les orientons vers le régime d'aide le plus approprié. »

Boîte à outils

Certaines entreprises n'ont sans doute pas encore le « réflexe » innovation dans leurs démarches. Pourtant, l'innovation est souvent à leur porte et, parfois même, elles la mettent déjà en œuvre, mais sans savoir qu'elles peuvent bénéficier d'aides pour cela.

Or, depuis la loi de mai 2017 relative à la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation, les



De g. à dr. : **Benjamin Questier** (Head of European R&D and Innovation Support) et **Pascal Fabing** (Head of Corporate R&D and Innovation Support), Luxinnovation.

Photos-Marion Dessard/Luxinnovation

entreprises – et notamment les PME – disposent d'une véritable boîte à outils susceptible de les accompagner tout au long de la chaîne de l'innovation. Et les équipes pluridisciplinaires de Luxinnovation sont là pour aider ces entreprises à naviguer dans ce qui, parfois, peut s'apparenter à une jungle. « Nous les aidons à identifier et définir les projets pouvant être financés, puis nous les suivons dans leurs démarches qui leur permettent d'aboutir au dépôt d'un dossier de demande de financement. Cela passe par la structuration des projets, l'identification des ressources requises, humaines ou financières, et par la définition d'une stratégie d'exploitation des résultats du projet. »

L'accompagnement se fait évidemment sur mesure, chaque dossier étant spécifique, et totalement gratuitement. C'est l'entreprise, ensuite, qui décide de la mise en œuvre des recommandations établies, et de le faire seule ou avec l'aide de consultants externes.

Programmes européens

Le soutien apporté par Luxinnovation ne se limite pas aux seules aides nationales : il peut aussi concerner des financements internationaux, notamment dans le cadre de programmes gérés par la Commission européenne.

En tant que point de contact national, Luxinnovation peut ainsi mettre le pied à l'étrier européen aux entreprises, organismes de recherche ou tout autre type d'organisation éligible souhaitant y participer.

« Notre accompagnement se fait à différents niveaux », précise Benjamin Questier, Head of European R&D and Innovation

Support chez Luxinnovation. « Il s'agit de trouver la meilleure adéquation entre une idée et un mécanisme d'aide ; identifier des partenaires potentiels ; fournir des conseils juridiques et financiers ou encore apporter nos compétences multidisciplinaires pour faire avancer le projet. »

Le principal programme-cadre européen, *Horizon Europe*, a succédé en début d'année au programme *Horizon 2020* pour lequel le travail de terrain de Luxinnovation a été remarqué. En 2020, par exemple, le taux de réussite (nombre de projets financés vs nombre de projets soumis) a été de 19,57 %, soit le troisième meilleur taux de l'UE.

« Une entreprise pourra être dirigée vers un financement national ou international en fonction des besoins identifiés ou des activités en cours », précise Benjamin Questier. « L'accompagnement qui en découlera sera toujours individualisé. »

www.luxinnovation.lu

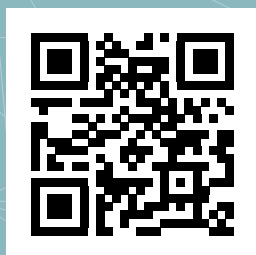
DISCOVER

THE PEOPLE BEHIND THE SCIENCE
STORIES OF YOUNG RESEARCHERS
GROUND-BREAKING SCIENCE MADE IN LUXEMBOURG
WOMEN IN SCIENCE
RESEARCH MEETS INDUSTRY

DISCOVER

RESEARCH WITH IMPACT

www.fnr.lu/highlights



Fonds National de la
Recherche Luxembourg



Coup de projecteur sur l'innovation : un antidote au statu quo

Dans la série rétrospective COVID-19, les conséquences sont multiples et aucun secteur n'a été épargné. L'écosystème start-up luxembourgeois n'y a pas fait exception.

Il appartient à chacun d'identifier des opportunités et d'adopter d'audacieuses stratégies de résilience. Avec cette ténacité qui les caractérise, tous les acteurs de l'innovation se sont mobilisés. Parmi eux, la House of Startups, une initiative de la Chambre de Commerce du Luxembourg lancée en 2017, regroupant incubateurs et start-up autour d'une offre concrète de développement entrepreneurial.

Rapidement devenue une référence incontournable de l'écosystème start-up, son approche proactive durant l'année écoulée a permis d'ouvrir la voie à des synergies créatrices de valeur.

Son CEO, Philippe Linster, décrit un plan d'avenir ambitieux articulé autour de trois piliers au service de l'innovation :

- souligner la mission de fédérateur de l'écosystème start-up à travers une multitude d'initiatives concrètes (hackathons, podcasts, concours et conférences en ligne, *Startup Guide*, promotion des projets, partenariats stratégiques, etc.) ;
- renforcer le rôle de facilitateur de l'innovation ouverte par l'animation du Luxembourg Open Innovation Club (LOIC) en accompagnant des entreprises établies tout en les mettant en relation avec l'écosystème innovation et start-up au Luxembourg ;
- accompagner les start-up du Luxembourg-City Incubator, incubateur au sein de la House of Startups, fondé par la Chambre de Commerce du Luxembourg avec le soutien de la Ville de Luxembourg.

L'innovation issue d'une profonde rupture d'équilibre s'apparente au *hacking* dans le sens où elle est le fruit d'une prise de risques calculée. Elle challenge le statu quo. Et sortir des sentiers battus est la posture intrinsèque de la start-up.

L'élan de tout un écosystème et la réévaluation sans concession du modèle commercial (*business model*) se sont avérés prometteurs pour le développement de certaines entreprises.

La diversité des projets start-up est en résonance avec les sujets du moment : effets du changement climatique, mobilité urbaine, économie circulaire, santé, RH et bien-être au travail, éducation, etc. Autant de catégories d'activité représentées au sein de la House of Startups avec plus de 140 start-up qui y sont hébergées.

Au cœur de la Grande Région

Si la crise a bousculé les certitudes, elle a aussi fait la part belle à la digitalisation, invitant chaque entreprise à repousser ses limites, à explorer de nouveaux marchés, et pourquoi pas, à s'internationaliser.

L'innovation issue d'une profonde rupture d'équilibre s'apparente au *hacking* dans le sens où elle est le fruit d'une prise de risques calculée. Elle challenge le statu quo. Et sortir des sentiers battus est la posture intrinsèque de la start-up.

Le pivot enclenche l'accélération nécessaire pour créer de la valeur et donner du sens à des concepts et démarches qui étaient peut-être restés très timides jusque-là. Une perspective plus globale, internationale du *growthhacking* en fait partie.

Le positionnement du Luxembourg au cœur de la Grande Région est un atout considérable pour dynamiser l'innovation et stimuler le développement international.

La House of Startups l'a bien compris en initiant le projet *EU-TRIBE*. Cette plateforme rassemble les acteurs clés des écosystèmes start-up de la Grande Région. Elle propose un point d'appui dans les pays voisins à des start-up de tout niveau et stade de maturité. L'objectif de ce partenariat gagnant-gagnant est de rendre l'innovation virale au service de la prospérité et de l'économie durable d'une région. Le Luxembourg prend un pari confiant en l'avenir en soutenant les jeunes entrepreneurs dans le déploiement de leur projet, au-delà des démarcations géographiques et culturelles.



Et malgré les circonstances difficiles, la liste des start-up à suivre s'allonge au sein des incubateurs pour en citer 3 projets innovants : Databourg Systems (www.databourg.systems), une spin-off du SnT de l'Université du Luxembourg, a mis au point une méthode unique de monitoring des précipitations. La technologie Databourg, *The Rain Company*, recueille les données en se réappropriant les réseaux de communication par satellite existants pour les transformer en capteur de pluie précis. Databourg Systems entame ses partenariats avec la France et travaille à l'extension de sa couverture en Afrique et en Amérique latine.

A suivre également, Chemchain (www.chemcha.in) : la start-up propose une plateforme blockchain révolutionnaire permettant de transférer des informations sur les produits chimiques tout au long de la chaîne de valeur, des fabricants de produits chimiques aux consommateurs en passant par les recycleurs et les opérateurs de déchets. En novembre dernier, le groupe belge Solvay a signé un accord avec la start-up pour déployer la solution dans diverses unités commerciales. Le projet a également reçu un financement de l'Union européenne, *Horizon 2020* pour la recherche et l'innovation.

Zortify (www.zortify.com) quant à elle, révolutionne le lieu de travail, le recrutement, la gestion des talents, le management, l'analyse des profils d'investissement, en y introduisant l'intelligence artificielle. Un savant mélange de technologie et de connaissances neurolinguistiques avancées pour développer un algorithme soutenant la prise de décision. La start-up a récemment été citée en couverture du *Harvard Business Manager*.

Il n'y a pas de limites à l'innovation, qui constitue un véritable antidote à l'immobilisme.

Pour la House of Startups, soutenir l'évolution des start-up tant au Luxembourg qu'à l'international est gage de croissance et de diversité. ☑

www.host.lu

Rapidement devenue une référence incontournable de l'écosystème start-up, l'approche proactive de la House of Startups durant l'année écoulée a permis d'ouvrir la voie à des synergies créatrices de valeur.



ParcLuxite

De l'innovation et des hautes technologies

Construire votre propre projet, en pleine nature, à quelques kilomètres de Luxembourg-Ville, c'est ce que propose Poudrerie de Luxembourg depuis quelques années sur son parc industriel. De nombreuses entreprises ont déjà saisi l'occasion et d'autres sont en attente d'installation. Visite avec Nicolas Soriot, responsable commercial du ParcLuxite.

Pouvez-vous nous dire où en sont les différentes phases de votre projet ?

Notre plan général comprend 3 phases. La 1^{ère}, dédiée aux entreprises innovantes et High Tech, est disponible depuis 2016 et accueille notamment nos bâtiments Luxite One depuis 2018 et plus récemment Luxite Two qui vient d'être achevé et dont les locataires devraient prendre possession de leurs bâtiments au courant de cet été. Ces bâtiments jouent pleinement leur rôle d'incubateur puisqu'ils ont permis à de nombreuses entreprises et start-up de concevoir des projets d'avant-garde, comme Cube4T8, société du groupe Losch, qui conçoit des offres de mobilité innovantes pour le Luxembourg et la Grande Région. Les infrastructures de la phase 2, réservées à l'artisanat, viennent de s'achever et la commercialisation des lots est déjà bien entamée puisqu'une bonne partie des terrains sont à présent réservés. Ces deux phases devraient donc compter dans les prochaines années de nombreuses sociétés qui viendront s'ajouter à celles déjà présentes et parmi lesquelles un mélange d'entreprises bien connues dans le pays ainsi que de nouveaux noms pour un bon équilibre sur le site. Quant à la phase 3, elle est encore en projet, mais les demandes d'autorisations vont débiter pour y accueillir les 1^{ers} bâtiments aux alentours de 2025.

Qu'est-ce qui motive les entreprises à s'installer sur le site ?

Tout d'abord la beauté du site. Notre parc est un véritable écrin de verdure à quelques encablures de Luxembourg-Ville et des principaux quartiers d'affaires comme la Cloche d'Or ou les zonings industriels de Leudelange ou Howald. C'est aussi notre

méthode de travail qui séduit car nous ne proposons pas seulement de la location, mais un projet. Chez nous, aucun terrain n'est vendu, mais loué sous forme de bail emphytéotique (jusqu'à 35 ans, voire plus). Les entreprises vont donc louer les m² de terrain dont elles ont besoin durant toute la période du bail, mais elles peuvent y faire construire le bâtiment qu'elles souhaitent, en respectant bien entendu les critères liés à la préservation de notre site.

Cela leur permet donc de profiter d'un site privilégié, de définir la construction la plus adaptée à leur activité, et cela sans avoir à supporter le lourd investissement d'un terrain dans ce secteur. Nombre de sociétés ont pu ainsi obtenir leur crédit bancaire, le rapport bilan/remboursement se trouvant nettement amélioré.

Quelles sont les dernières innovations sur lesquelles vous travaillez ?

Avec le bureau d'études d'ingénieurs conseils Schroeder & Associés, implanté sur notre site, nous travaillons à la mise en place d'une navette autonome. Celle-ci irait de notre parc à la gare de Howald avec, entre ces 2 terminus, des arrêts reprenant ceux du tram à la Cloche d'Or en passant par le P+R de Kockelscheuer. Nous avons déjà une navette qui relie notre site au P+R aux heures de pointe, mais une navette autonome doit prendre en compte un grand nombre de critères qui sont étudiés en ce moment avec le bureau d'ingénieurs conseils, comme par exemple la possibilité de circuler sur la voie publique, la navette



Nicolas Soriot, responsable commercial, ParcLuxite.

étant à l'origine limitée à 25 km/h... Nous allons également construire un parking aérien, ce qui permettra à notre site d'être plus accueillant encore pour nos locataires et optimiser les terrains constructibles avec des bâtiments et non des places de parking à ciel ouvert. Nous travaillons également à renforcer les liens sociaux sur le campus avec l'ouverture d'une brasserie, d'une boulangerie, d'une crèche...

Comment assurez-vous la commercialisation de ParcLuxite ?

C'est en général par le bouche à oreille que les entreprises prennent contact avec nous, via les architectes, les agences immobilières, les communes voisines... et notre site www.parluxite.lu. Nous avons beaucoup de demandes, mais nous avons aussi des critères de sélection bien précis, notamment celui de préserver notre site de tout flux excessif de véhicules. L'environnement de travail que nous proposons se doit d'être préservé car il est exceptionnel. C'est notre meilleure carte de visite. ☑

Propos recueillis par Isabelle Couset

Your new high-tech location in Luxembourg according to your needs

OFFICE SPACES AND HALLS AVAILABLE FOR RENT

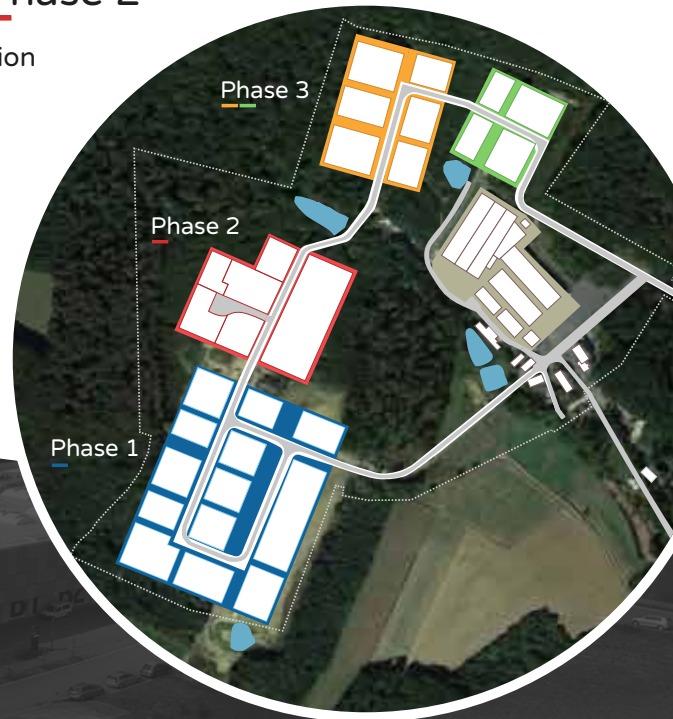
INNOVATION
RESEARCH
TECHNOLOGY
PRODUCTION
BUSINESS

Phase 1 + Phase 2

In commercialization and construction stage

Phase 3

In planning stage



ParcLuxite
Allée de la Poudrerie
L-1899 Kockelscheuer
www.parcluxite.lu

Contact
Mr. Nicolas Soriot
Tel: +352 621 98 60 33
n.soriot@poudrerie-luxembourg.com



Des répercussions durables de la crise sur le management

La crise sanitaire rebat les cartes dans l'entreprise. Les premières sont organisationnelles et les secondes technologiques. Le monde du management est mis à l'épreuve : menace ou opportunité de faire désormais les choses autrement et durablement ?

L'organisation traditionnelle du travail en a pris un sacré coup, obligeant la plupart du temps les managers à effectuer un reset de leurs pratiques.

Les modes de management sont en passe de changer

En effet, avec le télétravail contraint qui s'est généralisé soudainement à toutes les organisations, les modes de management sont en passe de changer. C'est ainsi que, par exemple, les managers les plus réticents ont dû apprendre à se passer d'une pratique bien ancrée : la supervision directe des salariés. Ces derniers ont appris à travailler en équipe à distance et se sont accommodés de cette pratique dont ils n'avaient pas l'habitude. Avec le développement des outils digitaux comme les applications de visioconférence, des pauses café à distance, par exemple, ont été organisées dans certains services, témoignant ainsi d'une appropriation de l'outil par tous en un temps record.

Ce management à distance semble avoir bouleversé la relation employeur-salariés. En mode survie, les employeurs n'ont pas hésité à inciter à l'autonomie tout en augmentant la confiance accordée aux salariés. À l'opposé, cependant, le management toxique s'est accentué : pressions, culpabilisation, dépassement de la frontière entre vie professionnelle et vie privée... Des réflexions sur le management d'après seront donc très clairement utiles. Réflexions qui devront porter à la fois sur la capacité d'autonomie des collaborateurs, leur responsabilisation ainsi que sur la capacité des managers à maîtriser l'animation de leurs équipes.

L'organisation bureaucratique n'est plus de mise

La passion pour la centralisation et le contrôle, hérités de convictions managériales issues d'un XX^e siècle avec ses nom-

breux niveaux hiérarchiques, ses processus très lents et ses bataillons de managers, n'est plus de mise. Cette crise a montré la nécessité absolue d'adaptation très rapide, le besoin vital d'innovations managériales. Les décideurs passent une grande partie de leur temps à calculer et optimiser leurs actions en pensant que, de cette manière, les décisions prises seront meilleures, efficaces et surtout que les conséquences qu'elles engendrent seront maîtrisées. Ceci s'est révélé être un échec managérial. Un exemple, pris parmi d'autres, est celui de la réduction drastique du stock de masques depuis dix ans.

La créativité, l'imagination en action

Les exemples sont innombrables : tel hôpital qui multiplie par quatre son nombre de lits en réanimation en une semaine, des collaborations territoriales entre hôpitaux publics et privés, remplaçant les querelles idéologiques au nom de la performance sanitaire, des médecins qui innovent en adaptant des masques de plongée pour pallier la carence en respirateurs..., tout ceci aurait été impossible en temps normal.

Offres de solutions pléthoriques des GAFAM

Le confinement a largement installé les pratiques de distanciation sociale au travail comme le télétravail, les visioconférences, les audioconférences, le travail collaboratif, les dossiers partagés. De nouvelles pratiques rendues possibles grâce à une offre pléthorique de solutions accessibles et peu coûteuses de la part des GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft). À titre d'exemple peuvent être cités Teams, Meet, Calendar, Facetime, WhatsApp. La sortie de crise devra intégrer cette nouvelle donne. Toutefois, en matière de cyber-

sécurité, le management doit s'assurer de la protection des données personnelles des salariés de l'entreprise. Il lui faut tirer des leçons de cette crise.

L'amélioration des conditions d'hygiène, de santé et de sécurité au travail

Des bureaux moins confinés, une réorganisation des services d'accueil pour limiter les possibilités de contact entre clients et le personnel, la mise à disposition de gel hydroalcoolique... autant d'actions qui ont amélioré la vie au sein de l'entreprise.

Des solutions technologiques ont même été appelées en renfort tels les hologrammes tactiles dans les portes de bureaux et les ascenseurs. À cet égard, les entreprises doivent inventer pour le futur des chartes sanitaires, voire un label réservé à une branche d'activité comme la restauration ou l'hôtellerie.

Prévention, gestion de crise, apprentissage post-crise sont essentiels

Il faut s'adapter désormais à l'imprévisibilité. La crise a montré que de nouveaux modèles de management fondés sur le court terme et l'imprévu étaient nécessaires. Hiérarchiser ses priorités et redéfinir ce qui est essentiel : pour la première fois dans l'histoire, les entreprises et leurs dirigeants ont accepté de sacrifier l'économie pour sauver des vies humaines. Un sacré renversement des valeurs qui mérite d'être salué.

En fin de compte, les entreprises les plus engagées dans leur transformation managériale et le développement de l'intelligence collective sont les mieux préparées pour rebondir face aux crises à venir. ☑

Martine Borderies

Source : *Les répercussions durables de la crise sur le management*, www.cairn.info/revue-questions-de-management-2020-2-page-159.htm.



Digital Nomads ou travailleurs sans bureau fixe

L'amélioration des technologies électroniques et informatiques sans fil, téléphone mobile et/ou Internet a rendu possible le travail en ligne (ou bien hors ligne) en principe quel que soit l'endroit ou l'on se trouve dans le monde. Générant un nouveau phénomène, les travailleurs sans bureau fixe ou *Digital Nomads*.



Y a-t-il un avenir pour le travail nomade ? Nul ne saurait le dire à ce jour. Toujours est-il que les travailleurs nomades sont de plus en plus nombreux.

Jusqu'à présent, le travail à distance au sens large était l'apanage des élites du monde des affaires et de l'entreprise. Globalisation économique oblige, ces travailleurs ont exercé leur activité professionnelle partout dans le monde depuis des aéro-gares, gares, hôtels où ils transitaient.

Désormais, ce sont les travailleurs du secteur tertiaire qui sont invités à télétravailler, mais depuis leur domicile. Se pose toutefois la question de savoir s'ils ont la possibilité de travailler ailleurs que depuis leur domicile ? Pas si certain. En effet, tous les secteurs économiques ne s'y

prêtent pas et, en outre, les employeurs en Europe, dans leur grande majorité, y sont plutôt hostiles.

Le travail nomade reste donc un choix pour certaines catégories professionnelles, ceux qui exercent en freelance, ceux qui écrivent des livres, des articles, les entre-



D'un point de vue environnemental, ces nouveaux modes de vie au travail ne seront pas sans conséquences.

preneurs du Web créant des boutiques en ligne et vendant des produits digitaux, les influenceurs de tous poils, les consultants, les codeurs, les communicants...

Le nomadisme des plus jeunes pris en compte

Les travailleurs les plus jeunes, quel que soit leur statut – salarié ou indépendant – et qui exercent dans ces secteurs l'ont bien compris et cherchent à travailler dans l'espace géographique de leur choix, territoire national, européen et/ou à l'international, vagabondant si possible entre différents lieux.

Aidés en cela par de nombreux pays qui, pour renflouer leurs comptes, leur proposent depuis quelque temps déjà, des visas vacances-travail. Parmi ces pays, le Canada, réputé l'un des pays le plus accueillants au monde et grand centre technologique, y occupe la 1^{ère} place : débit Internet rapide, top de la recherche de l'emploi à distance ; suivi par le Royaume-Uni qui propose outre un niveau de vie élevé, un grand volume d'emplois à distance. À la 3^e place se trouve la Roumanie, laquelle représente l'un des marchés des techniques de l'informatique à la croissance la plus rapide d'Europe centrale et orientale. Le coût de la vie y est très bas, les forfaits de lignes fixes à haut débit super rapides. La Suède, le Danemark, la France, les Pays-Bas, l'Australie, la Suisse et l'Allemagne sont également des pays qui offrent aux cols blancs un accès de qualité au Web, des espaces de *coworking*, des cafés équipés de WiFi...

Le travail du futur ?

Y a-t-il un avenir pour le travail nomade ? Nul ne saurait le dire à ce jour. Toujours est-il que les travailleurs nomades sont de plus en plus nombreux. Ils forment une communauté de gens hyperconnectés qui échangent via des blogs, des forums, Facebook. Il existe même des conférences qui leur sont dédiées comme DNX

Festival (Berlin), Digital Nomad Starter (Paris), Nomad Summit (Cancun) et qui leur offrent la possibilité d'aller à la rencontre des gens de leur communauté. Ils disposent également de sites d'emplois qui leur sont réservés comme Weworkremotely ou Remoteok.

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, les *Digital Nomads* n'entendent pas rester isolés, leur survie économique en dépendant, mais aussi, à certains égards, leur bonne santé mentale. Travailler loin de tout repère n'est pas chose facile.

Ils pratiquent également le *coworking* et le *coliving* lorsque les conditions sanitaires le permettent. En 2020, on a estimé à 26.000 le nombre de ces espaces et à 4 millions les membres qui les fréquentent.

Pour autant, travailler sans bureau fixe comporte des contraintes qui ne sont pas à négliger. À commencer par la masse de travail à fournir car on compte rarement ses heures dans le travail à distance. Faire preuve de discipline, de flexibilité et de motivation est donc nécessaire mais n'est pas à la portée de tout le monde ; un *Digital Nomad* est quelqu'un qui se doit aussi de réussir à générer une source de revenus stable grâce à son activité en ligne ; et là, ce n'est pas forcément évident. D'autres obstacles encore sont à prendre en compte comme le WiFi pas toujours performant malgré les effets d'annonce de certains pays qui, il faut bien l'admettre, font miroiter cocotiers et plages de sable blond. Côté technologie, les limites de la téléphonie et de l'informatique nomades sont bien réelles : faible capacité des batteries et des mémoires, sécurité des infos échangées peu fiable dans la plupart des pays en voie de développement (pillage de données sensibles, par exemple), autant de problèmes qui vont assez souvent mettre des bâtons dans les roues de ces nouveaux travailleurs. Tout comme les demandes de visas et la bureaucratie qui en résulte peuvent tourner au cauchemar. Mieux vaut alors se limiter à la liste des pays cités par *Forbes* pour un accueil *friendly*.

Ce monde qui émerge et qui ne dit pas son nom

D'un point de vue environnemental, ces nouveaux modes de vie au travail ne seront pas sans conséquences. L'augmentation de la fracture numérique, les effets de la consommation électrique sur l'environnement, la production de déchets électroniques que l'on ne sait pas éliminer, principalement en raison du coût élevé des technologies utilisées, les effets des champs électromagnétiques induits par l'omniprésence des systèmes sans fil... sont autant de dommages collatéraux que les États doivent prendre en compte dans les stratégies de développement du numérique.

Il est certain que les nouvelles générations ont bien l'intention de travailler autrement en s'appuyant notamment sur les TIC. Et probablement en les faisant évoluer. Relever les challenges qui s'annoncent s'avère une tâche compliquée. ☑

Martine Borderies

Pour aller plus loin :

The Digital Nomad Index | Circleloop

<https://www.forbes.fr/classements/le-classement-des-10-pays-ou-les-digital-nomades-sont-heureux>

<http://traverserlafrontiere.com/nomade-digital>

http://fr.wikipedia.org/wiki/nomadisme_numerique

Digital nomads : derrière le mythe, des contraintes à ne pas négliger

<https://www.ladn.eu/entreprises-innovantes/nouvelles-gouvernances/digital-nomads-derriere-mythe-contraintes-pas-negliger>

UNLEASH YOUR CREATIVE SPIRIT!



HOLD YOUR EVENT AT THE HOUSE OF STARTUPS*

*Within the Covid-19 safety measures

WORKSHOPS - CONFERENCES - HACKATHONS

Contact us for more information:

House of Startups

9, rue du laboratoire // L-1911 Luxembourg // event@host.lu

HOUSE OF **STARTUPS**

powered by the Luxembourg Chamber of Commerce

**CHAMBER
OF COMMERCE**
LUXEMBOURG

FOLLOW US:    @HOST_LU / @CCLUXEMBOURG

WWW.HOST.LU / WWW.CC.LU



Comprendre le consommateur de demain, un impératif de survie !

Tandis que de nombreux pans de l'économie mondiale faisaient déjà face à une mutation rapide des modèles de consommation, notre quotidien a été complètement chamboulé par la pandémie de COVID-19.

Depuis, les entreprises liées aux secteurs de la distribution et de la consommation doivent se frayer un chemin dans ce nouveau paysage aussi improvisé que mouvant. Celles-ci, en contact direct avec les consommateurs, doivent identifier rapidement les nouveaux segments émergents afin de pouvoir répondre aux capacités requises pour assurer leur pérennité.

EY vient de lancer la première édition de son *Future Consumer Index*, sondage trimestriel réalisé auprès de consommateurs européens, pour accompagner les entrepreneurs, les propriétaires et les dirigeants d'entreprises privées à identifier les nouveaux profils de consommateurs.

Sur les marchés consultés au travers de ce sondage (tels France, Allemagne, Royaume-Uni, Etats-Unis, Canada), l'étude révèle que certains consommateurs réduisent radicalement leurs dépenses en se concentrant sur les produits essentiels, principalement pour la santé et le bien-être de leur famille. D'autres consommateurs continuent de dépenser comme d'habitude avec un certain optimisme ambitionnant un retour rapide à une vie « normale ».

Au travers des 3.000 réponses recensées lors de ce sondage réalisé sur le premier trimestre 2020, huit actions de transformation à engager dès à présent par les entreprises des secteurs de la grande distribution et des biens de consommation ont pu être identifiées.

Huit actions permettant d'anticiper les comportements futurs de ces nouveaux consommateurs

Déployer une nouvelle stratégie d'engagement client en s'alignant sur une segmenta-



Les consommateurs interrogés dans le cadre du sondage répondent favorablement aux marques ayant une forte mission et vision : 62 % déclarent qu'ils seraient d'ailleurs plus susceptibles d'acheter auprès d'entreprises qui ont un impact positif sur la société et qui soutiennent des initiatives/productions locales.

tion de marché adaptée et des méthodes d'acquisition modernes : les nouveaux comportements des consommateurs vont dessiner un environnement et une dynamique de marché radicalement différents. Les entreprises doivent désormais se doter des capacités nécessaires pour écouter et comprendre ce auquel aspire leur segment cible, mais aussi s'adapter à la rapidité de leurs décisions.

Optimiser la gestion des revenus en équilibrant les prix et les promotions pour gérer l'impact de la crise actuelle... et mieux anticiper l'avenir : les entreprises doivent se préparer à une volatilité à plus long terme, sur laquelle la sensibilité des prix pourrait s'ancrer. Les entreprises de la grande distribution et des biens de

consommation doivent réaligner leurs approches commerciales en insistant sur les notions d'éthique, de commodité, de services et de durabilité pour acquérir de nouveaux segments.

Rationaliser le portefeuille de produits en se concentrant sur les produits essentiels pour pouvoir adapter sa stratégie : de nouveaux besoins et de nouvelles demandes, induites notamment par un climat de récession, vont apparaître dans un avenir proche. Les entreprises doivent profiter de la situation actuelle pour rationaliser leurs portefeuilles de produits et de marques afin de maintenir une croissance et une efficacité opérationnelle. Cet effort de rationalisation permettra, à moyen et long terme, d'adapter et d'enrichir son



Plus d'un quart des consommateurs déclarent accorder désormais plus d'attention à ce qu'ils consomment et à leur impact, et préfèrent davantage les magasins, les restaurants et les marques qui privilégient les produits locaux et qui proposent un rapport qualité-prix basé sur la provenance et les apports du produit.

offre pour répondre aux nouvelles attentes et besoins des futurs consommateurs.

Développer de nouveaux canaux de vente intégrés à une stratégie de distribution « rapide » et « agile », en privilégiant les outils numériques : à court terme, certains segments de consommateurs, plus audacieux, libéreront leurs dépenses, refoulées pendant ces derniers mois, et ce via les canaux physiques et en ligne. Le succès des entreprises de la grande distribution et des biens de consommation pourrait être défini demain par la flexibilité et la fiabilité de leur mode de livraison ainsi que par la rapidité et la disponibilité de certains produits.

Recentrer la chaîne d'approvisionnement autour d'un écosystème intrarégional, en privilégiant les partenaires locaux et en se basant sur des schémas de cohésion et de solidarité sociales : les nouvelles perspectives des consommateurs sur leurs modes de consommation, comme par exemple la consommation de produits locaux, considérés comme plus fiables, impliquent une refonte de l'entièreté de la chaîne d'approvisionnement (fournisseur, producteur, distributeur, consommateur). En parallèle, les entreprises devraient trouver un équilibre entre le coût implicite des opérations de relocalisation et l'avantage conféré par la mise en avant des produits locaux.

Saisir les nouvelles opportunités autour des données des consommateurs, induites par un changement de perception autour de la protection des données personnelles : les perspectives autour de la vie privée changent : l'étude montre que 53 % des consommateurs rendraient leurs données personnelles disponibles si elles aidaient à surveiller et à suivre un cluster d'infection. Les entreprises devraient donc réfléchir à la manière de transformer le climat actuel autour de la gestion des données personnelles pour définir de nouveaux modèles commerciaux. En complément, ces initiatives pourraient également accélérer la demande pour une plus grande traçabilité des produits, en créant un environnement dans lequel les consommateurs et les entreprises opèrent en toute transparence.

Cibler un positionnement soutenu par une mission et une vision engagées, et intégrant des notions de durabilité et de responsabilité sociétale : les consommateurs interrogés dans le cadre du sondage répondent favorablement aux marques ayant une forte mission et vision : 62 % déclarent qu'ils seraient d'ailleurs plus susceptibles d'acheter auprès d'entreprises qui ont un impact positif sur la société et qui soutiennent des initiatives/productions locales. Plus d'un quart des consommateurs déclarent accorder désormais plus

d'attention à ce qu'ils consomment et à leur impact, et préfèrent davantage les magasins, les restaurants et les marques qui privilégient les produits locaux et qui proposent un rapport qualité-prix basé sur la provenance et les apports du produit.

Renforcer la confiance des consommateurs par la transparence et l'authenticité : la confiance des consommateurs ne se développera pas sans transparence : l'authenticité et l'honnêteté, les labels propres et la transparence des sources d'approvisionnement sont les trois facteurs principaux qui influenceront sur leur décision d'achat. La transparence des produits constitue la préoccupation majeure du consommateur « de l'après », incluant les priorités qui en découlent, telles que l'approvisionnement local, la durabilité, les produits éthiques, la santé et le bien-être.

Préparer la génération post-pandémique et transformer la psychologie des consommateurs

Une grande question demeure : alors que l'économie se remet des séquelles de la pandémie, quels comportements subsisteront ?

En ces temps incertains, il est difficile de prédire combien de temps cette transition prendra ou si différentes phases de transition vont émerger. Mais suivre les changements au fur et à mesure qu'ils surviennent aidera les entreprises à rester pertinentes dans leurs missions et à planifier leur avenir.

C'est d'ailleurs pour cette raison qu'une analyse constante de l'évolution de ces segments se justifie au cours des prochains mois, conduisant l'indice EY à intégrer d'autres pays, comme le Luxembourg, dans son étude.



Kevin d'Antonio

Stratégie, Marketing et Innovation Leader

EY Luxembourg

La confiance des consommateurs ne se développera pas sans transparence : l'authenticité et l'honnêteté, les labels propres et la transparence des sources d'approvisionnement sont les trois facteurs principaux qui influenceront sur leur décision d'achat.



CK Group

Des solutions numériques sur mesure

Toujours en recherche de nouveauté, le groupe Charles Kieffer (CK) suit de près les grandes innovations technologiques. Son expérience de l'image et du document depuis 75 ans lui permet d'accompagner les entreprises luxembourgeoises dans toutes leurs évolutions grâce à sa palette de solutions innovantes. Entretien avec son directeur général, David Gray.

Quelle est votre définition de l'innovation ?

Pour moi, l'innovation repose sur 3 éléments-clés : tout d'abord une vision, celle d'un état futur que l'on pressent et que l'on va devoir mettre en place. Deuxièmement, la passion, préambule à toute prise de risques, puisque nul ne sait à ce moment-là si l'innovation sera couronnée de succès ou pas. Enfin, l'obstination. Il en faut une bonne dose dans ce domaine, car remettre sans cesse son ouvrage sur le métier est la seule voie possible pour réussir.

Aujourd'hui, le monde technologique apporte son lot de nouveautés quotidiennes. Quelle est la vision de CK ?

Notre but est d'offrir les meilleures technologies pour un environnement de travail moderne et adapté à l'activité des organisations que nous accompagnons. Comme vous le savez, la pandémie a accéléré la transformation digitale de toutes les entreprises. Tout un pan de notre activité a déjà évolué. Aujourd'hui, les entreprises travaillent de manière hybride, continuant à privilégier le papier tout en apprivoisant les envois numériques, la signature électronique, l'accès dans le cloud... Nous sommes donc très attentifs aux besoins de nos clients et réfléchissons constamment aux produits, solutions logicielles et services tels que l'*outsourcing*, le cloud... que nous avons mis en place afin que nos clients puissent se concentrer sur leur *core business*, et c'est important en cette période, tout en payant un prix raisonnable pour ceux-ci.



David Gray, directeur général, CK Group.

Concrètement, comment CK implémente-t-il l'innovation ?

L'innovation est dans l'ADN du groupe depuis 75 ans. C'est un vrai projet d'entreprise qui motive nos 200 collaborateurs au quotidien. Pour perpétuer cet esprit, nous avons mis en place un comité Innovation qui analyse les nouveautés technologiques dans nos domaines, les tendances du marché,

les informations qui remontent de nos partenaires et de nos clients, leurs besoins futurs..., ce qui nous permet d'anticiper l'environnement de travail de demain. Par exemple, notre expérience dans l'accompagnement digital des entreprises nous a poussés à développer une solution cloud sur mesure pour les PME/PMI. Notre offre est basée sur le PaaS (*Plateforme as a Service*). Elle permet au client de décider des applications qu'il souhaite installer tout en gardant la possibilité de travailler avec ses propres logiciels et partenaires historiques. Notre offre comprend également une large gamme de solutions complémentaires. Où que vous soyez, une connexion Internet suffit pour accéder à l'espace de travail, aux applications et aux données de votre entreprise, sans avoir à gérer les serveurs, leur maintenance, les back-up... Cette offre permet donc d'allier rationalisation des processus métier et grande flexibilité, tout en bénéficiant de tarifs mutualisés. Les back-up effectués régulièrement permettent à toute entreprise qui a souscrit à notre offre d'avoir une garantie quant à la sécurité des données.

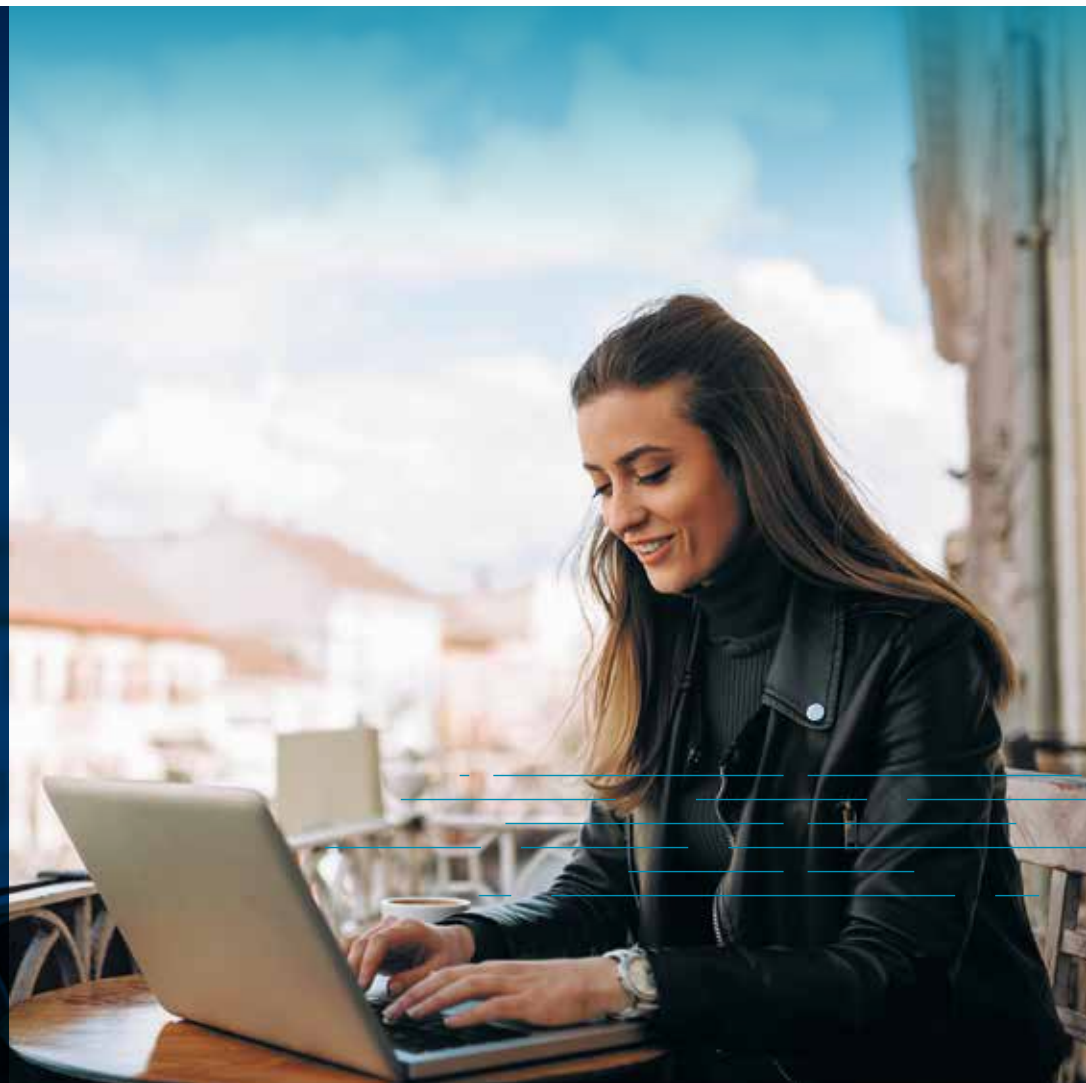
Notre environnement de travail est et deviendra encore plus technologique ; les différentes activités de CK répondent aux besoins présents de nos clients et nous travaillons aussi sur les offres de demain, afin de pouvoir satisfaire nos clients sur le long terme, c'est à cela que doit servir l'innovation !

Propos recueillis par Isabelle Couset

Avec le **Cloud**, accédez à vos données et logiciels **à tout moment**

Un service accessible
24/24h, 7/7 jours et
depuis partout.

Avec notre offre
CK Cloud, vous
réduisez vos coûts
en maintenance de
matériel et de mises à
jour, et sécurisez vos
données grâce aux
backups effectués
régulièrement.



Découvrez nos solutions :
ck-officetechnologies.lu



Office
technologies

by Charles Kieffer Group

accentaigu



EBRC

Une gamme complète de services de continuité d'activité

Votre entreprise est-elle correctement préparée à faire face à une perte de données, un *ransomware* ou tout autre risque IT ? Dans ce domaine, EBRC propose une palette complète de conseils et de services innovants que nous décrit Yuri Colombi, Head of Solutions & Innovation.

À quelles entreprises vos solutions s'adressent-elles ?

Nous travaillons globalement avec toutes les entreprises car l'IT et le traitement de l'information sont devenus essentiels à leur activité économique. Nous assistons à une prise de conscience forte quant à la nécessité de mettre en place des back-ups, mais aussi de disposer d'un plan de continuité d'activité et de le tester. Si les entreprises du secteur financier y sont forcées par la réglementation, désormais des entreprises de tous secteurs et de toutes tailles s'engagent également dans cette démarche.

Votre offre inclut back-up et DRaaS (Disaster Recovery as a Service). Quelle est la différence ?

La grande différence entre back-up et DRaaS porte sur la capacité et la granularité à restaurer des données : le premier peut restaurer un fichier ou un mail effacé par mégarde en tenant compte de l'historique, tandis que le second a la capacité de restaurer tout un système lors d'une situation de crise (*ransomware*, incendie...) et que les serveurs de l'entreprise sont complètement inutilisables.

Le back-up représente un premier niveau essentiel et minimum pour toute entreprise. En fonction de son activité, de son organisation, du cadre réglementaire, chaque entreprise aura intérêt à évaluer spécifiquement ses propres risques et à les traiter. C'est précisément l'une des missions qu'assurent régulièrement nos consultants. Cela permet de déceler en amont les manquements, les failles informatiques et d'orienter le client vers nos services de back-up ou de DRaaS, voire les deux. Même si certains outils et logiciels peuvent être communs aux deux processus.



Yuri Colombi, Head of Solutions & Innovation, EBRC.

À quoi les entreprises doivent-elles être particulièrement vigilantes, notamment lorsqu'elles utilisent des services de cloud ?

De plus en plus d'entreprises utilisent aujourd'hui des services Cloud Microsoft 365 comme OneDrive ou Office, mais elles ignorent souvent que Microsoft ne fournit pas de back-up de leur environnement. S'il y a bien un enregistrement en temps réel des données, en cas d'incident majeur sur la plateforme, leurs informations seront définitivement perdues faute de disposer de copies de sauvegarde. Pour y remédier nous avons donc créé un service de back-up des données notamment dans le cloud Microsoft. EBRC en conserve les copies dans 2 data centres Tier IV distincts pour encore plus de sécurité. Nous avons également étendu ce service aux données qui se trouvent sur Microsoft Azure et AWS (Amazon Web Services).

En quoi consiste votre service de DRaaS ?

Globalement, notre offre DRaaS permet de synchroniser et répliquer une infrastructure client VMware chez EBRC. Nos services disposent alors en permanence de la « photo » la plus récente de l'infrastructure et de ses données. Ils pourront, en cas de besoin, recréer rapidement l'ensemble de l'environnement du client, serveurs et données, « à la demande », à partir des services et moyens IT d'EBRC. Nous supportons également d'autres environnements cloud. Pour des clients utilisant Veeam, EBRC prend en charge la sauvegarde via sa solution qui permet une réplification facile des serveurs du client vers nos data centres, donc une restauration simplifiée avec une perte de données limitée ainsi qu'une interruption minimale pour les utilisateurs.

Pour conclure, si vous aviez un conseil à donner aux entreprises, quel serait-il ?

La première recommandation sera de bien lire les contrats de service IT ou cloud, notamment pour tout ce qui concerne les sauvegardes dans le cloud et/ou de se renseigner auprès des professionnels comme EBRC. De nombreuses entreprises découvrent souvent trop tard l'absence de protection au moment où le sinistre survient. La seconde consiste à ne pas occulter le sujet : si la sauvegarde de données et l'entretien d'un plan de continuité ont un coût, la perte de données peut s'avérer lourde de conséquence, voire fatale pour une entreprise. ☑

Propos recueillis par Isabelle Cousset



La signature électronique, une innovation au service des relations contractuelles ?

Dans un contexte où les interactions humaines sont limitées, le concept de signature électronique est sur toutes les lèvres. Certains en connaissent les avantages mais encore (trop) peu l'utilisent au quotidien, probablement faute d'avoir eu l'occasion de tester cette solution technologique en pratique.

La signature électronique a en effet le vent en poupe dans la mesure où elle est devenue un moyen utile, voire indispensable pour certains, de répondre aux contraintes actuelles imposées par les mesures de *homeworking* et de distanciation sociale. Anciennement, les contrats et autres documents étaient quasi systématiquement signés au cours de réunions physiques. Le fait d'écrire cette phrase sonne quelque peu étrange... et pourtant, nul n'aurait pensé que ce changement de paradigme lié à la digitalisation subisse une telle accélération entre 2020 et 2021.

Il a ainsi fallu trouver des alternatives urgentes et fiables afin de continuer à exercer ses activités et faire preuve de résilience en toute hâte pour répondre concrètement à certaines problématiques accentuées par la crise.

La signature de contrats ou de documents, que ce soit en interne (avec votre personnel) ou en externe (avec vos clients et vos prestataires et fournisseurs), à des fins personnelles ou business, a dû se réinventer. La signature électronique est déjà devenue incontournable pour certains et s'apprête vraisemblablement à être adoptée de manière plus large par les plus incertains.

L'objectif de cet article est de présenter de manière pragmatique la signature électronique et de convaincre les lecteurs, encore perplexes, de son attrait, au service des relations contractuelles.



Seules les signatures électroniques qualifiées sont considérées comme légalement équivalentes à une signature manuscrite et bénéficient automatiquement d'une reconnaissance à l'échelle de l'UE, et sont autosuffisantes devant un tribunal puisqu'elles ne nécessitent aucune preuve supplémentaire.

Différents types de signature électronique

Le Code civil luxembourgeois définit la signature électronique comme un ensemble de données, liées de façon indissociable à

l'acte, qui en garantit l'intégrité et satisfait à la condition d'identification du signataire et manifeste son adhésion au contenu de l'acte⁽¹⁾. Autrement dit, une signature électronique est tout type d'image, de



signe ou de marque lié à l'identité qu'un signataire appose sur un document, traduisant son acceptation ou son approbation personnelle et contraignante (par exemple le fait de signer avec un stylet – ou même son doigt – un bon de livraison sur une tablette pour accuser réception d'un bien ou le fait de cocher des conditions générales en ligne).

Un règlement européen, dit « eIDAS »⁽²⁾, est entré en vigueur en 2016 et fixe des règles communes à l'échelle européenne sur des « services de confiance »⁽³⁾, comme la signature électronique. Ces services constituent des éléments essentiels dans la stratégie digitale du secteur privé et du secteur public.

Au niveau luxembourgeois, la loi du 14 août 2000 sur le commerce électronique (plus communément appelée la loi « e-Commerce ») a introduit en droit luxembourgeois la possibilité de signer des contrats de manière électronique. Cette loi a récemment fait l'objet d'une modification en juillet 2020 afin d'être parfaitement alignée avec le règlement eIDAS précité. Le droit luxembourgeois a adopté les trois catégories de signatures électroniques telles que définies dans le règlement eIDAS et qui sont décrites plus en détail ci-après.

Enfin, le Code civil luxembourgeois consacre encore quelques lignes à la signature électronique et précise entre autres qu'un acte sous seing privé électronique (par exemple tout contrat ou document) vaut comme original lorsqu'il présente des garanties fiables quant au maintien de son intégrité à compter du moment où il a été créé pour la première fois sous sa forme définitive⁽⁴⁾.

Signature électronique simple

La signature électronique simple correspond à des données en format électronique qui sont jointes ou associées logiquement à d'autres données sous forme électronique et qui sont utilisées par le signataire pour manifester sa volonté de signer (par exemple, l'apposition de votre signature manuscrite scannée à la fin d'un e-mail).

Ce type de signature électronique constitue la forme la plus basique qui existe et, par conséquent, représente la forme la moins sûre – d'un point de vue juridique – des signatures électroniques

en ce qui concerne leur force probante inhérente.

Ici, celui qui se prévaut de la signature devra en cas de litige en prouver la validité, ce qui peut s'avérer compliqué, le contenu du document signé par ce type de signature n'étant pas protégé et pouvant être modifié, même après l'apposition de cette signature électronique (simple).

Signature électronique avancée

La signature électronique avancée nécessite la réunion de conditions plus poussées : cette signature doit (i) être liée de manière unique au signataire, (ii) être capable d'identifier le signataire, (iii) être créée à l'aide de données de création de signature électronique que le signataire peut, avec un haut niveau de confiance, utiliser sous son seul contrôle et (iv) être liée aux données signées avec elle de manière à ce que toute modification ultérieure des données soit détectable.

Pour ce type de signature électronique, le document signé est protégé en ce sens que toute modification ultérieure sera visible, ce qui rend la preuve de la validité de la signature plus aisée pour la personne qui s'en prévaut.

Signature électronique qualifiée

La signature électronique qualifiée doit, en plus de respecter les conditions de la signature électronique avancée, être basée sur un certificat qualifié pour les signatures électroniques qui est délivré par un tiers de confiance (par exemple, une signature effectuée grâce à une carte d'identité électronique).

Cette signature offre le plus haut niveau de protection et de sécurité du document (qui ne peut être modifié après la



Il existe un principe général de « non-discrimination » qui interdit à un juge de nier la valeur probante d'une signature au seul motif qu'elle se présente sous une forme électronique. Dans ces circonstances, le juge sera obligé d'examiner la signature, mais restera libre dans son appréciation finale, sauf s'il s'agit d'une signature électronique qualifiée.

signature) et confirme de manière unique l'identité du signataire.

Seules les signatures électroniques qualifiées sont considérées comme légalement équivalentes à une signature manuscrite et bénéficient automatiquement d'une reconnaissance à l'échelle de l'UE, et sont autosuffisantes devant un tribunal puisqu'elles ne nécessitent aucune preuve supplémentaire.

Il résulte des différents types de signatures électroniques que le choix final dépendra principalement de la nature du document, de l'importance de la transaction et d'un éventuel risque de contestation de l'intégrité du document. En définitive, une réelle analyse de risque sera nécessaire afin de déterminer le niveau d'exigence optimal d'une signature électronique, en fonction des circonstances, vu que la force probante des documents fluctuera en fonction du type de signature électronique utilisé.

Principaux avantages de la signature électronique

Grâce à la dématérialisation digitale de leur signature, les parties sont désormais



dispensées d'être physiquement présentes pour la validation d'un contrat ou un document. Il semblerait que l'éventuel frein psychologique qui pouvait exister pour la signature de documents à distance il y a quelques années encore se résorbe progressivement au profit de cette technologie novatrice.

Cette gestion « à distance » permet également, lorsqu'elle est maîtrisée, de gérer plus rapidement et plus efficacement la gestion des signatures (tant en interne (ex : boards, signatures d'employés, etc.) qu'en externe (ex : prestataires de services, clients, etc.)). En effet, dès qu'une solution de signature électronique est correctement implémentée en interne, les déplacements et manipulations chronophages (impressions, vérification des signatures, scans, renvoi des documents, etc.) sont évités. Mieux encore, le respect des exigences de forme (par exemple la condition d'avoir autant d'originaux que de parties ayant un intérêt distinct⁽⁵⁾) habituellement nécessaires pour la signature originale « manuscrite » d'un document disparaissent.

Par ailleurs, le document signé de manière électronique sera disponible immédiatement pour l'ensemble des signataires et l'intégrité de son contenu généralement assurée (la force probante variant en fonction du type de signature électronique utilisé⁽⁶⁾). Le lieu où se trouvent les signataires et l'heure à laquelle ils apposent leur signature deviennent secondaires dans ce processus dont un des objectifs est de gagner en productivité et en efficacité.

Principaux inconvénients de la signature électronique

Bien que l'utilisation de la signature électronique soit de plus en plus répandue – parfois même sans en avoir pleinement conscience, son utilisation (systématique) reste encore timide dans certaines sociétés.

Outre le fait que certains types de documents ne peuvent pas être signés électroniquement⁽⁷⁾, une des principales raisons est le côté technique de la solution qui peut bloquer en amont son adoption, en particulier pour les signatures électroniques qualifiées qui impliquent parfois un processus assez lourd. Il convient également de tenir compte du prix parfois non négligeable du déploiement et

d'utilisation de cette solution. Il existe cependant, tant au Luxembourg qu'ailleurs en Europe, une multitude de prestataires de services dont la mission principale est de démocratiser la signature électronique. Cette concurrence en termes d'offres de solutions devrait logiquement améliorer les conditions d'implémentation de cette solution⁽⁸⁾.

Des difficultés juridiques peuvent également survenir pour les documents « hybrides » (à savoir ceux qui ont été signés électroniquement par certains signataires et de manière manuscrite par d'autres ou lorsqu'un même document a été signé électroniquement puis imprimé et qu'une signature manuelle y est ajoutée par la suite).

Dans ces cas de figure, l'assouplissement de la règle relative au nombre d'exemplaires originaux consacrée par le Code civil luxembourgeois ne semble pas s'appliquer. En effet, l'intégrité du document n'est pas garantie. La conséquence la plus importante reste néanmoins celle liée à l'absence relative de force juridique de ce type de document puisqu'il ne constituera, tout au plus, qu'un commencement de preuve par écrit. En cas de litige, ce type de document n'aura qu'une valeur probante relative, en fonction de l'importance que voudra bien lui accorder un juge en fonction des circonstances de l'espèce.

Pour contrebalancer cet inconvénient, il existe un principe général de « non-discrimination » qui interdit à un juge de nier la valeur probante d'une signature au seul motif qu'elle se présente sous une forme électronique. Dans ces circonstances, le juge sera obligé d'examiner la signature, mais restera libre dans son appréciation finale, sauf s'il s'agit d'une signature électronique qualifiée auquel cas celle-ci aura la même valeur probante qu'une signature manuscrite originale.

Enfin, un autre risque concerne l'archivage de ces documents. Si les archives papier ont généralement fait l'objet de mesures de conservation en fonction de l'organisation des entreprises/institutions, l'utilisation systématisée de signature électronique pour les documents requerra une gestion encore plus efficace des archives. En effet, en l'absence d'original papier, il conviendra de mettre en place une politique d'archivage efficace des documents et contrats signés électroniquement, tout en

respectant la politique interne RGPD de conservation des données. En l'absence de telles mesures, il pourra se révéler compliqué de retrouver les documents signés qui seraient restés isolés dans des boîtes mails du personnel.

Conclusion

Malgré les inconvénients exposés, les nombreux avantages et la reconnaissance juridique européenne font de la signature électronique un outil indispensable dans le monde des affaires. La pratique démontre d'ailleurs que de plus en plus d'adeptes se laissent convaincre par son efficacité.

Les signatures électroniques avancées et qualifiées, plus sécurisantes d'un point de vue juridique, gagnent du terrain et traduisent la volonté de certaines entreprises d'aller davantage vers une gestion digitale des contrats.

En ce sens, la signature électronique constitue sans aucun doute une pièce maîtresse au service des relations contractuelles, qu'elles soient internes ou externes. ✓

M^e Audrey Rustichelli

Partner



M^e Nicolas Hamblenne

Senior Associate

Technologies & IP

PwC Legal



(1) Art. 1322-1 du Code civil.

(2) Règlement (UE) 910/2014 du 23 juillet 2014.

(3) Ces services incluent des services liés à des cachets électroniques, à l'horodatage électronique, à l'envoi recommandé électronique, à l'authentification de sites Internet.

(4) Art. 1322-2 du Code civil.

(5) Art. 1325 du Code civil.

(6) Cfr infra.

(7) Par exemple les actes notariés.

(8) LuxTrust propose 5 signatures électroniques gratuites par mois avec son système LuxTrust COSI.



L'importance de bien choisir son prestataire informatique

Le système informatique est primordial au fonctionnement des entreprises. En cas de défaillance de celui-ci, l'ensemble des services d'une société peut s'en trouver impacté. En effet, les pannes touchant le système informatique peuvent coûter cher aux entreprises, notamment quand les salariés sont dans l'impossibilité d'effectuer leurs tâches durant plusieurs heures d'affilée.

Pour éviter de se trouver dans une telle situation, la majorité des PME font appel à un prestataire IT externe pour assurer le bon fonctionnement de leur système informatique (améliorations, mises à jour, sécurisation, sauvegardes, support aux utilisateurs...).

Le choix d'un prestataire expérimenté et sérieux est essentiel, mais n'est pas chose aisée vu la multitude d'acteurs sur le marché.

Son expertise et son savoir-faire

Le prestataire sérieux bénéficie d'une bonne réputation grâce au bouche-à-oreille et aux recommandations émanant des clients satisfaits. Il faut néanmoins s'assurer des réelles compétences de cette société.

Outre le fait que les équipes techniques doivent être composées de profils IT compétents et expérimentés – vérification rendue plus facile grâce notamment au réseau social LinkedIn –, il est important de s'intéresser aux certifications obtenues sur les différents produits et solutions proposés – cela garantit une expertise dans ces domaines et le respect des bonnes pratiques des constructeurs et des fournisseurs de logiciels.

Son approche devra également attirer votre attention. Un prestataire sérieux prendra le temps nécessaire pour effectuer un audit afin de comprendre vos attentes, vos besoins, vos problématiques ainsi que les particularités de votre activité.

Références sur le marché

Un bon prestataire doit avoir des références variées – gage d'une capacité à



s'adapter rapidement aux spécificités de votre activité. Bien entendu, il ne vous communiquera que des références avec lesquelles il entretient de bonnes relations, mais cela vous permettra de vérifier s'il s'occupe de sociétés du même secteur d'activité et de taille similaire.

Choisir un prestataire de taille adéquate

La taille de votre prestataire doit être adaptée à votre structure. Collaborer avec un gros prestataire sans avoir une certaine taille vous expose au risque de ne pas être considéré comme un client important. Tandis que travailler avec une entreprise à taille humaine vous garantit une réelle implication des intervenants. Cela vous permet également d'avoir affaire au même interlocuteur principal et d'ainsi créer un partenariat fort.

La règle est donc de sélectionner un prestataire en adéquation avec sa taille afin de mettre toutes les chances de son côté pour bénéficier d'un service approprié.

Un prestataire sérieux prendra le temps nécessaire pour effectuer un audit afin de comprendre vos attentes, vos besoins, vos problématiques ainsi que les particularités de votre activité.

Le prix n'est pas tout !

Un prix est souvent révélateur de la qualité d'un travail. Ne seriez-vous pas méfiant si un constructeur de maisons clés en main vous proposait de construire votre demeure pour moitié moins cher par rapport aux autres entrepreneurs ? Ce constat doit également être fait en ce qui concerne l'IT.

Bien souvent, les devis des prestataires à bas coût sont très peu détaillés, ne vous permettant pas de clairement identifier ce qui est inclus ou non dans la mission. Le risque de facturations supplémentaires est bien réel dès que le prestataire considère que l'on sort du *scope of work* de sa mission !

Le prix est une chose à ne pas négliger, bien évidemment, mais la qualité d'une offre (contenu, *scope of work* détaillé...) doit peser autant dans la balance lors de la prise de décision.

Vous savez à présent ce qu'il vous faut prendre en compte lors du choix de votre prestataire informatique. N'hésitez pas à nous contacter pour échanger sur vos futurs projets !

Jérémy Laurensis
Partner

Mensialis S.à r.l.

MENSIALIS

5 SOLUTIONS POUR VOTRE PARC INFORMATIQUE

5 SOLUTIONS ADAPTÉES À VOS EXIGENCES MÉTIERS

DIGITALISATION

2

- Accompagnement à la digitalisation de votre entreprise, optimisation de l'exploitation de vos données.
- Amélioration de l'efficacité et de la compétitivité de votre équipe.
- Augmentation de votre chiffre d'affaires.

Mensialis partenaire du programme "Fit 4 Digital"

SOLUTIONS CLOUD

4

LE CLOUD AU SERVICE DE VOTRE ENTREPRISE

Mensialis vous assiste dans le cadre de votre migration vers le cloud, à travers une sélection de services pour accompagner votre développement :

- Microsoft Office 365
- Microsoft Azure
- Cloud backup

AUDIT IT & CONSEIL

1

AUDIT IT SÉCURITÉ, DISPONIBILITÉ ET MAÎTRISE

Analyse de l'existant, recherche des faiblesses & propositions d'amélioration.

CONSEIL & ACCOMPAGNEMENT SÉCURITÉ, DISPONIBILITÉ ET MAÎTRISE

Définition de l'objectif à atteindre en termes de fonctionnalités, disponibilité et sécurité.

INFRASTRUCTURE

3

INSTALLATION – MIGRATION / ON-PREMISES – CLOUD

Infrastructure flexible et adaptée pour une meilleure maîtrise des coûts :

- Accompagnement de vos projets relatifs à votre infrastructure informatique, de la phase de réflexion à la mise en place.
- Conseil sur les choix technologiques pour un environnement adapté à vos besoins et en accord avec vos budgets.

SERVICE «ALL-CARE»

5

ON S'OCCUPE DE TOUT !

On vous soulage des contraintes quotidiennes liées à la gestion de l'IT par un ingénieur expérimenté.

- Gestion proactive de votre infrastructure.
- Monitoring et application des mises à jour.
- Support aux utilisateurs.
- Suivi de contrats de support logiciel et hardware.
- Veille technologique et accompagnement dans les choix stratégiques.
- Contact privilégié entre vous et vos fournisseurs et partenaires IT.

Les cinq solutions Mensialis adaptées à vos exigences métiers, vous permettront de gagner en performance et en productivité, tout en vous dégageant des contraintes liées à la gestion de l'informatique.

Mensialis propose également différents packs regroupant les solutions de bases, pouvant être personnalisées ou optionnelles. **Le pack Business Solutions et Business Solutions Plus**

Mensialis le lien et le partenaire IT de votre entreprise.

LE LIEN ENTRE VOS VALEURS MÉTIERS
ET VOS OUTILS INFORMATIQUES

mensialis.com



• MENSIALIS •



Devenez un vrai profiler

Se connaître, connaître les autres, recruter la bonne personne, harmoniser une équipe... vous avez tous passé un jour un test de personnalité (MBTI, ennéagramme, Disc...). Seul devant un lot de questions, dans un environnement inconnu des observateurs, les tests de personnalité arrivent tous à vous définir théoriquement. Ne serait-il pas plus opportun de vivre ses forces avec les autres ?

Rappelons-nous notre enfance. Préférons-nous prendre un jeu de cartes et faire une réussite au coin d'une table ou faire une partie de cache-cache dans les bois. Le jeu est la méthode d'apprentissage des enfants. Le jeu est rempli de vertu : s'amuser avec ses amis, comprendre les règles et essayer, essayer et essayer encore jusqu'à gagner la partie.

Les joueurs, c'est nous

Toute notre enfance, nous avons appris ce qu'était la peur d'échouer lors d'un concours de fléchettes. Nous avons développé la rage de vaincre lors d'une partie de football. Nous avons eu le plaisir de s'amuser en jouant à *Docteur Maboul*. Nous avons connu la joie de gagner en récoltant des milliers de francs au *Mono-poly*. Toutes ces émotions simplement en jouant !

Et maintenant ? Même si les jeux d'adultes sont plus sérieux comme le travail, par exemple, nous vivons et ressentons les mêmes émotions apprises lors de nos jeux d'enfance. Nous pouvons avoir peur de perdre notre boulot. Nous pouvons être survoltés par une promotion. Nous pouvons mettre de l'ambiance dans notre équipe. Nous pouvons être fiers de recevoir une augmentation.

Le jeu ne ment pas quand il se vit en équipe : sortir de son isolement et revivre ces émotions, quel rêve !

Les règles, cela s'apprend ensemble

Un puzzle apprend la patience. Le jeu d'échec apprend la stratégie. Les LEGO apprennent la créativité. Le jeu est la première méthode d'apprentissage. Nous avons commencé par jouer avec un hochet et cette terrible règle de ne pas le mettre en bouche. Nos premiers



pas ont été hésitants jusqu'à maîtriser le saut lors d'une marelle endiablée en cours de récréation.

Certes, vos besoins aujourd'hui sont différents : vous savez marcher, courir, lire, compter... vous avez réussi avec brio vos études. Que pouvez-vous encore apprendre pour progresser dans votre vie ?

Dans notre monde incertain, volatile, complexe, nous devons nous adapter en permanence à de nouvelles règles. Une règle est stable : nous apprenons ensemble ! Sommes-nous plus ouverts quand nous jouons au poker en ligne sur notre smartphone ou à *Fifa 2020* seul devant notre écran ? Ou rêvons-nous de rejouer un match de football ou de passer une soirée « belote » avec nos potes ?

Le but du jeu : « L'important est de participer »

Nous aimons nous retrouver. Les sportifs sont passionnés par leur sport mais tous finissent à la buvette à boire de l'Orval et à refaire le match. Quand nous invitons des amis à venir passer un bon moment à la maison : quel plaisir de siroter un bon verre de vin, de discuter de ses passions et de grignoter des chips ou des légumes, selon nos envies.

Après l'effort ou le soir après une journée bien remplie, nous sommes fatigués et pourtant... nous pouvons rester éveillés encore longtemps ? Quel est ce phénomène ? Cela s'appelle l'adrénaline et elle s'amplifie par le jeu. Pas difficile à comprendre. Nous avons pris un bon apéro, un bon repas et là nous décidons de jouer. Qui va s'endormir en premier ? Didier et Vinciane qui restent sagement à table à discuter ou l'équipe féminine de Cristelle qui affronte l'équipe masculine de David dans un tournoi de mime à gogo ?

Nous avons l'exclusivité au Luxembourg et en Wallonie de vous proposer notre jeu (le *hardware*), un mur digital (cfr photo). Notre concept innovant, des scénarios (le *software*) vous faisant vivre des ateliers *softskills* accessibles à tous. Et l'essentiel, vous et vos équipes (l'humain) : vous pouvez défier le mur digital de Digi-Solutions lors de vos *teambuildings*, *incentives*, formations, journées prévention et sécurité, processus de recrutement et lors de tout autre événement de votre entreprise : un comité de direction, une réunion de projet, un meeting du personnel...

Le jeu, c'est vivre ses émotions, ses réflexions et ses actions avant de les réaliser dans tout autre domaine. ☑

Philippe Docquier
Partner

Kolmio S.A. et
Go-Score S.à r.l.

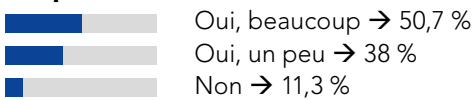




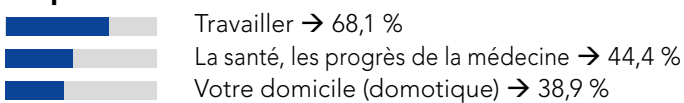
Les nouvelles technologies ont-elles changé votre vie ?

Plus que jamais, le monde est défini par les nouvelles technologies. Une réalité exacerbée par la pandémie de COVID-19 qui a accentué notre dépendance à ces dernières, tant sur le plan professionnel que personnel, durant le confinement. Certaines habitudes prises dans le cadre de notre « nouvelle réalité » sont-elles susceptibles de se pérenniser ? Résultats du sondage réalisé en partenariat avec *entreprises magazine* et diffusé en mars-avril sur le site lesfontaliers.lu. ☑

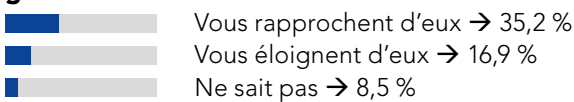
Les nouvelles technologies améliorent-elles votre vie au quotidien ?



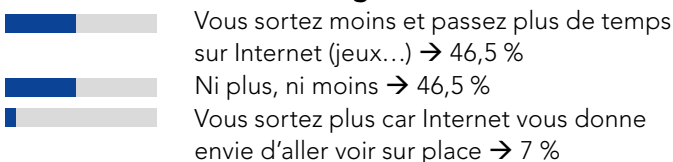
Les nouvelles technologies sont utiles et facilitent votre vie pour :



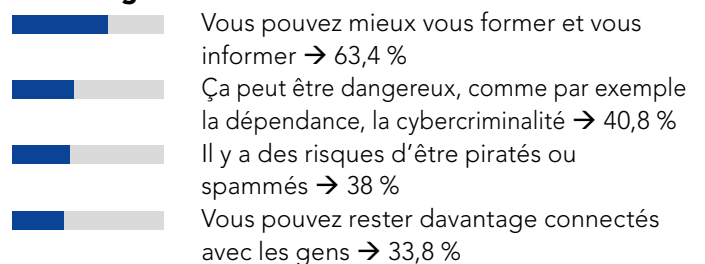
Avec les nouvelles technologies, vos relations avec les gens...



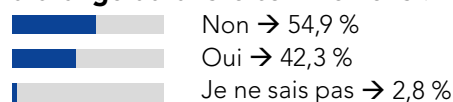
Avec les nouvelles technologies...



Quels sont les avantages et les dangers des nouvelles technologies ?



Est-ce que votre manière de consommer de l'Internet a changé durant le confinement ?





La crise a-t-elle freiné l'innovation dans l'entreprise ?

Un masque de plongée Décathlon qui se transforme en protection pour les soignants, des partenariats inédits entre entreprises, la crise semble avoir bel et bien transformé l'innovation en entreprise, comme l'enquête de l'Institut d'études BVA (France) le montre. De manière étonnante. L'instinct de survie pousserait-il à chercher des solutions ?

Depuis plusieurs mois, la plupart des entreprises sont au défi, les PME et les TPE étant les plus inquiètes ; le secteur économique dont elles dépendent est déterminant ; le leadership du chef d'entreprise, de l'équipe dirigeante, tout autant. Il ressort cependant de l'enquête menée par l'Institut d'études BVA (France) que le principal frein serait avant tout l'absence de culture de l'innovation pour développer des projets tellement nécessaires aujourd'hui ainsi que des compétences jugées insuffisantes, tant technologiques que commerciales.

Pour innover, il faut se questionner, se mettre au défi, regarder vers d'autres horizons. Et avoir une vision claire des priorités. Bref, rares sont les entreprises qui parviennent à se réinventer dans un contexte économique où les budgets sont à la baisse.

Pourtant, certaines ont su dépasser la crise sanitaire et... en profiter.

L'impact de la crise sur l'innovation

Répondre à une demande nouvelle, s'adapter aux attentes des consommateurs, des citoyens, c'est selon l'Institut d'études BVA (France) ce qui aurait stimulé les projets d'innovation dans les entreprises les plus dynamiques. Les éditeurs de logiciel de travail se multiplient et recrutent des milliers d'emplois, Rakuten, plateforme de vente en ligne, a vu de nombreux commerces ouvrir des espaces dédiés, des PME et TPE qui ont souffert de la baisse de leur chiffre d'affaires ont mis en place des outils numériques pour poursuivre la vente de leurs marchandises ou services sur Internet



Pour innover, il faut se questionner, se mettre au défi, regarder vers d'autres horizons. Et avoir une vision claire des priorités.

avec un retrait en *Click & Collect*, l'entreprise Myelin-H (Luxembourg) a développé un logiciel de détection et prévision de pandémies (Corona) avec surveillance de l'état de santé des patients, CAP « be different », expert en intelligence économique, a conclu en quelques semaines un partenariat inédit entre le CHU de Nantes et les groupes de chercheurs industriels de SEB, Renault, STMicroelectronics pour la fourniture de respirateurs *open source* MakAir sont des exemples parmi beaucoup d'autres.

Après tout, il faut se souvenir que, en d'autres temps, des entreprises comme McDonald's, IBM, Microsoft, Airbus, Alibaba, Netflix ou Zoom ont construit leur leadership sur des innovations créées lors de crises économiques globales majeures ou bien sectorielles.

Martine Borderies

Hôpital de Madrid, un concept audacieux

À Madrid, l'Hôpital Isabel-Zendal, dédié aux pandémies, est sorti de terre en décembre 2020, en un temps record. Bâti en 100 jours pour faire face à l'épidémie de COVID, cette démarche ciblée est une première en Europe.

Il s'agit d'une sorte d'hôpital de campagne destiné à décharger les hôpitaux de la grande région madrilène (quelque 23 établissements) des malades atteints du COVID. L'arrivée des patients se fait en ambulance, les familles ne sont pas autorisées à visiter leurs proches.

Avec une capacité de 1.000 lits, ses trois pavillons répartis sur 10.000 m², son *open space*, ses cloisons mobiles (2 pavillons), son alignement de lits (pas d'ascenseurs, pas de brancards, pas de blocs opératoires) et ses tuyaux en acier qui ressemblent à d'immenses cheminées dont le rôle est de purifier l'air 14 fois par jour ainsi que 12 chambres à pression négative, cet hôpital à nul autre pareil représente une innovation intéressante dans le traitement des épidémies et du COVID en particulier.

Exit les intubations décriées par une partie de la communauté scientifique.

Certes, la chose a coûté la bagatelle de 100.000 millions EUR.

La fin justifie les moyens.

Sources : <https://www.dailymotion.com/video/x7z8gls> et *Aucune visite, uniquement des arrivées en ambulance : un « hôpital des pandémies » à Madrid pour les malades du COVID-19* (lemonde.fr).



L'intrapreneuriat, nouveau canal d'innovation

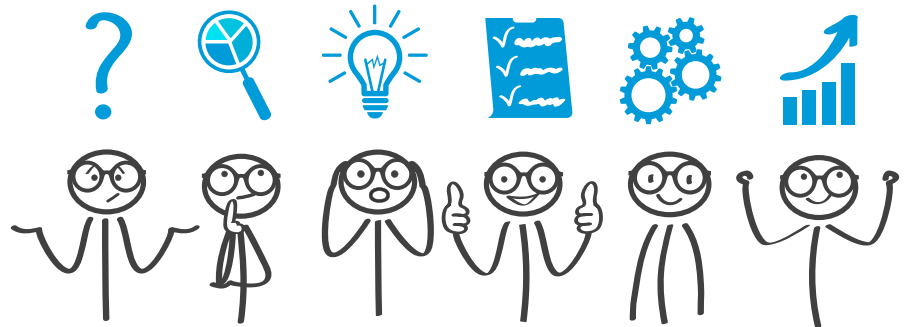
L'intrapreneuriat consiste à instaurer une démarche entrepreneuriale au sein même d'une entreprise existante. Il permet de valoriser le rôle et la prise d'initiative des salariés, qui deviennent alors des « intrapreneurs » et contribuent à l'innovation.

Saviez-vous que la création de Gmail (Google) ou la naissance du Post-It (Imprimerie 3M) sont le résultat d'une initiative portée par des salariés, dans une démarche d'intrapreneuriat ? Pour les grands groupes, comme pour de nombreuses PME, le sujet de l'attraction et de la rétention des talents est devenu crucial. La nouvelle génération est notamment très sensible aux possibilités que peut lui offrir son employeur pour s'épanouir professionnellement. Selon une étude réalisée par Allianz France/Ifop en mars 2019, près de 67 % des étudiants affirment que les entreprises ayant développé un programme d'intrapreneuriat attirent davantage leur attention. 58 % d'entre eux se disent même motivés pour intégrer de tels dispositifs après leur embauche.

Le salaire n'est plus une fin en soi

Le salaire n'est plus la principale source de motivation des collaborateurs d'une entreprise qui réfléchissent moins en termes de carrière que d'accomplissement. La possibilité de travailler sur des projets variés, innovants et ayant des finalités à court et moyen termes sont aujourd'hui des critères décisifs. Et c'est précisément cela que les dispositifs d'intrapreneuriat permettent : envisager l'innovation au sein d'une entreprise, en opérant un pas de côté par rapport aux champs très spécifiques de la R&D. Dans une grande entreprise industrielle, la R&D est un point stratégique. C'est là que se joue l'avenir du groupe. Mais cette importance entraîne une certaine rigidité au niveau de la marge de manœuvre dont jouissent les collaborateurs qui y évoluent.

L'intrapreneuriat apporte, pour l'entreprise comme pour les collaborateurs, une alternative à ces contraintes. Les projets



Saviez-vous que la création de Gmail (Google) ou la naissance du Post-It (Imprimerie 3M) sont le résultat d'une initiative portée par des salariés, dans une démarche d'intrapreneuriat ?

d'intrapreneuriat sont calibrés pour être sélectionnés et accélérés sur un laps de temps relativement court, quatre à cinq années au maximum. C'est une façon alternative, plus agile et résiliente d'innover par rapport à la stratégie globale des grands groupes, qui correspond parfaitement aux attentes des collaborateurs motivés pour entreprendre.

Déployer l'agilité

Pour l'entreprise aussi la démarche permet de développer une agilité nouvelle. En effet, selon la culture de l'entreprise et sa stratégie, les programmes d'intrapreneuriat vont permettre d'explorer et de favoriser l'innovation sur tous les secteurs de marchés connectés à l'activité de l'entreprise. Un déploiement de l'innovation plus agile donc, qui correspond également à la réalité du moment. La crise sanitaire que nous traversons a incité les entreprises, quelle que soit leur taille, à favoriser – et à moyen terme instituer – la diversification de leur activité et le développement de leur résilience.

Mais il ne faut pas s'y tromper : l'intrapreneuriat n'évolue pas dans une bulle à part au sein de l'entreprise. Les idées retenues au cours des processus d'intrapreneuriat entrent dans des processus classiques de

développement de projet : on passe de l'idée au projet, puis du projet au business plan. Et on continue ou pas. Dans le premier cas, une partie des ressources et des compétences de l'entreprise est mise à contribution pour apporter les compétences en interne au développement du projet sélectionné.

Le développement de business plans innovants constitue également pour les grands groupes un moyen de diversifier leur activité, en la faisant évoluer. À ce titre, l'intrapreneuriat permet d'améliorer certaines pratiques en interne, les manières de travailler ou de gérer les ressources humaines.

Au final, l'intrapreneuriat, qui faisait figure d'entité à part au sein des entreprises quand ces dispositifs ont émergé, est devenu un pilier pour les grands groupes. Il permet aux entreprises de faire évoluer leur manière d'innover, notamment en restant collées aux réalités du marché. Pour les collaborateurs, l'intrapreneuriat est un biais pour se projeter à long terme au sein de leur entreprise, avec en point de mire la possibilité d'entreprendre et d'innover au sens large. Tout en restant en poste, fidèles à la stratégie globale de l'entreprise. ☑

Michaël Peiffer



Le prototype, allié de vos démarches d'innovation

Innover implique d'oser, d'expérimenter. Le recours au prototype pour développer de nouveaux produits et services, ou encore pour envisager de nouvelles manières de faire, doit faciliter les démarches d'innovation.

Pour innover, il faut braver l'inconnu. La démarche ne s'apparente toutefois pas forcément à un grand saut dans le vide, en espérant que l'on parvienne au final à retomber sur ses pattes. Non, elle se traduit plutôt par un cheminement, fait d'expérimentations, de tests et essais, au fil desquels on ne cesse d'apprendre pour progressivement affiner une nouvelle proposition de valeur.

Tout au long de ce parcours, le recours au prototype s'avère être de plus en plus déterminant et permet souvent d'accélérer les projets d'innovation.

Mais qu'est-ce qu'un prototype ?

Un prototype peut prendre de nombreuses formes, tout comme l'innovation peut concerner de nombreux aspects d'une activité. Toutefois, son utilisation la plus répandue concerne la confection de produits manufacturés. Le prototype s'apparente alors à la forme finie du produit sans forcément intégrer l'ensemble des éléments techniques et caractéristique nécessaires à son fonctionnement. Dans l'industrie l'automobile, le recours au prototype, avec des *concepts cars*, est régulier. L'enjeu est de figurer le produit à venir, sa forme, son look, son style, principalement pour prendre le pouls des futurs utilisateurs.

De cette manière, il est possible de confirmer ou d'infirmer des choix effectués ou encore de faire évoluer le produit en fonction des avis récoltés.

Le droit à l'erreur

En recourant au prototype, on s'octroie le droit de se tromper en testant très concrètement les hypothèses sur lesquelles se fonde un nouvel investissement.



La création d'un prototype n'implique pas forcément des investissements importants. On peut déjà concevoir des prototypes sur papier avec des calques superposés ou des post-it.

La démarche permet d'examiner des problématiques de conception et design, de positionnement sur un marché, d'écosystème interne, de communauté, de profil de clientèle, de modèle d'organisation, de nouveaux processus et d'évaluer les solutions proposées.

Toutes les hypothèses émises au départ peuvent être testées en impliquant le futur utilisateur autour de quelque chose de

tangible mais qui n'est pas encore le produit fini. On peut de cette manière évaluer le désir d'un utilisateur de recourir au produit ou encore envisager plus concrètement sa faisabilité technique.

Avec du papier et des post-it

Le recours au prototype ne se limite pas aux produits manufacturés. Il est aujourd'hui très facile de réaliser un prototype d'une



Grâce au prototype, on peut explorer beaucoup d'idées pour, au final, être certain d'investir davantage dans celle qui fera la différence.

application ou d'une interface Web pour montrer à l'utilisateur comment elle fonctionne. On peut éprouver la modification d'un processus en rassemblant les personnes impliquées autour d'une table, en procédant à des exercices autour des évolutions envisagées.

La création d'un prototype, en outre, n'implique pas forcément des investissements importants. On peut déjà concevoir des prototypes sur papier avec des calques superposés ou des post-it pour simuler une interface numérique et confronter des utilisateurs à de nouveaux usages. Un prototype doit rester simple, car l'objec-

tif est de valider l'intérêt du client et de s'assurer d'une viabilité commerciale. On s'intéresse avant tout à l'expérience utilisateur et à l'opinion qu'il va émettre vis-à-vis du concept.

S'assurer de la pertinence d'un projet

Alors que les entreprises sont pressées d'innover, pour aller chercher des avantages concurrentiels sur le marché, le recours au prototype peut s'avérer salutaire. Il contribue à la concrétisation d'une vision ou d'une idée, soit pour convaincre, soit pour se l'approprier et la faire évoluer. Le

développement de nouveaux concepts sans passer par des étapes de validation préalable auprès du client représente un risque important pour les entreprises.

Grâce au prototype, on peut explorer beaucoup plus d'idées pour, au final, être certain d'investir davantage dans celle qui fera la différence. Grâce à cet outil, on peut s'assurer de la pertinence du projet étape par étape, et ce afin de mettre en œuvre une solution fonctionnelle qui garantit une expérience client consistante de bout en bout.

Sébastien Lambotte

technoport[®]
technology business incubator

You want to start
a technological and
innovative company ?

You are a foreign tech company
that wants to expand in Luxembourg ?

You want to join
a unique innovative eco-system ?

Then join Technoport's
internationally renowned
business incubator

Apply at
incubator@technoport.lu !

www.technoport.lu



Comment l'IA peut nous aider à mieux décider

Pour rendre plus concrets les atouts de l'intelligence artificielle (IA), le LIST et Fujitsu ont développé une IA puissante doublée d'un écran géant qui permet de visualiser en un instant toute une série de données. Cet outil, mis à la disposition des entreprises qui souhaitent tester une application de l'IA à leur business, s'avère aussi très utile pour prendre de meilleures décisions en matière de politiques publiques.

DAP ou Data Analytic Platform. Ce nom n'évoquera sans doute pas grand-chose à la majorité d'entre vous. Pourtant, il cache un projet ambitieux, développé main dans la main par Fujitsu et le LIST (Luxembourg Institute of Science and Technology). Le point de départ de cette initiative née en 2016 était en effet de développer un outil de traitement de la donnée qui offrirait une puissance de calcul encore inédite au Luxembourg. Couplé à ce superordinateur, un écran géant de 7 mètres de long devait permettre de visualiser les données traitées en un clin d'œil et de voir comment elles évoluent lorsqu'on modifie certaines variables.

Une aide précieuse dans le cadre du COVID

Après plusieurs années de travail, la DAP et son écran géant sont aujourd'hui fonctionnels. Installé dans les locaux du LIST, à Belvaux, cet outil à la pointe de la technologie constitue une aide précieuse à la décision, notamment pour les pouvoirs publics. Ainsi, dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, il est par exemple possible, grâce à la DAP, d'évaluer instantanément la façon dont évoluerait la situation dans le cas où les restaurants seraient rouverts à 50 ou à 100 %. La gestion de l'énergie et du renouvellement des infrastructures de distribution d'énergie à l'échelle d'un quartier pourrait aussi être améliorée par l'utilisation de cette plateforme. De quoi intéresser les grands opérateurs comme Enovos ou Creos.

Les différents exemples sur lesquels travaille déjà le LIST permettent surtout de

Les différents exemples sur lesquels travaille déjà le LIST permettent surtout de se rendre compte, de façon très concrète, de l'importance que peut avoir la donnée lorsqu'elle est traitée par des outils suffisamment puissants.

se rendre compte, de façon très concrète, de l'importance que peut avoir la donnée lorsqu'elle est traitée par des outils suffisamment puissants. Les chercheurs du LIST mènent d'ailleurs un projet visant, grâce à la DAP, à créer une « réplique numérique » du Luxembourg qui représenterait tous les aspects du pays (espaces naturels, infrastructures, biens produits, comportements humains, etc.). Un objectif impossible à réaliser sans une solution technologique à la hauteur.

Une question de souveraineté

Si des solutions de traitement de la donnée et d'intelligence artificielle de très haut niveau existent déjà, elles sont plutôt mises à disposition par des sociétés privées, souvent situées de l'autre côté de l'Atlantique. Pour le Luxembourg et l'Europe, l'élaboration de la DAP est donc une bonne nouvelle en matière de souveraineté. Elle permettra aux acteurs publics et privés de disposer d'un outil à la puissance inégalée, sans dépendre d'acteurs situés très loin de notre territoire et dont les intérêts peuvent diverger.

Par ailleurs, le LIST et Fujitsu ont la volonté de mettre la DAP à disposition des sociétés luxembourgeoises afin de tester à moindres frais le développement d'une solution utilisant l'IA. L'absence d'une telle solution joue en effet énormément dans la réticence des entreprises à se lancer véritablement dans l'intelligence artificielle. Le coût à assumer pour tester par soi-même de telles technologies est trop important, considérant en outre qu'il est impossible de savoir à l'avance quels seront les résultats. Pourtant, l'intelligence artificielle appliquée au traitement de la donnée est une technologie qui peut s'avérer cruciale dans certains secteurs.

Grâce au projet DAP, le Luxembourg se dote donc d'un nouveau levier pour accélérer la transition digitale de ses entreprises, tout en offrant à chacun une plus grande sécurité en ce qui concerne le traitement des données. ✓

Quentin Deuxant



R&D et innovation européennes à l'épreuve de la crise sanitaire

L'irruption de la pandémie de COVID 19 a bouleversé l'agenda de la recherche européenne. Ainsi, la Commission y a-t-elle inscrit un nouveau programme prioritaire : le programme de santé *EU4 HEALTH*, réorientant de cette façon sa politique européenne de recherche vers les problématiques de santé.

Dans ce domaine, la crise a mis en valeur les faiblesses structurelles de l'Europe.

En réponse, l'Europe crée de nouvelles structures

En accord avec les États membres, la Commission a mobilisé de nouveaux instruments auxquels elle consacre un budget de 5 milliards EUR sur 7 ans. Parmi ces instruments, la nouvelle Agence européenne de gestion de crise dans le domaine de la santé, créée pour coordonner les efforts des gouvernements ; cette nouvelle Autorité aura en particulier pour mission de nouer des partenariats publics-privés avec l'industrie pharmaceutique et les organismes de recherche.

La mutualisation des commandes de vaccins et de médicaments, la constitution de réserves d'urgence ainsi que la création d'une Agence de recherche biomédicale européenne font également partie de ces nouvelles stratégies pour rendre l'Europe plus efficace dans ses actions sanitaires.

Le Centre européen de prévention des maladies et de contrôle des maladies et l'Agence européenne des médicaments, qui ont montré dès le début de la crise leurs faiblesses structurelles, ont vu leurs mandats renforcés.

Le Conseil européen de l'innovation (EIC)

Le Conseil a mis sur la table une enveloppe de 150 millions EUR pour financer les promoteurs de solutions innovantes en relation avec le COVID et accélérer la commercialisation de leurs produits. Quelque 36 entreprises européennes ont été sélectionnées, parmi lesquelles 4 entreprises françaises.

Par ailleurs, la Commission, qui a lancé



La Commission européenne a inscrit un nouveau programme prioritaire à son agenda : le programme de santé *EU4 HEALTH*, réorientant de cette façon sa politique européenne de recherche vers les problématiques de santé.

un appel pour financer le secteur de la recherche lors de l'événement *Coronas virus Global Response*, a recueilli une promesse de dons d'un montant de 7,4 milliards EUR ; elle a par ailleurs mis sur la table 1,4 milliard EUR. De leur côté, les dirigeants européens sont tombés d'accord pour y consacrer un budget de 80 milliards EUR.

Si la recherche, la science et l'innovation sont plus que jamais au centre des débats européens, il faut bien reconnaître que

cette crise sanitaire a clairement pollué le débat sur la relance de l'économie européenne et sur les sommes allouées à la recherche.

Cette pandémie a lourdement impacté le budget Recherche & Investissement européen.

Pour le meilleur comme pour le pire. ✓

Martine Borderies



La HealthTech, un plus pour notre santé et pour l'économie

Pilier fondamental de la diversification de notre économie, la HealthTech désigne l'ensemble des technologies médicales innovantes. Au Luxembourg, de nombreuses entreprises investissent ce secteur porteur dont le développement constitue également un plus en matière de santé publique.

De la même manière que la finance a la Fintech, le secteur de la santé a la HealthTech. Ce terme désigne en effet l'ensemble des sociétés qui développent des produits et services reposant sur des technologies de pointe dans le domaine de la santé. Au Luxembourg, cette industrie encore relativement jeune et composée, en majorité, de petites structures, est considérée depuis une dizaine d'années comme un secteur prioritaire pour la diversification de notre économie. C'est le ministre de l'Économie lui-même, Franz Fayot, qui l'a rappelé en mars dernier à l'occasion de l'événement annuel – à distance – organisé par le secteur. Il a également annoncé la création d'un mécanisme de financement favorisant les partenariats publics-privés pour ce type d'activité.

Un cluster très actif

Mais où en est exactement la HealthTech au Luxembourg aujourd'hui ? En 2020, pas moins de 136 entreprises privées travaillaient sur de nouvelles technologies médicales, ce qui représente 1.880 emplois. Par ailleurs, un cluster chapeauté par Luxinnovation a été créé. Il vise à soutenir les projets R&D et d'innovation, stimuler le développement et les interactions au sein de l'écosystème national, faciliter la conception et la mise en œuvre de projets stratégiques, et développer la connaissance du secteur des technologies médicales et de ses acteurs.

Luxinnovation accompagne ainsi l'ensemble des acteurs du cluster dans le développement de projets communs,

parfois inattendus. Ces multiples collaborations sont en effet les seules à même de déboucher sur la mise sur le marché de produits et services réellement innovants.

Faire face à la crise

Le soutien public est également très important pour ces entreprises souvent de taille modeste, alors que la crise les touche également de plein fouet depuis plus d'un an. Au-delà des aides auxquelles ces sociétés ont pu prétendre, nombreuses sont celles qui ont été plus loin, en revoyant leur *business model*, en investissant dans la digitalisation et en créant rapidement de nouveaux produits et services particulièrement utiles en cette période.

Grâce à cette capacité de résilience, le secteur luxembourgeois de la HealthTech a posé des bases solides pour son développement futur. Une croissance à laquelle les pouvoirs publics croient dur comme fer dans un monde durablement marqué par la crise du COVID. Il est vrai que parmi les dizaines de sociétés qui développent des technologies médicales au Luxembourg se cachent déjà des « champions », dont l'expertise nous est enviée à l'étranger. Si elle parvient à capitaliser sur ces références, la Health-



Tech luxembourgeoise peut avoir de beaux jours devant elle.

Des nanomédicaments testés au Luxembourg

Au-delà des acteurs privés de la HealthTech, des structures de recherche publiques comme le LIST (Luxembourg Institute of Science and Technology) mettent aussi leur pierre à l'édifice du développement de la HealthTech au Luxembourg. Ainsi, un banc d'essai permettant le test de substances nanopharmaceutiques est en cours d'élaboration au LIST. Ce projet européen, qui compte 11 partenaires privés et publics du continent, est coordonné par l'institut de recherche luxembourgeois. Il doit permettre de mettre au point des essais cliniques qui aideront à déterminer l'efficacité de ces très petits composants – de l'ordre de la molécule – qui pourraient bien devenir une référence en matière de médicaments en raison de leur capacité à offrir une action mieux ciblée sur l'organisme. ☑

Quentin Deuxant

Parmi les dizaines de sociétés qui développent des technologies médicales au Luxembourg se cachent déjà des « champions », dont l'expertise nous est enviée à l'étranger.



Technologies de la santé

Appels aux partenariats publics-privés via www.research-collaboration.lu

Lancé le 1^{er} avril dernier auprès des acteurs de recherche et de soins de santé, le 1^{er} appel à projets (*joint-call*) publics-privés émanant du ministère de l'Économie, du FNR et de Luxinnovation dans le domaine des technologies de la santé vise à initier des projets de R&D collaboratifs au travers de partenariats noués obligatoirement entre les secteurs public et privé. Dr Andreea Monnat, Deputy CEO du Fonds National de la Recherche (FNR), nous en dit plus.

Pour quelles raisons mettre un focus sur les partenariats publics-privés en matière de technologies de la santé ?

La pandémie COVID-19 a démontré que la santé a un grand besoin de recherches et de financements. Les 12 derniers mois ont prouvé la pertinence de certains projets initiés en matière des technologies de la santé et plus particulièrement dans le domaine des biotechnologies, car ils sont parfois vitaux pour les patients. Mais le développement de tels projets nécessite du temps et de l'argent, si bien que les entreprises qui souhaiteraient faire de la R&D dans ces domaines estiment souvent que le retour sur investissement via la commercialisation sera trop long et, en finalité, renoncent aux projets. C'est là que le bât blesse. Sans intervention du secteur public, il est donc difficile de motiver les entreprises à initier et à développer de tels projets jusqu'au bout.

Une nouvelle plateforme digitale www.research-collaboration.lu est opérationnelle. Comment fonctionne-t-elle ?

Sur cette plateforme, tout chercheur, clinicien, hôpital, centre de recherche, entreprise ou start-up sont invités à déposer des idées de projets. Tout acteur qui a un projet de recherches médicales dans le domaine des *medical devices* digitaux et l'ambition de développer de nouveaux produits et services au bénéfice du patient peut alors voir les types d'innovations qui



Dr Andreea Monnat, Deputy CEO, FNR.

sont portés par d'autres. Cette plateforme ouvre donc des possibilités directes pour les acteurs publics et privés de trouver les bons interlocuteurs, de prendre contact avec eux, puis de mettre en place une collaboration, qui sera facilitée par Luxinnovation. Depuis le 1^{er} avril, la plateforme est ouverte pour le volet « idéation ». Ensuite, la période de soumission des propositions se déroulera jusqu'au 30 juin. Concernant les projets validés par le ministère de l'Économie et le FNR, une proposition plus complète devra être introduite jusqu'au 15 octobre pour être examinée

par des experts internes. Les résultats seront communiqués en décembre et les projets pourront commencer en février 2022.

Quel est le rôle du FNR dans ce projet ?

Le Fonds National de la Recherche apporte ici son expertise en matière d'évaluation et de suivi des projets collaboratifs. Pour le financement, nous allons travailler de concert avec le ministère de l'Économie quant au choix des projets à soutenir via un processus coordonné, le FNR finançant la partie recherche publique et le ministère de l'Économie les entreprises privées. Ce premier appel met l'accent sur l'utilisation des outils numériques et de la puissance de l'analyse des données pour améliorer la prévention, le diagnostic, le suivi ou le traitement des problèmes de santé. C'est la 1^{ère} fois que le FNR interviendra financièrement dans ce domaine. Aujourd'hui, les projets liés à la santé ont besoin d'une masse critique pour aboutir à des solutions durables et sécurisées pour les patients. À terme, cette collaboration étroite entre le public et le privé ne peut être que bénéfique pour le pays, car elle va stimuler de nombreux projets. De plus, nous sommes convaincus que ces partenariats publics-privés ne peuvent que contribuer à une meilleure connaissance de la R&D dans la société luxembourgeoise. ☑

Propos recueillis par Isabelle Couset

Télétravail et temps de travail

Avec la pandémie, le télétravail a été expérimenté, prolongé et tend aujourd'hui à se maintenir comme un mode normal de travail. Le règlement grand-ducal du 22 janvier 2021 a déclaré d'obligation générale la convention du 20 octobre 2020 relative au régime juridique du télétravail (la convention). Qu'en est-il dès lors de l'organisation du temps de travail lorsque le télétravail est régulier ?

Lorsque le télétravail est régulier, la convention impose au salarié et à l'employeur de trouver un accord sur la question des « heures et jours de la semaine pendant lesquels le télétravailleur fait du télétravail et doit être joignable pour l'employeur ou les modalités pour déterminer ces périodes ». Cet accord devra donc fixer non seulement les jours de télétravail, mais également, et de manière spécifique, les horaires de travail pendant lesquels le salarié est à disposition de la société.

L'article 6 impose en outre à l'employeur d'assurer une égalité de traitement entre les télétravailleurs et ceux qui travaillent sur site, notamment « quant aux conditions d'emploi, au temps de travail, aux conditions de rémunération, [...] ». Enfin, l'article 10 précise que « L'organisation du temps de travail suit les règles applicables au sein de l'entreprise. La charge de travail et les critères de résultat du télétravailleur sont équivalents à ceux des travailleurs comparables dans les locaux de l'employeur ».

Il semble dès lors possible d'imaginer que les horaires de travail, dans la mesure où ils respectent l'organisation de travail de l'entreprise, puissent être quelque peu adaptés pour un salarié selon qu'il est en télétravail ou sur site. Mais cela devra être convenu.

Quid des heures supplémentaires ?

La convention impose aux parties de « convenir des modalités réglant la prestation des heures supplémentaires qui s'alignent dans la mesure du possible sur les procédures internes à l'entreprise ». Il appartient alors à l'employeur de veiller à ce que le caractère exceptionnel des heures supplémentaires soit aussi strictement respecté pour les télétravailleurs que pour les salariés qui travaillent sur site.

Le télétravail ne crée donc pas un statut particulier en matière de temps de travail. Le salarié devra respecter son temps de travail, tel que convenu dans son contrat de travail (par ex. 8h/jour et 40h/semaine). Ce temps pourra être augmenté (heures supplémentaires) dans les limites légales. Une pause de 30 mn devra être réalisée lorsque le salarié travaille plus de 6 heures par jour et il devra bénéficier d'une période de repos de 11 heures consécutives pour chaque période de 24 heures.

Respecter ces règles en télétravail peut sembler plus difficile. Le salarié pourrait être tenté d'adapter, de son propre chef, sa journée de travail : commencer plus tôt, profitant ainsi de l'absence de trajet, faire des pauses plus longues et finir plus tard. De même, l'employeur pourrait être tenté de le solliciter en dehors de ses heures normales de travail, au motif qu'il a accès à son poste de travail « comme s'il était au bureau ». De telles adaptations devront faire l'objet d'un accord entre les parties. En tout état de cause, il n'appartient pas à une partie, de modifier, de sa seule volonté les horaires de travail et de décider les heures durant lesquelles le salarié est à disposition de l'entreprise.

Le régime des heures supplémentaires s'applique également au télétravail. En principe, seules les heures prestées sur demande ou avec l'accord de l'employeur constituent des heures supplémentaires. Il appartient au salarié qui réclame le paiement d'heures supplémentaires d'établir non seulement qu'il a effectivement presté ces heures, mais qu'il les a prestées sur demande et avec l'accord de son employeur.

Il a toutefois été admis que la présence de l'employeur sur le lieu de travail en même temps que le salarié permettait

d'établir l'accord de l'employeur⁽¹⁾. Il est possible d'imaginer que cette jurisprudence puisse être adaptée, par exemple, en cas d'appel visio entre le salarié et son employeur. Il a également été retenu que des fiches de travail, réalisées dans les formes requises par le règlement de l'entreprise et qui avaient servi à la facturation du client, pouvaient également permettre d'établir non seulement la réalisation des heures, mais la validation de l'employeur⁽²⁾. Il est possible d'imaginer que de telles procédures puissent être maintenues en cas de télétravail.

En tout état de cause, ces questions, lorsqu'elles vont se poser devant les tribunaux, ne manqueront pas de retenir l'attention. Dans l'intervalle, la prudence impose de mettre en place des procédures claires de télétravail, de gestion des horaires et des heures supplémentaires, comme par exemple un système de validation systématique, avec signature des heures supplémentaires prestées, au fur et à mesure de leur réalisation.



M^e Céline Lelièvre

Avocat à la Cour inscrite aux barreaux de Luxembourg (dcl avocats) et du canton de Vaud/Suisse (Etude Mercuris Avocats, Lausanne), médiateur affilié à la Fédération Suisse des Avocats, avocat en droit collaboratif.

(1) Cour d'appel, 24 mai 2007, n° 29251 du rôle.

(2) Cour d'appel, 3 décembre 2009, n° 33875 du rôle.

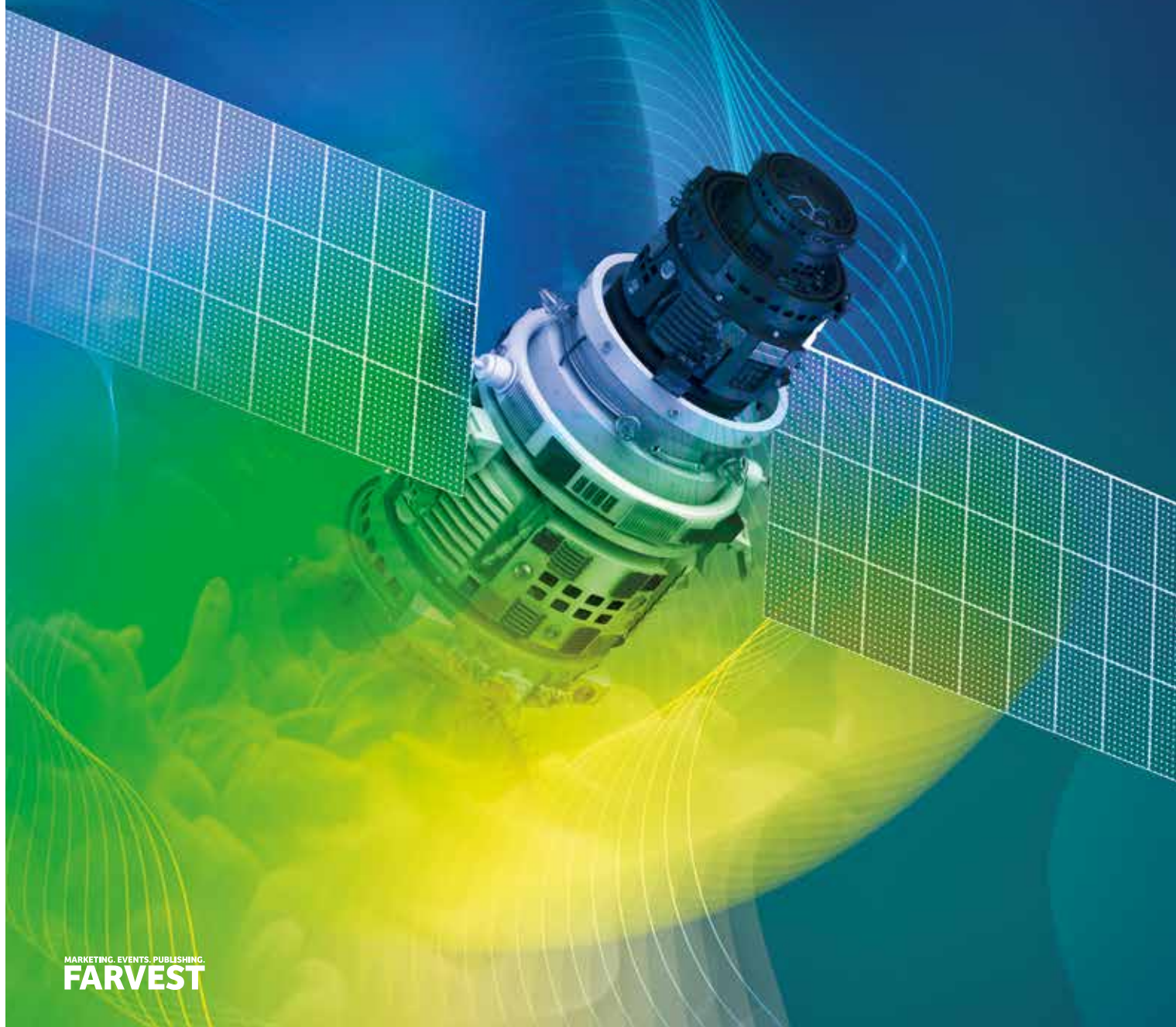
15 SEPT.
2021



SAVE THE DATE

SPACE FORUM

WWW.SPACEFORUM.COM



MARKETING. EVENTS. PUBLISHING.
FARVEST




team@spaceforum.com



La TVA sur les voitures de société bientôt payées dans le pays de résidence ?

Les bénéficiaires d'une voiture de société au Luxembourg devront-ils prochainement s'acquitter de la TVA dans leur pays de résidence ? C'est en tout cas de cette façon que la Cour de justice de l'Union européenne s'est positionnée en début d'année dans un litige fiscal opposant une entreprise de la Place et le fisc allemand. Une jurisprudence qui pourrait avoir des conséquences pour les employeurs luxembourgeois. Explications.

Le marché automobile luxembourgeois pourrait-il bientôt être bouleversé suite à une récente décision de la Cour de justice de l'Union européenne ? La CJUE a en effet affirmé en début d'année que le paiement de la TVA sur une voiture de leasing devait être effectué dans le pays de résidence du bénéficiaire du véhicule. Concrètement, un travailleur frontalier avec une voiture de société luxembourgeoise doit payer une TVA sur ce véhicule dans son pays de résidence.

Pour comprendre comment on en est arrivé là, il faut revenir en 2014, lorsqu'une entreprise de la Place décide d'octroyer à deux de ses employés habitant en Allemagne un véhicule de société. Si le premier opte pour une voiture entrant dans le budget de l'entreprise, le deuxième se voit octroyer un véhicule haut de gamme. En contrepartie, il accepte de voir réduire son salaire annuel d'environ 6.000 EUR.

À ce même moment, de l'autre côté de la frontière, l'Allemagne émet une circulaire selon laquelle la mise à disposition d'un véhicule par un employeur pour son employé doit être qualifiée de location de moyen de transport à long terme, et donc taxable de la TVA en vigueur sur le lieu de résidence du bénéficiaire.

La CJUE a donc été saisie par la justice allemande pour régler ce différend fiscal entre l'entreprise luxembourgeoise, qui avait déjà payé la TVA à l'administration fiscale luxembourgeoise et s'estimait donc victime d'une double imposition, et le fisc allemand. Et c'est en faveur de ce dernier que la Cour de justice européenne a finalement plaidé en début d'année.



Un enjeu colossal

Dans les chiffres, rappelons que plus de 200.000 frontaliers traversent la frontière chaque jour depuis la Belgique, la France et l'Allemagne pour venir travailler au Grand-Duché, et que le parc automobile luxembourgeois compte 90.000 véhicules en leasing. En outre, la moitié des véhicules immatriculés chaque année au Luxembourg sont des voitures de société. Au regard de ces chiffres et de l'enjeu, on imagine que cette décision de la Cour de justice de l'UE a fait trembler les acteurs du secteur automobile luxembourgeois. Les employeurs devront en effet examiner la situation personnelle de chacun de leurs employés bénéficiant de cet avantage afin de se mettre en conformité.

Avantage en nature ou sacrifice de salaire ?

La situation est toutefois plus complexe qu'il n'y paraît. En effet, pour comprendre le dossier, il convient d'abord de différencier les deux formules de leasing automobile.

En premier lieu, on retrouve la formule la plus répandue, celle qui voit l'entreprise octroyer à son employé un véhicule de fonction indépendamment de son salaire. Dans ce cas, l'employeur luxembourgeois règle la TVA au Grand-Duché avant d'en retoucher une partie. Le jugement rendu en début d'année par la CJUE ne concerne pas ce cas de figure puisque le véhicule est considéré comme un avantage en nature.

Il existe également une deuxième formule de leasing automobile, moins

À l'heure actuelle, les autorités financières luxembourgeoises sont en train d'éclaircir la situation. Le gros point d'interrogation réside dans l'interprétation des textes de lois européens, qui n'ont subi aucune modification malgré la décision de la CJUE.

fréquente, qui consiste à octroyer un véhicule de fonction à un employé contre une diminution salariale. Dans ce cas, il ne s'agit plus d'un avantage en nature mais d'un *salary sacrifice* et la TVA doit alors être payée dans le pays de résidence du bénéficiaire, comme l'a stipulé la Cour de justice de l'Union européenne.

L'interprétation des textes au cœur du débat

Cela signifie-t-il que tous les employeurs du pays devront prochainement s'acquitter de la TVA outre-Moselle pour leurs employés résidant en Allemagne et disposant d'un véhicule de société en échange d'un salaire moindre ? À l'heure actuelle, les autorités financières luxembourgeoises sont en train d'éclaircir la situation. Le gros point d'interrogation réside dans l'interprétation des textes de lois européens, qui n'ont subi aucune modification malgré la décision de la CJUE.

Reprenons le cas de l'employé qui bénéficie d'un véhicule considéré comme un avantage en nature. Pour une raison personnelle, ce même employé peut refuser la voiture de fonction, ce qui est de plus en plus souvent le cas. En contrepartie, l'employé se voit, généralement, octroyer un salaire plus généreux. Cela sous-entend que, dans le cas contraire, le salarié faisait bel et bien un sacrifice sur son salaire, ce qui le soumettrait au paiement de la TVA dans son pays de résidence... En l'interprétant de cette manière, cela pourrait poser de gros problèmes aux employeurs luxembourgeois, qui feraient face à de nouvelles lourdeurs administratives, d'autant que le système de la TVA en Allemagne est particulièrement complexe.

Il faudra donc suivre de près la manière dont l'administration fiscale interprétera les contrats de travail dans lesquels il est mentionné que les employés qui ne

souhaitent pas posséder une voiture de société peuvent, en contrepartie, obtenir une augmentation salariale. Si une nouvelle interprétation de ces textes était appliquée avec effet rétroactif, cela aurait de graves conséquences sur un nombre considérable d'acteurs de la Place. Qui plus est si les administrations française et belge embrayent et suivent l'exemple de leur voisin allemand...

Alex Barras

Il existe une deuxième formule de leasing automobile, moins fréquente, qui consiste à octroyer un véhicule de fonction à un employé contre une diminution salariale. Dans ce cas, il ne s'agit plus d'un avantage en nature mais d'un *salary sacrifice* et la TVA doit alors être payée dans le pays de résidence du bénéficiaire, comme l'a stipulé la Cour de justice de l'Union européenne.

Les 7 food trucks incontournables du Luxembourg

Si les terrasses luxembourgeoises peuvent à nouveau accueillir des clients depuis quelques semaines, les food trucks attirent toujours les foules. Acteurs incontournables de la culture *street food*, certains de ces restaurateurs itinérants ont su se faire un nom dans la rue. Petit tour d'horizon de quelques-unes des meilleures « adresses » du pays !

Amore Al Dente

Le food truck d'Amore Al Dente ne passe pas inaperçu. Au volant de son ancienne Citroën Type H, Marika propose à ses clients de découvrir la gastronomie italienne en mode *street food*. Avec ses pasta cuites à la perfection, ses différentes sauces italiennes et ses célèbres piadinas, Amore Al Dente offre à sa fidèle clientèle un vrai moment d'évasion. Présente notamment la semaine au Findel et au Kirchberg, devant le MUDAM, Marika et son food truck apportent l'Italie en bas de chez vous !

LëtzeBurger

Symbole de la culture *street food*, le burger se décline à l'infini au très bon LëtzeBurger. En plus d'un stand ouvert 7 jours sur 7 à Strassen, LëtzeBurger propose aux gourmands du sud du pays de déguster de délicieux burgers du lundi au vendredi, de 11h30 à 13h30 et de 18h à 21h. Présent notamment devant le Lycée de Mamer ou au Limpertsberg, le food truck turquoise propose des produits élaborés, à l'image de son hamburger mozzarella, pesto maison et épinards, servi entre deux tranches de pain ciabatta. Un régal pour les yeux et l'estomac !

Las Maracas

En manque de soleil ? Dans ce cas, rendez-vous chez Las Maracas dont la cuisine mexicaine saura vous faire voyager jusqu'en Amérique du Sud. Des quesadillas et tacos de bœuf, de porc ou de poulet justement épicés, des tortillas, ou encore un somptueux guacamole sont à déguster sans modération à Strassen, Capellen et au Kirchberg.

La Brasserie Schuman

La célèbre Brasserie Schuman, située aux portes du Grand Théâtre, au cœur de Luxembourg-Ville, a fait le pari du food truck pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire. Son camion La Tartinerie propose les classiques (mais ô combien efficaces !) burger frites et fish and chips, mais également des

plats inspirés de la culture thaïlandaise. Le food truck élabore également un petit menu 3 services à 25 EUR qui change régulièrement. Un véritable plaisir sur l'une des terrasses les plus sympathiques du pays !

Greenmango

Les amateurs de nourriture asiatique peuvent quant à eux jeter leur dévolu sur le food truck de Greenmango. Au menu, des plats sains et traditionnels sortis tout droit des cuisines thaïlandaises. Le fameux camion vert de Greenmango régale les papilles de ses gourmands de passage du lundi au vendredi à Munsbach, Leudelange, Bertrange, Capellen ou encore au Kirchberg.

Verace

Pour les amoureux de pizza, le food truck Verace est le lieu à découvrir d'urgence. Dans leur camion itinérant, ils proposent des pizzas au feu de bois traditionnelles mais également une création originale hebdomadaire. À l'image de la *Parmigiana sbragliata*, composée de sauce tomate, mozzarella fior di latte, mozzarella di bufala, tomates cerises rouges, parmesan, aubergines, pesto sésame et basilic. Vous les trouverez du lundi au vendredi au Kirchberg, à Senningerberg, à Esch-sur-Alzette, Bertrange ou encore à Hesperange. Foncez !

T-Wraps Food Trucks

Adresse incontournable pour les amateurs de wraps, le T-Wraps Food Truck propose des wraps saisonniers réalisés à l'aide d'ingrédients biologiques ainsi que de nombreux produits végétariens : nuggets de soja, chili sin carne, falafels... Au menu également, des chips maison et des boissons biologiques. L'enseigne, ouverte du mardi au samedi à Mondercange, Reckange, Bettembourg, Leudelange ou encore au Limpertsberg, dispose aussi de sa propre application mobile pour commander plus facilement. ✓



508 SW PSE : Peugeot sort les griffes

En dévoilant la 508 PSE, Peugeot a fait une entrée remarquée – et remarquable – sur le segment très fermé des sportives hybrides. Avec ses 360 chevaux, la première née de PSE, la nouvelle branche sportive de la marque au lion, est la voiture de série la plus puissante jamais développée par le constructeur français, mais aussi la plus chère. Une foire aux superlatifs qui intrigue, forcément. Mais que vaut-elle réellement?



Lorsque Peugeot a annoncé la fin de la commercialisation de sa 308 GTi, d'aucuns ont craint que la marque au lion ne fasse définitivement une croix sur la sportivité, qui a pourtant toujours fait partie de l'ADN du constructeur. Et bien non ! Si Peugeot a délicatement fermé la porte GTi, c'était pour mieux en enfoncer une autre : PSE. Sous cet acronyme se cache Peugeot Sport

Engineered, un label qui ornera désormais tous les véhicules sportifs de la gamme.

Pour démarrer cette nouvelle ère de sportivité électrifiée et fêter dignement ses 210 ans, Peugeot s'est offert un joli cadeau : la 508 PSE, déclinée en SW, la version break. Avec 360 chevaux annoncés, grâce à ses trois moteurs, un thermique et deux électriques, cette 508 SW PSE est

tout simplement la voiture de série la plus puissante jamais produite par Peugeot ! Des mensurations qui lui permettraient, sur le papier, de rivaliser avec les maîtres allemands tels qu'Audi et sa S4 (347 ch), BMW et la M340i xDrive (374 ch), ou encore, pour la comparer à une congénère hybride rechargeable, à la Volvo V60 Polestar (415 ch). Mais qu'en est-il sur la route ?

PSE dégage la kryptonite

Lorsqu'on aperçoit la 508 SW PSE, le modèle que nous avons eu la chance de tester, on se dit que les ingénieurs de Peugeot n'ont pas poussé le curseur de l'originalité à l'extrême. Mais n'oubliez pas que cette 508 SW PSE est terne, bien au contraire, elle a même fière allure. On remarque immédiatement les voies élargies à l'avant et à l'arrière, les ailettes aux extrémités des boucliers avant et arrière, les chromes noirs, la calandre dentelée, le diffuseur arrière et évidemment les jantes 20 pouces noires. Bref, la marque au lion offre à sa première née de la gamme PSE une bonne dose d'agressivité.

Pour rehausser ce look sombre, Peugeot a ajouté à sa 508 SW PSE quelques touches d'une couleur jaune/vert fluo bien punchy appelée kryptonite, du nom du matériau capable de tuer Superman. On en retrouve sur le bouclier avant, sous forme de griffes sur les ailes, à l'arrière et sur le capot aux côtés du logo 508, ou encore sur les étriers de frein. Certains adoreront, d'autres moins.

7 heures de recharge à la maison

L'intérieur, quant à lui, reste très proche de ce qu'on a pu apercevoir dans la 508 traditionnelle. On a l'impression de se retrouver aux commandes d'un avion de chasse avec son affichage très longiligne, presque caché par le petit volant, véritable signature du constructeur sochalien. Les matériaux sont soignés, la présentation agréable et le rappel de la kryptonite dans la surpiqure des sièges est de bon goût. Si le i-Cockpit Peugeot sort tout droit du futur, on regrettera la présence d'un système de navigation en provenance, lui, d'un passé lointain. Dommage pour une voiture de plus de 67.000 EUR ! Enfin, les ingénieurs de la marque au lion ont réussi à conserver les 530 litres de coffre proposés dans la 508 SW classique. Une belle performance quand on sait que cette hybride rechargeable abrite 300 kg de batteries... Au niveau du temps de recharge, justement, la batterie de 11,5 kWh est rechargeable en moins de 7h sur une prise domestique, 4h depuis une prise renforcée 16A et seulement 1h30 sur une WallBox 32A, à l'aide du chargeur 7,4 kW proposé en option à 300 EUR.



Avec ses 360 chevaux, la première née de PSE, la nouvelle branche sportive de la marque au lion, est la voiture de série la plus puissante jamais développée par le constructeur français, mais aussi la plus chère.

La bête est lâchée

Si les changements ne sont pas impressionnants de l'extérieur, la réelle nouveauté se trouve sous le capot. La Peugeot atteint les 360 chevaux et les 520 Nm de couple en combinant ses trois motorisations : un bloc essence 1.6 THP de 200 ch associé à deux moteurs électriques (l'un de 81 kW positionné sur l'essieu avant ; l'autre de 83 kW sur l'essieu arrière). Malgré son poids imposant (1.875 kg, soit 300 de plus que la 508 SW « classique »), ce break sait se montrer nerveux grâce à ses moteurs électriques très réactifs et offre une direction hyper précise. En mode Sport, le seul qui

libère sa pleine puissance, la Peugeot 508 SW PSE pousse fort, très fort. Sa suspension et sa direction raffermies lui confèrent une dynamique encore plus appréciable. La boîte automatique électrifiée 8 vitesses offre une relance très vive, sans à-coup. A noter que pour ceux qui s'inquiéteraient d'une perte de puissance en cas de batterie vide, Peugeot assure que la batterie ne sera jamais complètement vide, du moins en mode Sport, afin de profiter à tout moment des 360 ch. En effet, lorsque son autonomie diminue, différents systèmes s'activent pour la recharger et lui permettre d'alimenter en permanence les deux moteurs électriques.



On a l'impression de se retrouver aux commandes d'un avion de chasse avec son affichage très longiligne, presque caché par le petit volant, véritable signature du constructeur sochalien. Les matériaux sont soignés, la présentation agréable et le rappel de la kryptonite dans la surpiqure des sièges est de bon goût.

Un mode 4 roues motrices

Parmi les autres modes de conduite que l'on retrouve dans cette hybride rechargeable, le mode Electric, qui offre une conduite 100 % électrique jusqu'à 42 km selon le cycle WLTP. A pleine recharge, elle n'indique pourtant que 24 km d'autonomie, un chiffre certainement plus proche de la réalité. Les modes Hybride et Confort développent quant à eux 330 ch. Enfin, la Peugeot 508 SW PSE dispose d'un programme de conduite nommé 4WD (4 roues motrices), dédié à une utilisation sur chaussée glissante, avec les roues arrière entraînées par leur moteur électrique. Ce mode peut rester fonctionnel jusqu'à 190 km/h.

Une voiture ultra-équipée de série

En termes d'équipements de série, Peugeot n'a pas fait dans la demi-mesure : vision de nuit, surveillance des angles morts, régulateur de vitesse adaptatif avec fonction « embouteillage », aide active au maintien dans la voie, suspension pilotée, caméra 360°, hayon électrique, sièges sport électriques à mémoire, chauffants et massants, système audio Focal, jantes de 20 pouces. Seules trois options peuvent venir compléter la configuration : le pare-brise acoustique chauffant, le toit panoramique et le chargeur embarqué monophasé 7.4 kW. Niveau coloris, on regrettera que seulement trois teintes soient proposées par le constructeur français : Noir Perla Nera, Blanc nacré et un Gris sélénium très réussi.

Un tel niveau d'équipements se fait évidemment ressentir sur la facture finale. Pour la version break, il faut en effet compter au minimum 67.000 EUR. Certes, cette Peugeot 508 SW PSE ne procurera pas les mêmes agréments que certaines allemandes telles que l'AMG C43, la BMW M340i xDrive ou encore l'Audi S4, mais la française a le mérite d'apporter une proposition crédible sur le terrain de la sportivité. ☑

Alex Barras

Photos-Peugeot



NEWS

BENTLEY DÉVOILE SA CONTINENTAL GT SPEED CABRIOLET



Photo-Bentley

Après la version coupée, **Bentley** a dévoilé les premières informations sur sa **Continental GT Speed cabriolet**. Le constructeur anglais, qui proposera un catalogue 100 % électrique à l'horizon 2035, est bien décidé à profiter encore un peu des joies de la motorisation thermique en présentant sa Continental GT Speed en coupé et en cabriolet.

Sous le capot de ce cabriolet sportif, on retrouve évidemment le mythique W12 6,0 litres biturbo développant pas moins de 659 chevaux pour un couple maximal de 900 Nm. On est loin du flegme britannique...

HYUNDAI DÉBARQUE SUR LE MARCHÉ DES CAMIONNETTES



Photo-Hyundai

Le constructeur sud-coréen **Hyundai** ne manque pas d'audace. Il vient en effet de dévoiler son tout premier pick-up, le **Santa Cruz**, qui sera disponible cet été, uniquement à destination du marché nord-américain dans un premier temps. Ce pick-up compact (sa benne n'est longue que de 130 cm) s'inspire du futur Tucson et disposera d'un bloc à 4 cylindres turbocompressé de 2,5 litres développant 275 chevaux.

Avec son Santa Cruz, Hyundai vise clairement les aventuriers en quête de plein air et à la recherche d'un véhicule polyvalent. Son prix n'a pas encore été communiqué.

LA NOUVELLE JEEP COMPASS SE DÉVOILE



Photo-Jeep

La **Jeep Compass** est un modèle essentiel dans la stratégie de la marque américaine passée cette année sous pavillon Stellantis. Le SUV représente en effet 40 % des ventes totales de la marque. La sortie du nouveau modèle, annoncé au second semestre de cette année, constitue donc un véritable enjeu pour le constructeur.

Ce nouveau Compass laissera le choix entre 5 moteurs, 3 boîtes de vitesses et 5 niveaux de finition : Sport, Longitude, Limited, S et Trailhawk. Il se verra également plus technologique et davantage axé sur la sécurité.

MERCEDES INNOVE ENCORE AVEC L'EQS



Photo-Mercedes

On le sait, **Mercedes** aime les pixels. Les ingénieurs de la marque à l'hélice ont encore innové en dotant la nouvelle **Classe S électrique** d'une planche de bord venue du futur (et en option) : l'Hyperscreen. Il s'agit d'une grande surface vitrée recouvrant 3 écrans différents, dont un central, immense, de plus de 17 pouces !

Cette EQS sera proposée en deux versions : EQ450+ et EQ580 4Matic. La première est une propulsion de 333 ch et 568 Nm de couple. La seconde rajoute un moteur sur le train avant, pour un total de 523 ch et 855 Nm. Un couple bien nécessaire pour propulser ces deux poids lourds de 2.480 et 2.585 kg...

Naturalité

Quelques tendances

Les produits faisant partie de ce que l'on appelle la naturalité (Clean Beauty) doivent répondre au minimum à 3 conditions très précises : production n'entraînant aucune pollution, non-contribution à la pollution des eaux une fois utilisés et empreinte carbone inférieure à celle de produits similaires. En voici quelques-uns : la gamme **Les Huilettes** dont la formulation est 100 % naturelle, bio et vegan ; les vernis **All Tigers** composés à 81,5 % d'ingrédients naturels ou biosourcés et sans aucun élément d'origine animale ; la nouvelle gamme **Méthode Jeanne Piaubert** dont les formules sont enrichies à 91 % d'ingrédients naturels ; ou encore **April** avec ses produits pour le bain dont la liste des ingrédients est réduite à l'essentiel et à 94 % d'origine naturelle.

En vente sur www.planetparfum.lu.



Kérastase

Plus de coiffure raplapla

Fresh Affair est un shampoing sec au parfum délicat qui permet de conserver plus longtemps une coiffure optimale, sans alourdir les cheveux ni laisser de résidus poudreux. À utiliser dès que vous souhaitez redonner un coup de frais à vos cheveux (après le sport, avant une soirée...).



Origins

Sérum Actif Jeunesse

La marque a amélioré son incontournable sérum Plantscription™. La reformulation du produit en **Plantscription™ Multi-Powered Youth Serum** offre désormais une approche plus complète de la correction de l'âge grâce à un puissant complexe antirides. Ses effets sont visibles assez rapidement.



Disponible chez Ici Paris XL et sur www.origins.eu/be.

Les Bains Guerbois

Cette année-là...

Fondés en 1885 par François Auguste Guerbois, **Les Bains Guerbois** deviennent le temple parisien du bien-être où les artistes aiment à se retrouver. En 1978, le lieu devient l'un des plus célèbres night-clubs au monde : Les Bains Douches, puis, en 2015, se transforme en boutique hôtel 5* tout en ravivant le club et le Spa. Une collection d'Eaux de Parfum et une gamme de soins pour le corps voient le jour en 2017 dont chaque fragrance propose une date pour un voyage initiatique à travers les époques fondatrices du mythe qui dure depuis 135 ans. La dernière s'appelle **1992 Purple Night**.

En vente sur <https://www.shopbeautybykroonen.com>.



Memo Paris

Une danse à deux

Avec **Argentina**, on plonge au cœur d'un pays ensoleillé où le tango est roi. Là-bas, le sol résonne des pas des danseurs et dans l'air flotte un parfum enveloppant, rencontre de la rose et du oud.

En vente sur <https://www.shopbeautybykroonen.com>.



L'Oréal Professionnel

Série Expert

Le Blow-Dry Fluidifier (Crème Mémoire de Forme – Sans rinçage) transforme instantanément tout type de cheveux pour un brushing facile. Il est remodelable avec tout outil thermique (dont le Steampod) à partir de 150° C jusqu'à 4 jours. De plus, le produit offre une protection antifrizz de 96 heures.

Exclusivement disponible dans les salons de coiffure L'Oréal Professionnel.



Clinique

Hydratation continue

L'hydratant gel-crème suralimenté a été amélioré. Le nouveau **Moisture Surge – Soins auto-hydratants 100 H** procure une hydratation qui s'étend sur 10 couches de profondeur et offre 100 heures d'hydratation. Résultat : une peau repulpée, même après avoir lavé votre visage.



YSL

Pimentez vos lèvres !

Nus marronnés, tons brique orange ou rouge piment, donnez du peps à vos lèvres avec les 8 nouvelles teintes du **Rouge Volupté Shine**.



Valmont

Hydratation en pots

Déployant ses bulles crépitantes sur la peau pour la détoxifier et la réoxygéner, le **Masque effervescent DetO2x Pack** vous offre une infusion d'air pur en moins de 10 minutes.



Formulée en une émulsion gel très fine, **Hydra3 Eye** gorge le contour de l'œil en eau, en surface mais aussi en profondeur, formant un réservoir sous-cutané bienfaisant.



Moisturizing with a mask, traditionnellement disponible en 50 ml, grandit en un exceptionnel 100 ml pour une édition limitée. Ce masque à la texture onctueuse apporte instantanément son efficacité désaltérante à votre peau.

ONLY YOU

Une collection qui fait du bien



Couleurs éclatantes, parfums envoûtants, la nouvelle gamme de bain vegan d'**ONLY YOU** se décline en univers parfumés (vanille, noix de coco, menthe, bergamote) qui se composent de différents produits de base : gel douche, crème pour le corps, crème pour les mains, boules de bain et gel douche en mini format. Avec sa gamme, à base d'eucalyptus et de sauge, les hommes aussi trouveront leur bonheur.

Garnier



Une peau transformée en 5 minutes

Prenez soin de votre peau en seulement 5 minutes grâce aux **Masques Ampoules en Tissu** à haute concentration en ingrédients actifs. Ils existent en 3 versions : Antifatigue, Raffermissant et Détox.

Giorgio Armani Privé

Pour cette collection **Giorgio Armani Privé** printemps-été, le teint et les lèvres se font doux tandis que les yeux misent sur l'argenté.



Xerjoff

Pour Elle et/ou pour Lui

Amabile est un boisé aromatique destiné tant aux femmes qu'aux hommes. Il s'ouvre sur des notes de pommes vertes et de fruits méditerranéens qui évoluent vers des notes exotiques de fleurs et d'épices, puis arrivent les notes de fond de bois exotiques, de vanille mexicaine et de musc blanc.



En vente sur <https://www.shopbeautybykroonen.com>.

Hermetica

Chimie verte



Collection de parfums moléculaires inspirés de l'ancienne pratique de l'alchimie, **Hermetica** se base sur la conviction que le parfum parfait résulte d'une connexion chimique entre les molécules d'un parfum et la peau. La gamme se décline en 13 senteurs. S'y ajoute *Source*, la fragrance mère que l'on retrouve dans chaque parfum.

En vente sur <https://www.shopbeautybykroonen.com>.

AM Cosmetics

À base de cristaux

La 1^{ère} collection d'**AM Cosmetics** comprend 3 gammes, chacune à base d'un cristal différent et offrant sa propre palette de couleurs :

AM LOVE (quartz rose) aux tons doux, **AM GLAM** (ambre) avec des teintes orange et or, et **AM FIERCE** (pierre de jade) pour créer des looks plus affirmés. Chaque ligne se compose d'une palette d'ombres à paupières, d'un rouge à lèvres et d'un mascara.



En vente uniquement Chez ICI PARIS XL.

Trois thèmes majeurs dans cette sélection qui inclut aussi un ouvrage particulièrement intéressant sur le marketing : des romans en prise directe avec l'Histoire, des enquêtes palpitantes et des plongées dans les secrets de famille. Les amateurs football trouveront aussi un excellent sujet.

Michel Nivoix

Duo gagnant

Créé en 2006, l'Inbound Marketing a pour objectif d'attirer le client à son rythme en fonction de ses désirs et, aussi, de sa volonté. Depuis 2017, l'ABM – ou Account Based Marketing – se focalise sur les comptes clés de l'entreprise. Son approche est axée non pas sur le volume mais sur la valeur.

Spécialistes reconnus respectivement en Inbound Marketing et en ABM, Gabriel Szapiro et Laurent Ollivier expliquent dans ce livre l'intérêt de relier ces deux stratégies, à savoir obtenir un processus très efficace pour attirer les prospects et les cibler individuellement. Cet ouvrage est illustré de nombreux cas concrets. Très pertinent.

De l'Inbound Marketing à l'ABM
Les nouvelles routes du marketing
de Gabriel Szapiro et Laurent Ollivier
Pearson (148 pages – 25 EUR)



Terrible secret

Lors de la Libération, Alma était une Rochambelle, c'est-à-dire une infirmière et ambulancière de l'unité Rochambeau de la 2^e D.B. Aujourd'hui âgée de quatre-vingt-seize ans, elle reçoit une médaille pour son action. Lors de la cérémonie, victime d'un malaise, elle dit : « Pardonne-moi, Lucie », puis s'effondre.

Marion, sa petite-fille, interroge alors des témoins pour savoir ce qui hantait Alma. Cette enquête permet de suivre son engagement de Rabat jusqu'en Angleterre en passant par les plages du Débarquement. Marion va finir par découvrir le coupable secret de sa grand-mère. Un roman émouvant et très intense.

Pour l'honneur des Rochambelles
de Karine Lebert
Presses de la Cité (423 pages – 20 EUR)



Pages d'histoire

Taline a été élevée par Nona, sa grand-mère, qui lui a appris à reconnaître les odeurs les plus subtiles et à les associer pour obtenir de nouvelles fragrances. Mais Nona vient de mourir et Taline doit diriger seule l'entreprise de parfums créée par Nona qui lui a laissé un ultime message : « Là où s'épanouit le jasmin se trouve la première clé ».

Et, sous le massif de jasmins du jardin, Taline découvre un carnet rédigé par son arrière-grand-mère qui y a retracé l'histoire de la famille : le génocide arménien, la peur, l'horreur, l'exil, l'espoir, et la renaissance. Un roman d'une grande force inspiré de l'histoire familiale d'Ondine Khayat.

Le parfum de l'exil
d'Ondine Khayat
Charleston (440 pages – 19 EUR)



Mystères au Groenland

Arnaq a disparu lors d'un week-end entre amis. Lorsque, terrifiée et épuisée, elle appelle sa mère, cette dernière comprend qu'un horrible crime est imminent. Matthew, son demi-frère, part à sa recherche mais s'aperçoit qu'il est victime d'un jeu de pouvoir dans lequel Arnaq et Tom, son père, jouent un rôle prépondérant.

Or, Tom vit caché depuis vingt-quatre ans car soupçonné d'un double meurtre commis sur une base militaire où deux cobayes avaient été assassinés. Cherchant Arnaq, Matthew essaie de savoir si son père est effectivement un criminel. Mais les embûches parsèment son chemin. Mads Peder Nordbo fait frissonner le lecteur.

Angoisse glaciale
de Mads Peder Nordbo
Actes Sud (396 pages – 23 EUR)



Immensité glacée

Au-delà du cercle arctique, la frontière entre la Norvège et la Russie est marquée par la réserve naturelle de Pasvik, commune aux deux pays. En ce lieu historiquement « sensible », la politique des kolkhozes a éradiqué l'élevage des rennes. Un jour, les relations se tendent : les rennes d'un éleveur norvégien sont passés en Russie pour trouver du lichen et des meutes de chiens errants sont entrées en Norvège pour chasser. C'est l'incident diplomatique.

La brigade de la police des rennes intervient, mais sa tâche est fort compliquée par des personnages auxquels on peut attribuer divers qualificatifs. Une enquête vraiment passionnante.

Les chiens de Pasvik
d'Olivier Truc
Métaillé (426 Pages – 21 EUR)



Lourd passé

Toujours aussi imprévisible, Lucy Sorrell annonce son mariage quelques jours seulement avant la cérémonie. Pourquoi une telle urgence ? C'est bien « la » question. Tandis que sa sœur aînée se charge de l'organisation, Margot, la cadette, est inquiète car depuis des années elle a rompu tout lien avec le manoir familial de Windfalls, chargé de souvenirs douloureux, et notamment avec sa mère, qui fut une grande romancière.

Les Sorrell mère et filles ont pourtant un point commun : le culte du secret. Mais ces quelques jours pourraient être ceux de toutes les révélations, car les secrets remontent toujours à la surface.

Le Chant de la rivière
d'Hannah Richell
Belfond (396 pages – 21 EUR)



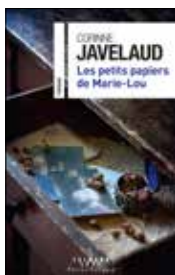
Le royaume des ombres

Pour son anniversaire, Maire-Lou Beltran a offert à sa fille Dora une magnifique poupée dénichée chez un antiquaire. Les deux femmes vivent avec Luce, la mère de Marie-Lou, dans une maison du quartier des Chartrons à Bordeaux, un cocon paisible et harmonieux. Mais la poupée est à l'origine de phénomènes étranges. Un médium affirme qu'elle est habitée par l'esprit d'un proche assassiné.

Or, le père de Marie-Lou et son oncle sont morts en héros dans leurs vignes de Saint-Emilion lors de la Seconde Guerre mondiale. Mais Luce garde le silence et Marie-Lou est prise dans un engrenage de manifestations surnaturelles : les ombres de la mémoire rôdent. Palpitant.

Les petits papiers de Marie-Lou
de Corinne Javelaud

Calmann-Lévy (247 pages – 18,50 EUR)



Insoutenable

Une inconnue qui se présente comme sa demi-sœur arrive chez Varg Veum, détective privé, et lui demande de rechercher sa filleule, une étudiante de dix-neuf ans qui a disparu depuis plusieurs semaines : la police ne prend pas cette affaire au sérieux. Veum se retrouve face à des motards redoutables et à une affaire de viol datant de trente ans, jamais résolue, et dont la victime est, depuis, internée dans un hôpital psychiatrique.

Pourquoi aucune plainte n'a-t-elle été déposée à l'époque ? Derrière cette question, bien d'autres. Vont alors ressurgir des choses insoupçonnées du passé de Veum qui est loin de se douter des dangers qui l'attendent. Un policier très puissant.

Grande sœur
de Gunnar Staalesen

Gaïa (312 pages – 22 EUR)



Amour toujours

Même si elles appartiennent au passé, les amours de l'adolescence sont parfois éternelles. Astrid, qui a maintenant vingt-trois ans et qui est dessinatrice de bandes dessinées, le sait. Elle vient de s'installer à Ouessant dans la modeste maison que son grand-père lui a léguée et retrouve Erwan, qui vit dans le manoir de l'île. Aucun des deux n'a oublié l'autre, pas plus que l'amour idéalisé qu'il éprouve.

Mais l'ancienne gouvernante du manoir décide de tout mettre en œuvre pour séparer les tourtereaux. Pour quelle raison ? Parviendra-t-elle à ses fins ? La réponse n'est peut-être pas aussi évidente qu'on l'imagine. Janine Boissard nous charme une fois de plus.

Roses de sang, Roses d'Ouessant
de Janine Boissard

Fayard (187 pages – 18 EUR)



La Belle Époque

Dans les années 1900, un inconnu a été retrouvé poignardé en pleine rue. L'inspecteur Lerouet fait appel à Hippolyte Salvignac, antiquaire, qui est son vieil ami, et à la compagne de celui-ci, Léopoldine, artiste peintre. Mais le trio se retrouve mêlé à un complot politique aux ramifications internationales, cependant que des artistes hongrois exilés en France sont assassinés.

Son enquête le conduit de Paris à Vienne, capitale de toutes les audaces intellectuelles et artistiques. Réussira-t-il à sauver l'Europe de la catastrophe ? Ce roman est le prétexte à une plongée dans l'univers de La Belle Époque.

La Conspiration hongroise
de Philippe Grandcoing

Editions De Borée (291 pages – 19 EUR)



Coulisses

Ancien journaliste à *L'Équipe* et à *France Football*, Philippe Tournon a été responsable du service de presse de la Fédération Française de Football de 1983 à 2006 (et simultanément chef de presse de l'équipe de France de 1983 à 2004) et de 2010 à 2018. Dans ce livre qui rassemble quelque cent soixante souvenirs, il raconte « son » football et « ses » Bleus, de Raymond Kopa à Kylian Mbappé en passant par bien d'autres comme Michel Platini et Zinédine Zidane.

Ces pages sont d'abord une plongée au cœur de l'humain et on y apprend beaucoup de belles choses sur les joueurs, les entraîneurs et l'encadrement. Tout à fait passionnant.

La vie en bleu
de Philippe Tournon

Albin Michel (364 pages – 21,90 EUR)



Nous vous recommandons aussi

La Sirène, le Marchand et la Courtisane

d'Imogen Hermes Govar
Belfond (522 pages – 22 EUR)

Une miss pas comme les autres

de Sylvie Baron
Calmann-Lévy (303 pages – 19,50 EUR)

Le Jardin secret de Violette

de Lyliane Mosca
Presses de la Cité (313 pages – 20 EUR)

Un programme de choix au sommaire de cette sélection, avec des pages classiques que l'on peut qualifier de majeures, une plongée dans le jazz, un détour par le blues et un travail de recherche vocale et instrumentale qui mérite le détour.

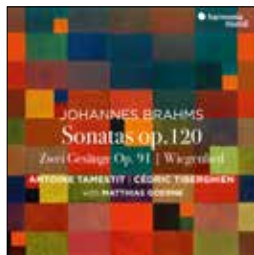
Michel Nivoix

Remarquable

Les deux sonatas opus 120, le *Nachtigall*, le mondialement connu *Wiegenlied* et deux lieder composent ce disque dédié à Johannes Brahms sur lequel on retrouve avec bonheur deux solistes français : l'altiste Antoine Tamestit qui joue un Stradivarius de 1672, le pianiste Cédric Tiberghien et le baryton allemand Matthias Goerne, spécialiste du lied.

Ces pièces requièrent à la fois une réelle virtuosité et une profonde sensibilité pour l'altiste et le pianiste, et une grande subtilité pour le baryton. Le résultat est à la hauteur de leurs réputations. On se délecte.

Johannes Brahms
Sonatas op. 120
(Harmonia Mundi)



Précision

Le sacre du printemps (version de 1947) de Stravinsky, *Une nuit sur le mont chauve* de Moussorgsky, œuvres très connues et *Le mandarin merveilleux* de Bartók, assez rarement joué, sont au programme de ce disque accompagné d'un Blu-Ray.

À la tête du Los Angeles Philharmonic, le chef finlandais Esa-Pekka Salonen fait de ces pages une lecture très séduisante. Les interprétations sont bien équilibrées, avec un sens aigu de la précision qui doit être souligné, mais avec, aussi, une touche personnelle intéressante. Excellent.

Le Sacre du printemps
Esa-Pekka Salonen
(Deutsche Grammophon)



Hommage

Le saxophoniste Stefano Di Battista, qui a eu le privilège de travailler avec Ennio Morricone, voulait rendre hommage à sa manière au célèbre compositeur. Il a fait une sélection de musiques de films, sources d'inspiration et de redécouverte, et a trouvé trois complices inspirés : le pianiste Fred Nardin, le bassiste Daniele Sorrentino et le batteur André Ceccarelli.

Tous quatre ont plongé ces musiques dans le jazz, auxquelles elles s'adaptent à merveille. Le résultat est fort réussi, à telle enseigne qu'Ennio Morricone a offert une composition spéciale pour ce disque.

Stefano Di Battista
Morricone Stories
(Warner)

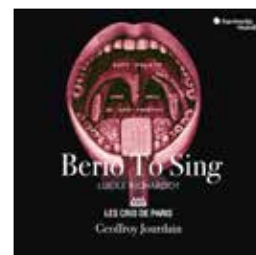


Univers original

Geoffroy Jourdain, fondateur en 1998 de l'ensemble *Les cris de Paris*, vient d'enregistrer un disque essentiellement consacré à Luciano Berio, compositeur italien particulièrement prolifique, et à des folk songs de divers pays avec une invitée de marque : la mezzo-soprano Lucile Richardot.

On apprécie une nouvelle fois l'admirable travail de recherche vocale de Geoffroy Jourdain, en parfaite symbiose avec ses choristes, soutenus par une phalange musicale d'une égale subtilité. Cette production est d'autant plus intéressante qu'elle nous entraîne dans un univers original.

Berio To Sing
Les Cris de Paris
(Harmonia Mundi)



Bonheur

Pour sa première collaboration avec Simon Rattle, à la tête du London Symphony Orchestra, Renaud Capuçon a choisi un programme consacré à Edward Elgar : son *Concerto pour violon*, l'un des plus longs du répertoire, très poétique, et sa *Sonate pour violon*, splendide composition. Il a aussi invité Stephen Hough, très grand pianiste britannique avec qui il est en totale osmose.

Les mélomanes bénéficient avec ce disque d'un enregistrement de très haut niveau et apprécient le magnifique son du Guarnerius que joue le violoniste. Un pur bonheur.

Elgar
Renaud Capuçon – Simon Rattle
(Erato)



Eternelle Melody

Après son mémorable *From Paris with Love*, Melody Gardot, la plus parisienne des chanteuses américaines, nous gratifie en ce printemps d'un *Sunset in the Blue* tout à fait rafraîchissant.

Superbement accompagnée, Melody Gardot, que l'on pourrait parfois comparer à Nora Jones, signe ici une nouvelle production dans laquelle se mêlent le blues, qui est sa base musicale absolue, et les rythmes latins qui lui sont chers. Un travail ciselé et précieux avec, toujours, cette voix suave, bien posée, qui nous envoûte. *Thank you, Madame.*

Melody Gardot
Sunset in the Blue
(Decca)





COMMENT ACCÉLERER LE DEVELOPPEMENT DE MON ENTREPRISE ?



LUXINNOVATION

#MakingInnovationHappen

Le financement des activités de R&D et d'innovation est essentiel pour les entrepreneurs, les start-up et les entreprises qui cherchent à se développer.

Vous qui avez toujours le nez dans le guidon, laissez-vous guider dans la bonne direction! Nos conseillers, spécialisés dans les programmes de financement nationaux et européens, sont là pour identifier les solutions les mieux adaptées à vos besoins. Ils vous aident à structurer vos projets afin de vous permettre de changer de braquet.

À vos côtés. Pour vous.

R&D AND INNOVATION SUPPORT
WWW.LUXINNOVATION.LU

Luxinnovation contribue au développement économique du Luxembourg avec le soutien :

- du Ministère de l'Économie
- du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- de la Chambre de Commerce
- de la Chambre des Métiers
- de la FEDIL - The Voice of Luxembourg's Industry



YOUR
BRIDGE
TO LIFE

Envie d'étendre
vos activités ?

SPUERKEESS.LU